



# BOÎTE À OUTILS GENRE

## Eau et Assainissement

**Auteur :** Clément Repussard (contact e.mail : [crepussard@slrconsulting.com](mailto:crepussard@slrconsulting.com))

**Coordination globale :** Marlène Buchy, Anna Crole-Rees, Laetitia Antonowicz

**Supervision AFD :** Olivia Dabbous (division Appui environnemental et social), Cassilde Brénière, Céline Gilquin et Claire Fargeaudou (division Eau et Assainissement)

**Contact AFD :** [\\_Genre@afd.fr](mailto:_Genre@afd.fr)

**Une version PDF électronique interactive de ce document est également disponible  
à l'adresse : [www.afd.fr/genre](http://www.afd.fr/genre)  
et sur simple demande à : [\\_Genre@afd.fr](mailto:_Genre@afd.fr)**

**Retrouvez toutes les boîtes à outils genre de l'AFD sur le site :  
[www.afd.fr/genre](http://www.afd.fr/genre)**

## SYNTHÈSE

2

## PRÉAMBULE

4

### SECTION 1 : INTRODUCTION AU GENRE DANS LE SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

6

### SECTION 2 : LES ENJEUX ET LES APPROCHES GENRE DANS LE SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

12

- Enjeu 1 : Genre et accès à l'eau
- Enjeu 2 : Genre et assainissement
- Enjeu 3 : Genre et ingénierie sociale / IEC
- Enjeu 4 : Genre et politiques sectorielles
- Enjeu 5 : Genre et sociétés d'eau et d'assainissement
- Enjeu 6 : Genre et infrastructures

### SECTION 3 INTÉGRATION DE LA DIMENSION GENRE DANS LA PHASE D'IDENTIFICATION ET D'INSTRUCTION DU PROJET

32

- Fiche 1 : Intégration du genre dans le cycle du projet
- Fiche 2 : Clés pour une analyse genre
- Fiche 3 : Questions clés lors de l'identification
- Fiche 4 : Notations marqueur CAD / Avis développement durable et exigences minimales
- Fiche 5 : Questions clés lors de l'instruction
- Fiche 6 : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées
- Fiche 7 : Les indicateurs
- Fiche 8 : Intégrer le genre dans les études de faisabilité
- Fiche 9 : Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale
- Fiche 10 : Genre et diligences environnementales et sociales
- Fiche 11 : Dialogue avec les partenaires sur le genre

### SECTION 4 : INTÉGRER LE GENRE DANS LES PHASES D'EXÉCUTION ET D'ÉVALUATION *EX POST* DU PROJET

74

- Fiche 12 : Questions clés lors de la supervision
- Fiche 13 : Questions et points clés de l'évaluation *ex post*

### SECTION 5 : BENCHMARK SUR LES PRATIQUES DES BAILLEURS EN MATIÈRE D'INTÉGRATION DU GENRE DANS LE SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

83

### SECTION 6 : RESSOURCES SUR LE GENRE ET LE SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

89

- Fiche 14 : Sources de données sur le genre et le secteur de l'eau et de l'assainissement

## ANNEXES

94

- Annexe 1 : Modalités d'utilisation du marqueur CAD/OCDE sur l'égalité hommes-femmes
- Annexe 2 : Notation de la Dimension Égalité hommes-femmes de l'Avis développement durable de l'AFD

## LISTE DES SIGLES & ABRÉVIATIONS

100

1

2

3

4

5

6

# SYNTHÈSE

## Enjeux

- ▶ Les femmes sont surreprésentées parmi les populations pauvres ayant des difficultés à avoir accès à l'eau et à l'assainissement.
- ▶ Les femmes sont généralement responsables de l'approvisionnement en eau au sein du ménage et y consacrent une part importante de leur temps et de leur énergie.
- ▶ Les femmes sont plus affectées que les hommes par le manque d'installations sanitaires publiques et à domicile.
- ▶ Du fait des inégalités de genre existantes, les femmes participent souvent de façon limitée ou sont exclues des processus de prises de décision concernant les projets d'eau et d'assainissement à tous les niveaux (ménages, communautés locales, politiques sectorielles).
- ▶ Les besoins et les usages des femmes en termes d'accès à l'eau et à l'assainissement diffèrent de ceux des hommes. Du fait de l'écart de participation aux processus de décision, cette différence est rarement prise en compte.
- ▶ Les politiques sectorielles de l'eau et de l'assainissement sont souvent considérées comme étant socialement neutres. Or elles ont des effets différents sur les hommes et les femmes du fait des choix techniques et économiques qui les sous-tendent.
- ▶ Les femmes sont plus affectées que les hommes par les impacts négatifs liés à la réalisation des infrastructures d'eau et d'assainissement (p.ex. déplacement de populations) et sont moins bien compensées pour ces impacts.
- ▶ Ne pas tenir compte des besoins et intérêts des différentes catégories d'usagers peut être à l'origine d'infrastructures inadaptées/non utilisées/non pérennes.

## Bonnes pratiques

- ▶ Différencier les besoins et les préférences des hommes et des femmes en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement, à tous les niveaux (ménage, communautés locales, politiques sectorielles).
- ▶ Assurer la participation des hommes et des femmes à toutes les étapes des projets, en adaptant les modes de participation aux contraintes sociales, matérielles et culturelles de chaque groupe. Des sessions de consultation ou d'information séparées pour les hommes et les femmes peuvent être organisées si nécessaire.
- ▶ Collecter et utiliser des données désagrégées selon le sexe sur la demande en services d'eau et d'assainissement, les volontés et capacités à payer, ainsi que les usages des services d'eau et d'assainissement.
- ▶ Analyser distinctement les impacts négatifs subis par les femmes et ceux subis par les hommes et définir des mesures d'atténuations adaptées aux rapports de genre locaux.
- ▶ Sensibiliser et appuyer les acteurs sectoriels pour intégrer les enjeux de genre dans les documents de politique sectorielle.
- ▶ Renforcer les compétences des entreprises du secteur de l'eau et de l'assainissement en matière d'intégration des enjeux de genre
- ▶ Intégrer les femmes dans les formations techniques aux métiers de l'eau et de l'assainissement.
- ▶ Favoriser l'emploi des femmes dans les sociétés et entreprises du secteur de l'eau et de l'assainissement.
- ▶ Équiper les infrastructures scolaires et les centres de santé d'installations sanitaires séparées pour les hommes et les femmes. Les installations sanitaires des femmes doivent être techniquement adaptées aux besoins spécifiques des femmes, notamment la gestion de l'hygiène menstruelle.
- ▶ Établir des partenariats avec les associations de femmes locales et/ou nationales.
- ▶ Mettre en place des subventions ou des mécanismes d'accès au crédit ciblant les ménages pauvres et/ou dirigés par des femmes pour favoriser leur accès à l'eau et à l'assainissement.

## Objectifs a minima

Les objectifs concernant le genre que peuvent se fixer les projets Eau et Assainissement de l'AFD dépendent des échelles et/ou de la nature des interventions prévues.

En fonction de la présence de différentes composantes, les objectifs minimaux d'intégration du genre sont présentés dans le tableau ci-dessous :

TYPES DE PROJET	OBJECTIFS A MINIMA
Projets comprenant un volet accès, dans lequel des ménages sont équipés ou sont branchés aux réseaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier / prendre en compte les besoins spécifiques des femmes dans la conception des ouvrages (toilettes séparées, éclairage des toilettes publiques, hygiène menstruelle).</li> <li>Renforcer la participation des femmes aux processus de décision à l'échelle du ménage ou de la communauté.</li> <li>Inclure des activités information-éducation-communication (IEC) sensibles au genre.</li> <li>Produire des données désagrégées selon le sexe.</li> <li>Impliquer les femmes dans la gestion des ouvrages d'hydraulique rurale et semi-urbaine.</li> </ul>
Projets prévoyant un appui institutionnel ou un appui à une politique publique sectorielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les capacités de prise en compte du genre dans le secteur (sessions de formation/sensibilisation).</li> <li>Produire des données désagrégées selon le sexe.</li> </ul>
Projets concernant essentiellement la réalisation d'infrastructures sans volet accès (infrastructures de production, réseau primaire de distribution, drainage eaux pluviales, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que les opportunités liées au projet touchent les femmes comme les hommes.</li> <li>Produire des données désagrégées selon le sexe.</li> <li>Réaliser des diligences E&amp;S intégrant le genre (outils genre pour les études d'impact et les plans d'action de réinstallation).</li> </ul>
Tous projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les connaissances sur les enjeux de genre dans le secteur (produire des données qualitatives : qui paie, etc., un § à inclure dans les études de faisabilité).</li> <li>Produire des données désagrégées selon le sexe.</li> <li>Éviter que les impacts négatifs (déplacements, impacts sanitaires, etc.) n'affectent les femmes de façon plus importante que les hommes.</li> </ul>

# PRÉAMBULE

## Contexte

Depuis mars 2014, l'Agence Française de Développement (AFD) s'est dotée d'un nouveau cadre d'intervention transversal (CIT) sur le genre et la réduction des inégalités hommes-femmes dans ses activités. L'objectif de ce CIT est d'améliorer les pratiques d'intégration du genre dans les opérations de l'AFD. Pour atteindre cet objectif, les 6 axes suivants seront mis en œuvre :

- ▶ développer et mettre en œuvre des **feuilles de route** genre spécifiques aux secteurs et géographies d'intervention de l'AFD ;
- ▶ systématiser l'intégration du genre tout au long du **cycle de projet** ;
- ▶ **évaluer** et capitaliser les expériences acquises ;
- ▶ renforcer les **capacités** internes sur les questions de genre ;
- ▶ **sensibiliser** les partenaires de l'AFD sur le genre ;
- ▶ participer aux **débats** et à la **réflexion** sur le genre et le développement.

La stratégie « Eau et assainissement » de l'AFD définie dans le Cadre d'intervention sectoriel 2014-2018 intègre deux dimensions transversales majeures : d'une part le changement climatique, d'autre part le genre, à travers sa prise en compte dans l'instruction et la mise en œuvre des projets pour en maximiser les impacts positifs.

La fonction de ce document est de proposer des approches et des outils qui permettront en premier lieu de renforcer les capacités internes sur les questions du genre mais aussi de systématiser l'intégration du genre dans le cycle de projet ainsi que d'alimenter l'évaluation et la capitalisation des expériences acquises.

Ce manuel fait partie d'un ensemble de manuels sectoriels. Une boîte à outils concernant l'intégration du genre dans les diligences environnementales et sociales a également été réalisée. Des fiches Profil genre pays ont également été élaborées par la division AES, et peuvent être consultées pour contextualiser les enjeux de genre en fonction des pays d'intervention.

## Processus de développement

Cette boîte à outils Eau et assainissement a été développée par Clément Repussard, avec l'appui de Cassilde Brénière, Céline Gilquin et Claire Fargeaudou de la division Eau et assainissement de l'AFD, des chefs de projet de cette division EAA et de Olivia Dabbous et Sarah Lahmani-Saada de la division AES. Ils ont bénéficié d'une relecture des membres de l'équipe de consultants en charge du développement des outils genre dans les autres secteurs.

Les outils sectoriels s'appuient sur l'expérience acquise par l'AFD dans le domaine du genre et sur les bonnes pratiques chez les autres bailleurs et les ONG. Ils ont été discutés et validés par les chefs de projet individuellement ou en petit groupe ainsi que lors de journées de formation sectorielles.

## Mode d'emploi

Ce manuel présente des outils à l'usage des chargés de mission opérationnels de l'AFD. Il vise (i) à présenter les principaux enjeux de genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et (ii) à fournir une collection d'outils utilisables séparément en fonction de la nature des projets, du niveau d'intégration du genre visé dans le projet et du moment du cycle de projet.

Chacune des sections de ce manuel et chacune des fiches qui les composent peuvent être consultées et utilisées indépendamment. Cependant, du fait de la transversalité de certains enjeux, certaines fiches font référence à d'autres. Ces références sont signalées par des **liens en gras et bleu**. Si ce document est consulté sous forme électronique, il est possible de cliquer sur ces **liens hypertextes** pour ouvrir la fiche ou la section à laquelle renvoie le lien.

Les **sections 1 et 2** décrivent les principaux enjeux dans le secteur et les sous-secteurs de l'eau et de l'assainissement. L'objectif est de donner les principaux éléments structurant les inégalités de genre en fonction des types de projet. La **section 2** inclut aussi des exemples de bonnes pratiques qui essayent de répondre aux défis posés par ces enjeux.

Les sections suivantes (**sections 3 et 4**) regroupent une collection d'outils à disposition des chargés de mission opérationnels de l'AFD. Ceux-ci peuvent intégrer le genre à travers la définition des objectifs de leur projet, une analyse genre, des activités de consultation avec les bénéficiaires, des activités ciblant spécifiquement les enjeux de genre, la production de données sur le genre au cours du suivi, et l'évaluation des impacts du projet. Les **sections 3 et 4** sont les sections opérationnelles critiques pour les chargés de projet. Elles incluent des fiches synthétiques sur l'intégration du genre dans le cycle de projet et des fiches-outils dont l'objectif est de guider les chargés de projet en expliquant quelles activités sont nécessaires à quel moment du cycle pour bien s'assurer d'une prise en compte du genre.

Les sections finales fournissent une revue des pratiques d'intégration de la dimension genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (**section 5**) ainsi que des ressources sur le genre (**section 6**).

# SECTION 1

## INTRODUCTION AU GENRE DANS LE SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

Cette section comporte les éléments suivants :

- ▶ Introduction au genre – p. 7
- ▶ Le genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement – p. 9

## Genre et développement

En 1995, la Conférence mondiale de Pékin, organisée par l'ONU sur la situation des femmes, a marqué une rupture dans la manière de prendre en compte les intérêts des femmes et leur participation aux processus de développement humain équitable. Dans le domaine de l'aide au développement et de la solidarité internationale, à l'approche dite « femmes et développement » initiée entre 1975 et 1985, qui ciblait les femmes de manière isolée dans des projets ou des volets spécifiques, succède l'approche « genre et développement », qui s'efforce de prendre en compte en même temps les femmes et les hommes dans chaque contexte social. Il s'agit, dans tous les projets, outre le fait de répondre aux besoins pratiques immédiats des femmes, de veiller simultanément à renforcer leurs intérêts stratégiques, leurs capacités et leur autonomie à plus long terme, afin d'agir sur des situations initiales inégalitaires entre femmes et hommes. Ce qui induit souvent de travailler avec les femmes, mais aussi avec les hommes concernés par le projet. L'approche genre et développement promeut donc l'égalité des droits, ainsi qu'un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes.

## Le genre, une construction sociale hiérarchisée

Le genre est défini comme la façon dont sont socialement construits les devoirs, les rôles, les privilèges, les attributs et les identités des hommes et des femmes. Comme construit social, il se différencie des déterminants biologiques. Le genre est un concept relationnel, qui se définit par l'articulation réciproque des identités féminines et masculines. C'est un axe central autour duquel les identités sociales individuelles se définissent dans toutes les sociétés.

Des recherches, telles que celles de l'anthropologue F. Héritier, ont montré que la distinction entre féminin et masculin est universelle, et que le masculin est presque toujours construit autour de valeurs jugées supérieures aux valeurs féminines. Il y a donc bien une « domination masculine », pour reprendre l'expression de P. Bourdieu, ne reposant pas sur des données biologiques, mais socialement et historiquement construite.

Les relations de genre sont donc également le lieu de relations de pouvoir. Au sein du ménage par exemple, les hommes et les femmes peuvent généralement négocier dans une certaine mesure la répartition des rôles domestiques imposée par la définition sociale des rôles de genre. Cependant, cette négociation ne s'effectue pas entre égaux. La plupart du temps, les hommes ont une position dominante et exercent un contrôle sur les ressources. Ce différentiel de pouvoir opère à tous les niveaux de la société : ménage, communauté, nation... Il ne repose pas sur une « faiblesse » naturelle des femmes, mais bien sur des constructions sociales, culturelles, économiques, mises en places et développées au fil du temps, et défendues par les groupes sociaux et les individus qui en bénéficient.

## Des relations entre des femmes et des hommes, dépendantes du contexte

Les rôles de genre ne sont pas universels : ils varient selon les lieux, les sociétés, les religions, mais aussi selon les époques et les circonstances sociopolitiques, les évolutions technologiques voire institutionnelles. Ils sont une construction dynamique, en perpétuelle évolution. Les inégalités dans l'accès aux ressources ou dans l'exercice du pouvoir ou de la participation aux processus de décision, à l'échelle du ménage ou de groupes sociaux plus importants (village, quartier, collectivités locales, État) peuvent ainsi changer : ce qui a été socialement construit peut être déconstruit ou modifié.

Ce changement peut intervenir durant ou à la suite de la mise en œuvre d'un projet de développement. C'est ce type de changement qui est l'objet du présent document.

En tant que méthodologie, l'approche genre produit une analyse comparée de la situation des femmes et des hommes tant d'un point de vue économique que social, culturel et politique. Elle est transversale et aborde tous les champs du développement. Elle conduit à la remise en cause des représentations et pratiques inégalitaires, individuelles et collectives.

## L'intersectionnalité des rapports de genre

Si le genre est un enjeu universel, présent dans toutes les sociétés, il ne peut être appréhendé de façon univoque. Les inégalités de genre ne peuvent être saisies sans lien avec d'autres inégalités : c'est la notion d'« intersectionnalité » du genre. Le genre n'est pas un couple « binaire » (masculin/féminin). Les relations de genre sont définies par des variables diverses qui modifient la teneur de ces relations : l'âge, le statut matrimonial, l'orientation sexuelle, le niveau socioéconomique, l'ethnie, la religion ou d'autres paramètres socioculturels. Pour formuler autrement : si les femmes tendent à être

plus souvent désavantagées que les hommes, toutes les femmes ne sont pas désavantagées, et elles ne sont pas désavantagées de la même manière.

Intégrer le genre dans les projets, c'est faire éclater la catégorie de « bénéficiaires », de « populations locales » ou de « femmes » pour reconnaître la diversité des situations des femmes et des hommes. Les femmes peuvent appartenir à différents groupes (tout comme les hommes) ayant des intérêts et des besoins différents.

## Un enjeu reconnu au niveau international

L'importance d'impliquer à la fois les hommes et les femmes dans la gestion des programmes d'eau et d'assainissement a été reconnue dès la Conférence des Nations unies de Mar del Plata en 1977, puis par la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1981-1990), la Conférence internationale sur l'eau et l'environnement de Dublin (1992), qui reconnaît explicitement le rôle central des femmes dans l'approvisionnement et la gestion de l'eau. L'Agenda 21 fait également référence à l'implication des femmes dans la gestion de l'eau (§ 18.70f), de même que le rapport de mise en œuvre du Sommet sur le développement durable de Johannesburg de 2002 (§ 25). La résolution des Nations unies instaurant la Décennie internationale d'action « l'eau source de vie » (2005-2015) demande la participation des femmes dans les projets de développement dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. L'objectif 3 des objectifs du Millénaire pour le développement (Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) est étroitement lié à la cible 10 de l'objectif 7 (Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base).

## Une question d'efficacité des projets

Plusieurs études internationales ont largement démontré<sup>1</sup> que l'intégration effective des femmes à toutes les étapes est un facteur important de succès et de pérennisation des projets d'eau et d'assainissement. Un rapport de la Banque mondiale analysant plus de 120 projets financés par différents bailleurs montre par exemple que l'efficacité des projets impliquant les femmes était de 6 à 7 fois plus importante que celle des projets ne les impliquant pas.

Forts de ce constat, les efforts internationaux dans le secteur de l'eau et de l'assainissement fournis jusqu'à présent ont permis d'améliorer les taux d'accès à des sources d'eau améliorées et à des systèmes d'assainissement. Cette amélioration globale ne touche cependant pas tous les groupes sociaux de la même façon. Le rapport *Progress on Sanitation and Drinking Water 2014*<sup>2</sup> démontre que les inégalités en termes d'accès à ces services de base ont progressé. Le genre demeure notamment une des lignes de fracture traversant tous les contextes et tous les pays.

## Un manque de données sur le genre dans le secteur

Le caractère général de ces inégalités contraste avec le manque de données disponibles pour les analyser. Les données spécifiques au genre concernant le secteur de l'eau et de l'assainissement sont en effet assez rares, bien que le besoin de données désagrégées selon le sexe soit reconnu depuis longtemps. Par exemple, dès 1996, le manuel d'intégration du genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement de la Banque mondiale<sup>3</sup> mentionnait déjà ce besoin, et en 2008 un groupe de travail des Nations unies sur l'eau et le genre déclarait que le manque généralisé de données désagrégées était un frein à la définition de programmes appropriés<sup>4</sup>.

Cela s'explique par le fait que les bénéficiaires des projets d'eau et d'assainissement ne sont en général pas distingués selon le sexe. Il est généralement reconnu qu'améliorer l'accès à l'eau améliore la condition des femmes car cela les libère de la corvée d'eau dont elles sont traditionnellement responsables. Une autre explication est que l'accès aux services d'eau ou d'assainissement est généralement effectué ou défini à l'échelle des ménages, et non des individus.

<sup>1</sup> Christine van Wijk-Sijbesma and others, *Gender in Water Resources Management, Water Supply and Sanitation: Roles and Realities Revisited* (IRC, 1998); D Narayan, *Contribution of People's Participation: Evidence from 121 Rural Water Supply Projects, Environmentally Sustainable Development Occasional Paper Series* (Washington DC: The World Bank, 1995).

<sup>2</sup> WHO and UNICEF, *Progress on Sanitation and Drinking-Water - 2014 Update* (WHO-UNICEF, 2014), [http://www.who.int/water\\_sanitation\\_health/monitoring/en/](http://www.who.int/water_sanitation_health/monitoring/en/)

<sup>3</sup> World Bank, *Toolkit on Gender in Water and Sanitation*, 1996.

<sup>4</sup> UN Department of Economic and Social Affairs (UN-DESA), *Gender-Disaggregated Data on Water and Sanitation. Expert Group Meeting Report* (United Nations Department of Economic and Social Affairs (UN-DESA), 2009), [http://www.unwater.org/downloads/EGM\\_report.pdf](http://www.unwater.org/downloads/EGM_report.pdf)

## Les ménages, « boîte noire » des projets

Les infrastructures réalisées par les projets connectent ou équipent des foyers ou des ménages, et ce sont eux qui sont considérés comme « usagers » ou clients, ce qui masque les différences de genre. Or, le ménage est le lieu privilégié de production et de reproduction des rapports de genre et des inégalités hommes-femmes. Prendre en compte le genre nécessite de descendre à un niveau d'analyse et d'évaluation plus bas que le ménage, celui des individus qui le composent, afin de comprendre les relations de genre qui le caractérisent. De manière générale, le ménage constitue une sorte de « boîte noire » pour les projets, qui considèrent les hommes et les femmes en tant que groupes d'individus « homogènes » à cibler, mais rarement à travers les relations concrètes que tissent femmes et hommes autour des services d'eau et d'assainissement ou les différences de leurs usages et besoins.

Par exemple, pour un projet travaillant sur un réseau d'adduction d'eau fournissant des branchements privés, cela signifie qu'il ne faut pas s'arrêter au compteur mais prendre en compte la façon dont le paiement est pris en charge. Repose-t-il sur le budget de l'épouse ou du mari ? La décision d'investir dans un branchement privé ou une latrine est-elle prise en commun ou bien par le mari ou par l'épouse ? Qui paie cet investissement, à qui va-t-il bénéficier et comment ?

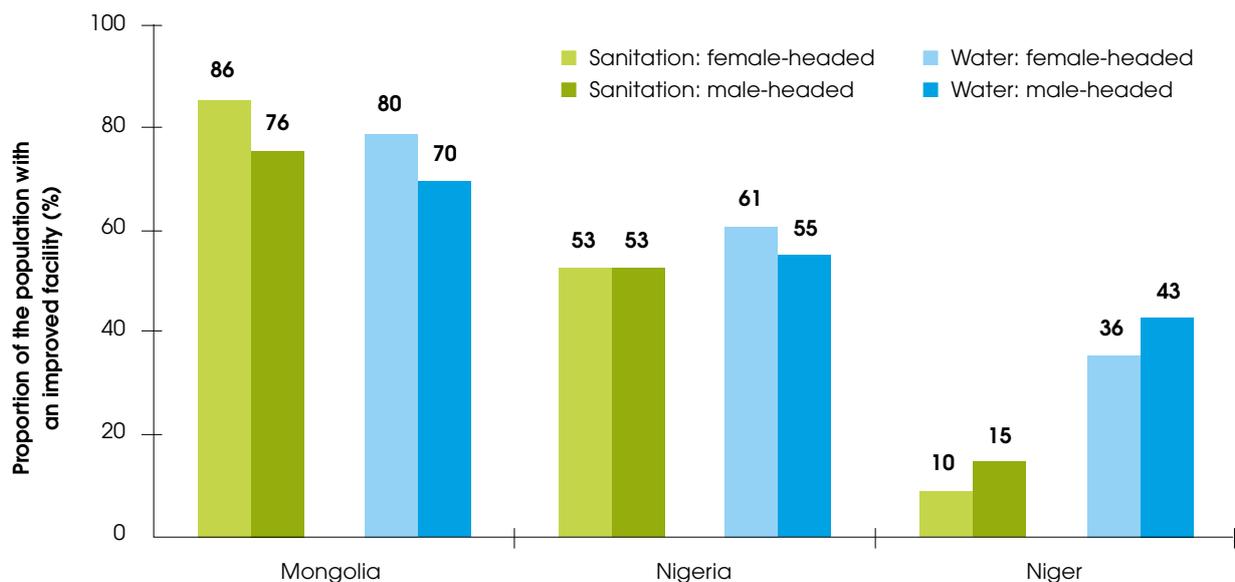
## Une approche du genre par la « vulnérabilité » : les ménages dirigés par des femmes

Une autre façon d'appréhender le genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est de désagréger les ménages selon le sexe du chef de ménage. Une étude a estimé que les ménages dirigés par des femmes représentaient dans les années 1990 une part importante de la population dans les pays du Sud<sup>5</sup>. Les estimations vont de 13 % pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord et 16 % en Asie, jusqu'à 22 % en Afrique subsaharienne et 24 % en Amérique latine. Et plusieurs études montrent que les ménages dirigés par les femmes sont en moyenne plus pauvres que les autres, et ont plus de difficulté à accéder aux services essentiels.

Mais des variations importantes peuvent être relevées selon les pays, ainsi que le montre le graphique *infra*. De plus, le sexe du chef de ménage ne reflète pas obligatoirement ou systématiquement la répartition effective des responsabilités ou des prises de décisions au sein du ménage. La pauvreté des ménages dirigés par des femmes doit parfois être relativisée en fonction des contextes : une femme peut être considérée chef de ménage lorsque son mari émigre dans un pays plus riche, et lui envoie de l'argent, ce qui lui donne un pouvoir d'achat plus élevé, pouvant se traduire par un meilleur accès aux services essentiels. Dans d'autres cas, le membre le plus vieux du ménage sera considéré comme le chef de ménage, même si il/elle n'a aucune influence sur les processus de décision du ménage. Autrement dit, la variable du sexe du chef de ménage doit être interprétée en fonction du contexte local.

<sup>5</sup> John Bongaarts, "Household Size and Composition in the Developing World in the 1990s," *Population Studies* 55, no. 3 (2001): 263–79.

## ACCÈS À DES SOURCES D'EAU ET À DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT SELON LE SEXE DU CHEF DE MÉNAGE EN MONGOLIE, AU NIGERIA ET AU NIGER<sup>6</sup>.



Sources : Mongolia: Multiple indicator Cluster Survey, 2006; Nigeria: Demographic and Health Survey, 2008; Niger: Demographic and Health Survey, 2008.

## Différentes façons d'intégrer le genre selon les composantes des projets

La prise en compte du genre ne se limite cependant pas à l'échelle des ménages. Ceux-ci sont certes les bénéficiaires finaux de tous les projets, mais ils peuvent ne pas être partie prenante de tous les types de projets. Les projets qui privilégient l'intégration des ménages et des usagers des services sont ceux qui mettent en œuvre une approche par la demande. Ce type d'approche est plus souvent retenu pour des projets ruraux ou pour des services décentralisés ou autonomes. Dans les projets travaillant sur des services en réseaux d'une taille importante ou sur des projets de renforcement institutionnels ou d'appui aux sociétés nationales ou municipales gérant les services, les bénéficiaires ne sont qu'une des catégories d'acteurs à prendre en compte. Les enjeux de genre pour ces autres acteurs sont différents de ceux qui existent à l'échelle des ménages usagers des services.

### Les enjeux de la prise en compte du genre peuvent varier donc en fonction de la nature des projets.

**1. Les projets où une composante accès est présente, et où une approche par la demande peut être mise en œuvre** (projets d'accès à l'eau ou à l'assainissement, en zones rurales ou urbaines, incluant une évaluation de la demande, des capacités à payer, ou une participation des usagers à la gestion ou au choix des solutions techniques) :

- ▶ les projets d'accès à l'eau comportent des enjeux important en termes de répartition sexuelle des tâches et des charges au sein des ménages, et de participation des femmes aux prises de décision ;

- ▶ en plus des enjeux déjà présents pour les projets d'accès à l'eau, les projets d'accès à l'assainissement comportent des enjeux de genre spécifiques, du fait des besoins spécifiques des femmes en termes d'hygiène durant les périodes de grossesse ou de menstruations ;

- ▶ un aspect transversal de la prise en compte du genre sera la mise en œuvre d'activités de sensibilisation ou d'information-éducation-communication (IEC ; voir **Fiche 9 : Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale**), pour lesquelles les modalités de consultation et de participation avec les femmes et les hommes peuvent différer.

**2. Les projets travaillant en amont de l'accès, sur les aspects de production d'eau ou de distribution, et n'intégrant pas de volet accès** : ces projets, par nature essentiellement techniques, peuvent difficilement avoir une influence directe sur les enjeux de genre. Par contre, ils peuvent avoir un effet indirect, de deux façons : (i) par les impacts négatifs générés par les travaux de construction, ou (ii) par les ajustements tarifaires qu'ils peuvent nécessiter, qui seront répercutés sur les budgets des ménages et donc joueront *in fine* sur les rapports de genre domestiques.

**3. Les projets de renforcement institutionnel ou d'appui aux politiques sectorielles** comportent quant à eux des dimensions plus politiques dans la prise en compte du genre. Les enjeux, dans ces projets, se situent au niveau de la formulation dans le cadre sectoriel d'objectifs de réduction des inégalités entre hommes et femmes, de dispositifs de suivi intégrant des indicateurs sur le genre ou du renforcement des capacités sur le genre.

<sup>6</sup> Source : WHO and UNICEF, *Progress on Sanitation and Drinking-Water – 2014 Update*.

# SECTION 2

## LES ENJEUX ET LES APPROCHES GENRE DANS LE SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

Cette section présente les principaux enjeux de genre et d'égalité des sexes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Pour chacun des enjeux, il est présenté :

- (1) une synthèse des enjeux de genre ;
- (2) les questions clés ;
- (3) les stratégies et bonnes pratiques pour répondre à ces enjeux ;
- (4) les indicateurs ;
- (5) des exemples de bonnes pratiques.

**Cette section comporte les éléments suivants :**

- Enjeu 1** : Genre et accès à l'eau - p.13
- Enjeu 2** : Genre et assainissement - p.17
- Enjeu 3** : Genre et ingénierie sociale / IEC - p.22
- Enjeu 4** : Genre et politiques sectorielles - p.25
- Enjeu 5** : Genre et sociétés d'eau et d'assainissement - p. 28
- Enjeu 6** : Genre et infrastructures - p. 30

Le rôle traditionnel des femmes dans la collecte et la gestion de l'eau pour les usages domestiques, ainsi que leur rôle dans l'hygiène domestique, est reconnu et généralement présumé par les projets d'accès à l'eau.

Cependant, les enjeux de genre concernant l'accès à l'eau tiennent à la façon dont cet accès s'inscrit dans les relations existantes entre hommes et femmes.

Ces enjeux se situent au niveau de la répartition des charges et des rôles entre époux au sein du ménage, mais aussi au niveau de l'implication des femmes dans des métiers techniques traditionnellement masculins, et de leur implication dans la vie publique et les processus de prise de décision. Un nouveau mode d'accès à l'eau peut entraîner des modifications des relations entre époux et de la répartition de leurs rôles et charges respectifs.

## Gains de temps et partage des bénéfices liés à l'accès à l'eau

Il est largement reconnu qu'un accès à l'eau amélioré a un impact positif sur les femmes :

- ▶ la diminution du temps passé à collecter l'eau et de la pénibilité de cette corvée a des effets positifs sur la santé des femmes ;
- ▶ celles-ci peuvent gagner du temps de loisirs ou affecter le temps gagné à des activités génératrices de revenus ;
- ▶ l'accès à une eau de meilleure qualité a des effets positifs sur la santé de l'ensemble des membres de la famille et diminue le temps passé par les femmes à s'occuper des malades ;
- ▶ les taux de scolarisation des enfants, et en particulier des filles, augmentent là où des accès améliorés à l'eau et à l'assainissement sont disponibles.

Cependant, ces impacts positifs indéniables ne sont pas systématiques et peuvent coexister avec des impacts négatifs en matière de rapports de genre. Ainsi, l'expérience montre par exemple que le gain de temps n'est pas automatique, et que les bénéfices d'un accès à l'eau amélioré peuvent parfois profiter aux hommes plus qu'aux femmes<sup>7</sup> :

- ▶ l'amélioration du service peut se traduire par une augmentation de la quantité d'eau consommée, qui induit une augmentation de la fréquence de la collecte d'eau et donc du temps passé par les femmes à gérer l'eau au sein du ménage ;
- ▶ la mise en place du service implique aussi d'autres activités consommatrices de temps, comme par exemple la participation à la gestion du service ou à la collecte du paiement du service ;
- ▶ si l'accès à l'eau amélioré se traduit par une réduction de l'aide fournie par les autres membres du ménage (hommes, garçons, filles), cela peut annuler les bénéfices en termes de gain de temps pour les femmes ;
- ▶ l'amélioration du service induit aussi souvent un paiement de ce service, qui peut donc avoir un impact sur le budget des ménages, ou sur le budget de celui, au sein du ménage, qui a la charge de cette dépense ;
- ▶ si les revenus des femmes augmentent de par les activités rémunératrices qu'elles peuvent développer du fait du temps libéré par un accès amélioré à l'eau, leurs époux peuvent alors réduire d'autant leur contribution aux dépenses du ménage, en particulier sur les postes liés à l'eau et à l'alimentation.

<sup>7</sup> Plusieurs études montrent que le présumé du temps gagné par les femmes ne se vérifie pas automatiquement. On peut par exemple se référer à : Bridge, "Practical Strategies for Involving Women as Well as Men in Water and Sanitation Activities," 1999; Gayatri Koolwal and Dominique van de Walle, *Access to Water, Women's Work and Child Outcomes* (Washington DC: The World Bank, 2010); Elena Gross, Isabel Günther, and Youdi Schipper, *Women: Walking and Waiting for Water The Time Value of Public Water Supply* (Courant Research Centre: Poverty, Equity and Growth, 2013), <http://hdl.handle.net/10419/90533>

## Milieu rural et petites agglomérations

Les enjeux de genre dans l'accès à l'eau en zones rurales ou dans les petites agglomérations portent sur la définition technique du service, des modes de gestion et des tarifs. Ces définitions peuvent en effet renforcer, voire accroître les inégalités entre les hommes et les femmes si les enjeux de genre ne sont pas pris en compte.

► Les usages de l'eau des hommes et des femmes sont généralement différents : les femmes vont utiliser l'eau pour les usages domestiques, tandis que les hommes vont avoir tendance à utiliser l'eau pour des usages productifs. En fonction des contextes, les usages productifs pourront varier, et concerner plus ou moins les femmes, voire influencer sur les usages domestiques.

► Si leurs usages sont différents, les besoins des hommes et des femmes vont donc être différents, et la définition technique du projet devra prendre en compte ces différences pour répondre aux besoins des uns et des autres (voir **Exemple** – p. 16). Cette réponse adaptée est gage d'appropriation du projet et de sa pérennisation.

► Alors que les femmes sont traditionnellement les principales usagères des services d'eau, les hommes ont généralement un rôle plus important qu'elles dans les processus de décision publics ou communautaires. Cela peut avoir des implications sur la prise en compte des besoins et préférences des femmes au niveau de la définition technique du service ou de son tarif. Il est donc recommandé de prendre les mesures nécessaires pour assurer la participation des femmes aux décisions.

► La mise en place d'un accès à l'eau nécessite souvent de payer le service. En fonction de la répartition des dépenses entre les époux, si ce coût est assumé par les femmes, le paiement de ce service accroîtra leurs charges. Parfois, l'arrivée d'une nouvelle dépense (de ce type) peut se traduire par une nouvelle répartition de certaines/de l'ensemble des charges du ménage, parfois en défaveur des femmes, d'où l'importance de regarder cette répartition.

► En matière de gestion, il convient d'assurer la représentation des femmes pour toutes les catégories d'usages du service (p.ex. domestiques, agricoles, artisanaux) à tous les niveaux de responsabilité des instances de gestion. Cela permet de renforcer les capacités des femmes et d'appuyer leur implication dans les processus politiques, et également d'accroître l'appropriation des infrastructures.

► La division sexuelle du travail, basée sur la vision qu'a une société/un groupe sur les rôles à assumer par les femmes et les hommes, a tendance à « éloigner » les femmes des postes techniques, même si rien ne permet

d'affirmer *a priori* que les femmes seraient moins compétentes que les hommes à ce type de postes. Cette vision influe également, en amont, sur l'orientation des jeunes en matière de formation/de choix professionnels. Ainsi, les formations techniques demeurent le plus souvent le domaine des hommes. Si le projet met en œuvre des actions de renforcement des capacités sur les aspects techniques de la gestion des infrastructures, celles-ci ne doivent donc pas être limitées aux hommes. Ouvrir les formations techniques aux femmes permet de faire évoluer les représentations et de déconstruire les discriminations existantes.

## Milieu urbain

Les enjeux de genre décrits pour les projets ruraux peuvent se retrouver dans les projets urbains. Cependant, ces derniers se situent généralement à une échelle plus large. Les enjeux de pénibilité et de différence d'usage entre hommes et femmes sont donc moins directs. Les projets d'accès à l'eau en milieu urbain peuvent cibler une échelle moins communautaire. La dimension marchande du service peut prendre le pas sur sa dimension de bien social « communautaire ».

► Les femmes sont surreprésentées parmi les citoyens pauvres. Prioriser l'accès à l'eau pour ces populations permet d'améliorer les conditions de vie de ces femmes et de leur famille.

► La plus grande partie des populations pauvres réside dans des quartiers informels ou spontanés. Les droits formels y sont en général peu ou pas définis, et les droits fonciers des femmes sont d'autant plus mal assurés. Toute réalisation d'infrastructures dans ces quartiers peut nécessiter la libération de terrains, et accroître la vulnérabilité des femmes (voir **Enjeu 6 – Genre et infrastructure**).

► La capacité et la volonté à payer pour un service amélioré en milieu urbain comportent également des enjeux de genre. Comme en milieu rural, la répartition des charges entre les époux peut être modifiée par l'arrivée d'un service amélioré ou une modification du tarif d'un service existant.

► De même qu'en milieu rural, les actions de renforcement des capacités techniques ne doivent pas exclure les femmes. L'appui aux opérateurs privés des services d'eau comporte également des enjeux de genre : les femmes peuvent être des entrepreneurs et les processus de sensibilisation ou de consultation visant à favoriser le développement d'opérateurs privés ne doivent pas exclure les femmes.

► Comme en milieu rural, la représentation des femmes au sein des instances de décision, puis de gestion du service doit être assurée.

## Questions clés

- ▶ Quelle est la répartition des tâches entre hommes et femmes concernant le service d'accès à l'eau ?
- ▶ Quels sont les usages de l'eau (domestiques ou productifs) des hommes et des femmes ?
- ▶ Comment sont réparties les charges relatives à ce service entre les époux ? Qui paie l'eau ? Qui décide de l'accès au service ? Le service est-il un enjeu de pouvoir au sein des ménages entre les hommes et les femmes ?
- ▶ Quelles sont les préférences des hommes et des femmes quant à la définition du service, des modes de gestion des tarifs et systèmes de paiement ?
- ▶ Le service tel qu'il est défini par le projet répond-il aux besoins des femmes et des hommes ?
- ▶ Les modes de gestion du service prennent-ils en compte les contraintes des femmes et des hommes ?

## Stratégies et bonnes pratiques

- ▶ Inclure des compétences en sciences sociales et en genre dans les équipes opérationnelles des projets.
- ▶ Différencier les besoins des femmes et des hommes en fonction de leur âge, de leurs occupations professionnelles et de leur implication dans les travaux domestiques.
- ▶ Favoriser l'accès des populations pauvres au service, par exemple par des subventions ciblées ou une tarification sociale.
- ▶ Les décisions concernant les modes de gestion, les tarifs et les systèmes de paiement doivent prendre en compte les points de vue des hommes et des femmes.
- ▶ Les modes de gestion du service doivent inclure une représentation équitable des usagers et des usagères, ainsi que des différentes catégories d'utilisateurs.
- ▶ Les actions de renforcement des capacités des entreprises et petits opérateurs du secteur de l'eau doivent inclure des actions ciblant les femmes.
- ▶ Les opportunités économiques/de formation et renforcement des capacités créées par le projet doivent s'adresser équitablement aux femmes et aux hommes.

## % Indicateurs

- ▶ Nombre de femmes gagnant un accès pérenne à une source d'eau améliorée / à un système d'assainissement amélioré (et ratio femmes/hommes associé).
- ▶ Montant moyen payé par les femmes chefs de ménage pour l'accès au service amélioré (et ratio associé montant moyen femmes chefs de ménage/hommes chefs de ménage).
- ▶ Évolution de la part que représente le paiement du service d'eau/d'assainissement dans le budget de la femme et de l'homme (y compris entretien, réparations, etc.) dans les zones ciblées par le projet et dans les zones non ciblées par le projet.
- ▶ Bénéfices sociaux et économiques spécifiques pour les hommes et les femmes d'un accès à un service amélioré et coûts sociaux et économiques différentiels pour les femmes et les hommes du manque d'accès à un service amélioré (comparaison avec la situation « sans projet »).
- ▶ Part des femmes dans les instances de gestion du service, aux différents échelons.



### Quand la participation des femmes améliore le design technique

En Indonésie, les femmes de Sewukan dans le district de Magelan à **Java**, ont participé à la phase de consultation pour la planification d'un système d'adduction d'eau communautaire. Malgré des *a priori* négatifs exprimés par les villageois quant au manque de connaissances techniques des femmes, celles-ci identifiaient des erreurs de design technique et proposèrent des améliorations pertinentes. Le système d'adduction fut repensé à partir des modifications proposées par les femmes. Celles-ci proposèrent également d'ajouter un système d'assainissement

et de distribuer l'eau de façon plus équitable entre les différentes parties du village.

Avant que les femmes ne prennent part au projet, elles n'avaient pas l'habitude de prendre la parole publiquement en dehors de sujets sociaux ou religieux. Leur participation au projet leur a permis d'être également impliquées dans des comités de projets réalisés dans d'autres quartiers et de participer elles aussi à la planification et au design des systèmes d'adduction, ainsi qu'au suivi de la construction.

*Source : Wijk, C. (2001), The Best of Two Worlds? Methodology for Participatory Assessment of Community Water Services, IRC Technical Paper Series 38.*

L'absence d'accès à un système d'assainissement est un problème pour les femmes comme pour les hommes. Mais du fait des rapports de genre, ce problème est de plus grande ampleur pour les femmes. En effet, en l'absence de latrines, les femmes peuvent être obligées d'attendre la nuit pour se soulager, ce qui augmente les risques d'infections urinaires, de constipation chronique et induit un stress psychologique<sup>8</sup>. Cela expose également les femmes à des risques de violence et d'agressions si elles sont forcées de s'isoler, d'autant plus si c'est aux aurores ou à la tombée de la nuit<sup>9</sup>. L'accès à des systèmes d'assainissement appropriés a donc un impact positif sur la santé et l'hygiène des femmes, mais aussi sur leur dignité et leur intimité.

Au niveau opérationnel, les enjeux de genre pour les projets d'hygiène et d'assainissement sont liés à :

- ▶ la prise en compte des besoins et des points de vue des femmes pour la réalisation d'installations sanitaires publiques ou pour la mise en place d'accès à un système d'assainissement à domicile pour les ménages ;
- ▶ l'intervention sur des thématiques spécifiques aux femmes, comme l'hygiène menstruelle ;
- ▶ la non-discrimination des femmes dans les appuis aux opérateurs de la filière assainissement.

## Prise en compte des besoins des femmes

Les périodes menstruelles, de grossesse et post-natales peuvent être problématiques si les femmes ne disposent pas d'endroits équipés adéquatement. Le design technique des installations doit donc prendre en compte les besoins des femmes en termes d'espace, d'intimité. Par exemple, des femmes enceintes peuvent avoir besoin de plus d'espace pour utiliser les latrines. De même, les matériaux choisis et/ou le design technique des latrines peuvent les rendre plus ou moins faciles à nettoyer. Du fait de la répartition sexuelle des tâches, le nettoyage des latrines est dans la plupart des cas laissé à la charge de la femme.

La prise en compte de ces besoins a cependant des conséquences sur le coût des ouvrages réalisés. Les inégalités de genre présentes dans les processus de décision au sein des ménages peuvent ainsi limiter l'expression ou la prise en compte des besoins des femmes. Si la décision d'investissement initiale est prise par le mari, celui-ci peut ne pas avoir connaissance ou ignorer délibérément ces besoins et choisir les solutions les moins onéreuses pour s'équiper de latrines. Cela peut être dû à des barrières culturelles, qui font qu'il peut être difficile de discuter de ce sujet au sein du couple, ou au fait que les priorités des hommes ne correspondent pas à celles des femmes.

Il peut donc être nécessaire d'inclure des **subventions spécifiques** pour les femmes dans des projets d'accès à l'assainissement, en milieu urbain comme en milieu rural. Il est également recommandé de réaliser des **consultations séparées** entre hommes et femmes, voire entre adolescents et adolescentes, et **d'identifier la façon dont les femmes participent aux processus de décision** internes à la cellule familiale.

Si aucune solution technique ne peut être valable universellement, ces éléments permettent de dégager des tendances :

- ▶ les femmes pourront avoir besoin de plus d'espace dans les latrines que les hommes, et pourront nécessiter un accès à l'eau à l'intérieur des latrines voire des installations spécifiques pour pouvoir se laver en toute intimité lors des périodes de grossesses, post-natales ou menstruelles ;
- ▶ les solutions techniques retenues ne doivent pas accroître la charge de travail des femmes. Installer des latrines à chasse d'eau là où aucune adduction d'eau ne fonctionne accroîtra la corvée d'eau des femmes ;
- ▶ installer des latrines et des installations sanitaires séparées pour les hommes et les femmes dans toutes les infrastructures publiques. L'accent est très souvent mis sur la nécessité d'équiper les écoles de latrines séparées

<sup>8</sup> SHARE - WSSCC, "Social and Psychological Impact of Limited Access to Sanitation: The Link between MHM and Reproductive Tract Infections, and between WASH Practices and Pregnancy," Research Briefing Note, October 2014, <http://sanitationupdates.wordpress.com/tag/menstrual-hygiene-management/>

<sup>9</sup> Voir notamment la revue des expériences sur Gender Violence & WASH : <http://violence-wash.lboro.ac.uk/toolkit/>

pour favoriser le maintien des filles à l'école. Les objectifs WASH Post-2015 insistent également sur la nécessité d'équiper les centres de santé de toilettes séparées. Equiper toutes les infrastructures publiques de latrines séparées et adaptées aux besoins des femmes permet de réduire les inégalités de sexe et favorise la participation des femmes à la vie publique et aux activités économiques ;

► les latrines doivent également être conçues pour permettre l'utilisation par des enfants. Si les latrines comportent des trous trop larges, cela peut effrayer les enfants et les pousser à déféquer à l'air libre ;

► les latrines publiques doivent être situées dans un endroit éclairé durant la nuit ou disposer de leur propre éclairage, pour favoriser la sécurité des femmes les utilisant la nuit (voir **Exemple** – p. 21).

## Hygiène menstruelle

Les enjeux de genre face à l'assainissement sont particulièrement sensibles concernant la question de l'hygiène menstruelle. Ce sujet est commun aux secteurs de l'eau et de l'assainissement et de l'éducation. Des études ont montré que l'éducation des filles souffre du manque d'infrastructures adaptées, mais surtout de normes sociales rendant les jeunes filles honteuses lors de leurs règles. 95 % des jeunes filles manquent des jours d'école au Ghana à cause de leurs règles et en Éthiopie, 51 % des jeunes filles manquent entre 1 et 4 jour(s) de classe chaque mois<sup>10</sup>. Au Malawi, 82 % des filles ignoraient l'existence des menstrues jusqu'à avoir leurs règles<sup>11</sup>.

Cette question fait généralement l'objet de tabous ou de règles culturelles spécifiques dans toutes les sociétés. Il est difficile d'en discuter ouvertement lors de sessions de consultations publiques. Dès lors, sans une action volontaire des projets, cette question sera difficilement prise en compte dans les réalisations techniques. Les cibles post 2015 pour le secteur de l'eau et de l'assainissement incluent un accès universel à des installations sanitaires de base. Celles-ci incluent des installations permettant la gestion de l'hygiène menstruelle.

Deux types d'actions sont donc possibles sur ce thème :

► organiser des séances de formation et de sensibilisation auprès des jeunes filles sur le sujet de l'hygiène menstruelle et intégrer ces questions aux programmes scolaires (santé reproductive) ;

► équiper les ménages et infrastructures publiques d'installations sanitaires adaptées à la gestion de l'hygiène menstruelle.

Les activités d'information et de sensibilisation devront de préférence être effectuées par des équipes féminines, dans un cadre non ouvert au public, respectant l'intimité des jeunes filles et des femmes. Tous les éléments favorisant l'établissement d'une confiance, voire de l'anonymat des jeunes filles/femmes participantes devront être favorisés<sup>12</sup>.

Une installation permettant la gestion de l'hygiène menstruelle est définie<sup>13</sup> comme : « une installation fournissant suffisamment d'eau et d'espace pour laver le corps durant la menstruation et qui permet une gestion hygiénique des matériaux absorbants le sang menstruel. » Les installations sanitaires doivent donc être suffisamment spacieuses et équipées d'un accès à l'eau et de systèmes adéquats pour la gestion des matériaux absorbants le sang menstruel (p.ex. incinérateurs, poubelles) tout en assurant le respect de l'intimité.

<sup>10</sup> Sarah House, Thérèse Mahon and Sue Cavill, "Menstrual Hygiene Matters" (WaterAid, 2012), <http://plan-international.org/about-plan/resources/publications/water-and-sanitation/menstrual-hygiene-matters>

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> Pour des exemples de campagnes d'information et de sensibilisation, voir : UNICEF, "L'hygiène menstruelle dans les écoles de deux pays francophones d'Afrique de l'Ouest - Burkina Faso et Niger - Études de cas en 2013" n.d., [www.unicef.org/wash/schools/files/MHM\\_study\\_report\\_Burkina\\_Faso\\_and\\_Niger\\_French\\_Final.pdf](http://www.unicef.org/wash/schools/files/MHM_study_report_Burkina_Faso_and_Niger_French_Final.pdf); "Training Guide & Practical Exercise MHM India - WSSCC 2013.pdf," n.d.; UNESCO, "Puberty Education & Menstrual Hygiene Management," Good Policy and Practice in Health and Education Booklet 9 (2014), <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002267/226792e.pdf>; UNICEF - Columbia University, "WASH in Schools Empowers Girls' Education: Proceedings of the Menstrual Hygiene Management in Schools Virtual Conference 2013," 2014, [http://www.unicef.org/wash/schools/files/WinS\\_Empowers\\_Girls\\_Education\\_MHM2013\\_proceedings.pdf](http://www.unicef.org/wash/schools/files/WinS_Empowers_Girls_Education_MHM2013_proceedings.pdf); House, Mahon, and Cavill, "Menstrual Hygiene Matters."

<sup>13</sup> JMP - WHO - UNICEF, "Post-2015 WASH Targets and Indicators" 2014.

## Stratégies et bonnes pratiques

### Questions clés

- ▶ Quelles sont les pratiques, les représentations et contraintes matérielles et culturelles des hommes et des femmes, des garçons et des filles, en matière d'assainissement et d'hygiène ?
- ▶ Est-il habituel que les hommes et les femmes utilisent les mêmes latrines ?
- ▶ Quelles sont les attentes et les volontés à payer des hommes et des femmes en termes d'assainissement dans les différentes catégories sociales ?
- ▶ Qui paie ou paiera l'accès à l'assainissement entre les époux ?
- ▶ Le projet tel qu'il est défini répond-il aux besoins spécifiques des femmes et aux contraintes culturelles et sociales locales ?
- ▶ Les solutions techniques proposées ont-elles été discutées avec les femmes ? Intègrent-elles les besoins et attentes des femmes ?
- ▶ Quelle est la participation des femmes aux filières de l'assainissement ?
- ▶ Quelles sont les méthodes préférées des hommes et des femmes, des garçons et des filles pour les actions de sensibilisation à l'hygiène ?

- ▶ Inclure des compétences en sciences sociales et en genre dans les équipes opérationnelles des projets.
- ▶ Prendre en compte les besoins spécifiques des femmes, les contraintes et représentations culturelles dans le design des solutions d'assainissement.
- ▶ Développer des programmes d'information et d'éducation autour de l'hygiène menstruelle avec les jeunes filles.
- ▶ Équiper les écoles et les infrastructures publiques de latrines séparées pour les hommes et les femmes. Les latrines pour les femmes doivent être adaptées (plus vastes, accès à l'eau intérieur, garantie de l'intimité).
- ▶ Les décisions concernant les modes de gestion, les tarifs et les systèmes de paiement doivent prendre en compte les points de vue des hommes et des femmes.
- ▶ Mettre en place des subventions ou des mécanismes financiers facilitant l'accès à l'assainissement pour les ménages pauvres, en particulier les ménages dirigés par des femmes.
- ▶ Les actions de renforcement des capacités à l'intention des personnels des entreprises et petits opérateurs du secteur de l'eau doivent inclure des actions ciblant les femmes.
- ▶ Les opportunités économiques créées par le projet doivent s'adresser équitablement aux femmes et aux hommes.
- ▶ Les activités IEC doivent inclure les femmes comme les hommes, et s'appuyer sur leurs rôles respectifs au sein de la cellule domestique et de la communauté.

### % Indicateurs

- ▶ Nombre d'infrastructures publiques bénéficiant d'un accès à l'assainissement amélioré prenant en compte des considérations de genre (par exemple latrines séparées selon les sexes et latrines intégrant les besoins d'hygiène menstruelle).
- ▶ Nombre de femmes gagnant un accès pérenne à un système d'assainissement amélioré (et ratio femmes/hommes associé).
- ▶ Nombre de ménages dirigés par des femmes gagnant un accès à un système d'assainissement (et ratio ménages dirigés par des femmes/ménages dirigés par des hommes associé).
- ▶ Données sanitaires et scolaires désagrégées par sexe en lien avec le secteur de l'assainissement (p.ex. prévalence des maladies hydriques selon le sexe, taux de scolarisation par sexe).
- ▶ Fréquence et nature des violences faites aux femmes (i) sans installation sanitaire, (ii) lors de l'utilisation des sanitaires.
- ▶ Part que représente le paiement du service d'assainissement dans le budget de la femme et de l'homme dans les zones ciblées par le projet et dans les zones non ciblées par le projet.



## Importance accordée par les femmes et les hommes aux latrines domestiques

Une étude menée au **Cambodge**, en **Indonésie** et au **Viêt-Nam** a montré que les femmes accordent plus d'importance que les hommes au fait d'avoir des latrines à domicile. Les femmes interrogées dans ces trois pays déclaraient être prêtes, pour bénéficier de latrines à domicile, à payer un coût sensiblement supérieur à celui proposé par les hommes interrogés. Les femmes en Indonésie et au Viêt-Nam trouvaient plus d'avantages que les hommes à posséder des latrines. Les avantages cités par les femmes étaient la facilité d'utilisation, l'intimité et la propreté.

L'intérêt des femmes était supérieur à celui des hommes, et ce sont d'ailleurs elles qui ont enclenché le processus d'acquisition de latrines dans 18 des 24 villages enquêtés en Indonésie et au Cambodge. Au Viêt-Nam, les hommes prenaient la décision finale, à l'issue d'une discussion entre hommes et femmes. Au Cambodge et en Indonésie, les hommes et les femmes prenaient la décision d'acquérir une latrine ensemble, dans la moitié des cas. Lorsqu'il n'y avait pas de décision commune, en Indonésie, c'étaient les hommes qui décidaient, tandis qu'au Cambodge, c'étaient les femmes qui arbitraient.

Cette étude montre également que lorsque des latrines sont réalisées, le travail d'entretien et de nettoyage revient aux femmes. Les utilisateurs de latrines équipées d'une chasse d'eau déclaraient à 75 % être satisfaits, pour autant que de l'eau soit disponible à proximité. La plupart du temps, les hommes n'apportaient pas d'eau aux latrines, et déclaraient ne pas les utiliser s'il n'y avait pas d'eau disponible. Il incombe donc aux femmes d'alimenter les réservoirs d'eau des latrines. Les corvées des femmes se trouvaient donc sensiblement augmentées du fait de l'acquisition de latrines par le ménage. En dépit de cela, les femmes déclaraient, plus que les hommes, être satisfaites de disposer de latrines.

Les femmes en Indonésie et au Cambodge se plaignaient que les surfaces en ciment des latrines étaient difficiles à nettoyer. Elles prévoyaient généralement de les remplacer avec des équipements en céramique dès qu'elles en auraient les moyens.

Cette étude montre donc qu'il est utile de prendre en compte les différences de points de vue entre hommes et femmes. La compréhension des mécanismes de décision à l'intérieur des ménages peut également aider à faire porter la voix des femmes, qui dans le cas de cette étude sont plus volontiers « acheteuses » que leurs maris. La mise en place de mécanismes de crédits spécifiques pour les femmes pourrait permettre qu'elles s'équipent de latrines plus faciles à nettoyer par exemple.

Source : N. Mukherjee, *Achieving Sustained Sanitation for the Poor: Policy Lessons from Participatory Assessments in Cambodia, Indonesia and Vietnam (Jakarta, Indonesia: Water and Sanitation Program for East Asia and the Pacific, 2001).*



## Les effets des toilettes publiques dans un contexte d'inégalités de genre

Le projet Swayamsiddah, en **Inde**, a été mis en place dans 4 villages de l'État d'Uttar Pradesh. Il a effectué une étude des besoins communautaires en mobilisant séparément les femmes et les hommes. Cette séparation était rendue obligatoire du fait que les femmes de ces communautés devaient se conformer à une règle sociale nommée « *purdah* » qui leur demande d'éviter le contact avec les hommes, et de couvrir leur corps pour éviter d'attirer les regards. Malgré le fait que les femmes disposent légalement d'un quota de 30 % des sièges dans les conseils politiques locaux élus, leur participation à ces instances n'est vue que comme une procuration accordée par leurs maris.

La défécation en plein air était une pratique courante avant l'intervention du projet, ce qui signifiait que les femmes devaient attendre la nuit pour se soulager, et impliquait des difficultés d'autant plus grandes durant les périodes de grossesse ou de menstruations. Le projet parvint à impliquer 779 femmes dans des groupes fournissant des services tels que de l'accès au crédit, des formations, du renforcement de capacités. Ces groupes furent capables de mettre en place des mécanismes de crédit prenant en charge la moitié des coûts des toilettes publiques réalisées. L'impact de la construction de ces toilettes fut important : la perception par les femmes de leur propre corps changea, puisque la menstruation, les grossesses et la défécation pouvaient être gérées discrètement. On constata également une augmentation des taux de scolarisation des filles.

Source : Julie Fisher, *For Her It's the Big Issue: Putting Women at the Centre of Water Supply, Sanitation and Hygiene*. (UNICEF – GWA – Norwegian Ministry of Foreign Affairs, Collaborative Council Water Supply and Sanitation, 2006), <https://dspace.lboro.ac.uk/dspace-jspui/handle/2134/9970>.



## Éclairage des toilettes publiques à Nairobi

Kiambu est un quartier d'habitat spontané de **Nairobi** où une ONG locale dénommée « *Maji na Ufanisi* » (Eau et Développement) a installé des panneaux solaires sur les toilettes publiques payantes. Cette initiative a permis une meilleure visibilité la nuit et amélioré les horaires de fonctionnement de ces toilettes pour les femmes et les enfants. Une organisation communautaire de base (OCB) s'est vue confier la responsabilité de gérer ces installations et a suivi une formation dans le domaine des opérations, de l'entretien et de la gouvernance. Le leadership de l'OBC implique à la fois les hommes et les femmes et les grandes décisions concernant les dépenses et la génération de revenus sont prises

lors des assemblées générales. Pour réduire les coûts, des cartes de famille mensuelles ont été instituées afin de faciliter l'accès illimité par jour, par les membres de la famille. Les écoles primaires locales ont trouvé un arrangement collectif de sorte que, dans la journée, les enseignants accompagnent les enfants aux toilettes à intervalles réguliers. Les femmes, cependant, continuent de voir comment améliorer la sécurité entre les domiciles et les toilettes, étant donné que les sentiers étroits qui existent ne sont pas éclairés, d'où l'insécurité pour les filles, les femmes et les enfants. Ce qui veut dire que des barrières à l'accès total aux toilettes persistent encore, surtout la nuit.

Source : WSP, *Le genre dans Le contexte de l'eau et de l'assainissement*, Document de travail, (2010).

Que ce soit en contexte urbain ou rural, pour des projets d'accès à l'eau ou d'amélioration des systèmes d'assainissement, les activités impliquant une consultation des populations sont un moyen privilégié pour intégrer le genre. En effet, qu'il s'agisse d'un échange d'informations, d'une sensibilisation à l'hygiène ou de sessions de formation, les interactions avec les hommes et les femmes sont différentes et dépendent du contexte local. Les éléments génériques suivants doivent être pris en compte pour élaborer les méthodologies d'intermédiation sociale :

- ▶ Les femmes et les hommes peuvent utiliser ou avoir accès à des sources et/ou des canaux d'information différents.
- ▶ Les taux d'alphabétisation peuvent varier selon le sexe et les niveaux socioéconomiques. Toute diffusion écrite d'information peut entraîner une exclusion de certains segments de la population du processus d'information et de communication.
- ▶ Les langues véhiculaires ne sont pas partout systématiquement parlées par les femmes : dans certains cas, il peut arriver que des femmes ne parlent qu'une langue minoritaire, spécifique à un lieu ou une ethnie, alors que leurs maris peuvent parler une langue véhiculaire plus répandue, qui sera spontanément utilisée par les animateurs.
- ▶ De même, le niveau de maîtrise d'un vocabulaire sectoriel peut varier selon les sexes. Il faut donc communiquer dans les langues pratiquées par les populations cibles, mais aussi selon les niveaux de langue habituellement pratiqués par celles-ci. (Il faut éviter tout jargon technique ou « développementiste ».)
- ▶ Les femmes et les hommes peuvent avoir des besoins et/ou des disponibilités différentes en terme d'horaires pour les réunions (p.ex. du fait de contraintes d'emploi ou de corvées).
- ▶ L'accessibilité à certains lieux n'est pas garantie de la même façon pour les femmes et les hommes. Selon les normes socioculturelles locales, les espaces publics peuvent par exemple être réservés aux hommes.
- ▶ L'expression en public peut être contrainte par des normes de bienséance ou le respect de hiérarchies sociales. Par exemple, il peut être difficile pour des femmes de prendre la parole en public, ou bien de contredire les discours tenus par des hommes en public. Autrement dit, la présence des femmes à une réunion ne garantit pas que celles-ci puissent s'exprimer librement.
- ▶ Les contraintes peuvent aussi se trouver du côté des animateurs. Des animateurs hommes peuvent se trouver mal à l'aise ou ressentir des barrières culturelles pour aborder certains sujets avec des femmes (p.ex. le sujet de l'hygiène menstruelle). Des équipes mixtes d'animateurs sont donc indispensables.
- ▶ L'information reçue en dehors du ménage n'est pas obligatoirement redistribuée au sein du ménage. De même, l'information reçue par des représentants n'est pas forcément diffusée à l'ensemble des personnes qu'ils représentent. L'information, en particulier l'information à propos d'un projet constituant souvent un important enjeu pour les populations locales, représente une ressource et/ou un pouvoir que certains peuvent ne pas avoir intérêt à partager. Ce n'est pas parce que le chef du quartier aura été consulté que « les populations locales » l'auront été ou auront accédé à l'information transmise par les animateurs.

Tous les enjeux énoncés jusqu'ici concernent les rapports de genre, mais également l'ensemble des rapports socio-politiques locaux : les différents groupes sociaux ciblés ou affectés par un projet peuvent nécessiter des modes de communication distincts, adaptés à leurs contraintes et prenant en compte les hiérarchies et rapports de pouvoir et de domination existants. Ces groupes varient en fonction des contextes locaux, ainsi que des intérêts que peut susciter tel ou tel type de projet. Par exemple, les rapports de séniorité sont souvent hiérarchiques dans de nombreuses sociétés, les aînés ne laissant pas la parole aux cadets et aux jeunes, et assument les décisions. Un projet de périmètre irrigué sera perçu différemment par des éleveurs ou des agriculteurs. Tout projet ayant des impacts fonciers suscitera un intérêt ou un degré d'opposition entre les groupes ayant des droits fonciers reconnus officiellement ou coutumièrement et les groupes sans droits fonciers.

Des activités IEC ont plus de chances d'être efficaces si elles mobilisent les femmes et les hommes, mais aussi les différents groupes socioéconomiques stratégiques, en fonction des contraintes et des possibilités des uns et des autres. L'enjeu principal est donc d'engager un processus de consultation, de sensibilisation ou de participation en mobilisant les différents groupes sociaux de façon adaptée.

## Questions clés

- ▶ Quelles sont les contraintes matérielles, culturelles et sociales limitant la participation des femmes et des hommes ?
- ▶ Quelles sont les incitations et/ou intérêts pour les hommes et les femmes des différentes catégories socioéconomiques à participer aux activités IEC ?
- ▶ Quels sont les différents canaux d'informations utilisés par les femmes et par les hommes ?
- ▶ Quels sont les modes de participation préférés par les hommes et les femmes ?
- ▶ La programmation des sessions d'activités IEC permet-elle la participation des hommes et des femmes ?
- ▶ Des sessions de consultation/sensibilisation séparées avec les femmes sont-elles nécessaires ?
- ▶ Existe-t-il des organisations formelles ou informelles de femmes ou d'hommes qui pourraient être mobilisées ?

## Stratégies et bonnes pratiques

- ▶ Les points de vue, pratiques et préférences des hommes et des femmes doivent être distingués et documentés.
- ▶ Intégrer les hommes dans les activités de sensibilisation à l'hygiène.
- ▶ Les équipes d'animateurs doivent être mixtes et les animateurs doivent avoir une connaissance et une expérience du contexte culturel et des enjeux de genre locaux, ainsi qu'une capacité d'écoute avérée.
- ▶ Si nécessaire, prévoir des réunions séparées par catégories de population (hommes, femmes, jeunes, ...) pour garantir l'expression des différents besoins et opinions.
- ▶ Une approche itérative et participative de la définition du projet permet de mieux intégrer le genre qu'une approche *top-down*.
- ▶ Identifier et impliquer les organisations formelles et informelles de femmes et d'hommes qui peuvent faciliter la participation et les activités IEC.
- ▶ Organiser les réunions en tenant compte des contraintes d'emploi du temps des hommes et des femmes.

## % Indicateurs

- ▶ Nombre de femmes interrogées lors des enquêtes et des activités IEC (et ratio femmes/hommes associé).
- ▶ Nombre de réunions tenues uniquement avec des femmes (et ratio réunions femmes/réunions mixtes ou hommes).
- ▶ Nombre d'actions de formation ayant ciblé spécifiquement les femmes (et ratio formations ciblant les femmes/formation non ciblées).
- ▶ Nombre de femmes ayant bénéficié d'action de formation et/ou de renforcement de capacités (et ratio femmes/hommes parmi les bénéficiaires d'actions de formation ou de renforcement de capacités).
- ▶ Évolution des connaissances-attitudes-pratiques, et différentiel d'évolution entre les hommes et les femmes et entre les filles et les garçons.
- ▶ Nombre de femmes participant aux prises de décision relatives aux services/opportunités proposés par le projet (et ratio femmes/hommes dans les instances gestionnaires et décisionnaires).



## Ne pas oublier les hommes pour la promotion de l'hygiène

Lors de la mise en œuvre d'un programme sanitaire au **Mexique**, il parut plus facile que prévu de remettre en cause les stéréotypes de genre. Le programme fut bien accueilli à la fois par les femmes et les hommes. Au moment de la conception des supports de communication visant à sensibiliser à l'hygiène, les équipes du programme firent des études et analysèrent les pratiques des populations. Les brochures de sensibilisation produites ne faisaient figurer que des femmes et des enfants, car il était acquis que l'éducation à l'hygiène était l'affaire des femmes. Certains membres de l'équipe du projet demandèrent cependant à ce qu'une seconde brochure soit produite, faisant figurer à part égale des femmes et des hommes. Les deux brochures furent testées. Elles furent aussi bien comprises l'une que l'autre. Personne ne trouva inhabituel ou étrange de voir des hommes s'occuper de l'éducation à l'hygiène. Les deux tiers des hommes et des femmes sur lesquels les deux brochures avaient été testées préférèrent la brochure « mixte », car voir les deux parents rendait le message « plus complet ». La seconde brochure « mixte » fut finalement choisie et utilisée.

Source : Program for the Introduction and Adaptation of Contraceptive Technology (PIACT), cité dans UNPD, *Mainstreaming Gender in Water Management. A Practical Journey to Sustainability: A Resource Guide*, 2003.

Lors des débuts de la mise en œuvre du *Global Scaling Up Handwashing Project* du WSP au **Sénégal**, les femmes étaient identifiées comme les cibles et les relais des campagnes de sensibilisation à l'hygiène. Leur rôle d'éducatrice des enfants semblait les y prédisposer. Cependant, au fur et à mesure de la mise en œuvre, les messages de sensibilisation ont été redéfinis et réorientés pour inclure les hommes. En effet, au Sénégal, ce sont généralement les hommes qui sont les chefs de ménage. C'est auprès d'eux qu'il faut demander l'autorisation d'entrer dans une maison pour y mener des activités de sensibilisation. Ce sont également les hommes qui prennent en charge les dépenses domestiques, parmi lesquelles l'achat de savon, par exemple. Une enquête a ainsi montré que dans la moitié des ménages, ce sont les hommes qui fournissent le savon. De plus, les hommes ont également comme rôle de montrer l'exemple, en tant que chef de famille, et de donner des consignes que toute la famille doit suivre. Les hommes ont donc un triple rôle de gardien (pouvant refuser l'accès à l'information, en refusant l'accès des animateurs à leur domicile), de protecteur (fournissant l'argent nécessaire à l'achat de savon) et de modèle (montrant aux enfants les attitudes à adopter). Enfin, durant les premières campagnes de sensibilisation, de nombreux hommes se sont plaints de ne pas être intégrés aux discussions autour de l'hygiène. Le programme a donc réorienté ses activités de sensibilisation, en incluant les hommes avec les femmes parmi les cibles et les relais des campagnes d'information et de sensibilisation.

Source: WSP, "Involving Men in Handwashing Behavior Change Interventions in Senegal," *Water and Sanitation Program Learning Note*, June 2010.

**B**ien qu'il soit largement reconnu que ce sont les femmes qui fournissent et gèrent l'eau à l'échelle domestique, leurs voix ont peu ou pas de place dans les processus d'élaboration des politiques sectorielles et documents de planification. Toute amélioration des services d'eau et d'assainissement est généralement comprise comme une amélioration de la situation des bénéficiaires, qu'ils soient hommes ou femmes. Les politiques de l'eau sont donc généralement conçues comme étant neutres selon le genre. Du fait du manque de données désagrégées selon le sexe dans ce secteur, les politiques sectorielles sont souvent aveugles au genre : le manque de données entraîne un manque de visibilité des enjeux de genre, et par conséquent un manque d'intérêt parmi les décideurs et les planificateurs.

Les enjeux de l'intégration du genre dans les politiques sectorielles d'eau et d'assainissement ne sont pas spécifiques à ce secteur et comportent une dimension citoyenne forte à travers les pratiques de gouvernance démocratique qu'elles peuvent initier.

Ceux-ci ne portent pas uniquement sur la prise en compte des usagères, et comprennent également des enjeux en termes de ressources humaines au sein des administrations du secteur (formation, emploi et gestion des carrières), les métiers du secteur de l'eau et de l'assainissement étant communément perçus comme techniques et plutôt masculins.

**Les principaux enjeux sont les suivants :**

- ▶ favoriser l'équité entre femmes et hommes à tous les niveaux politiques.
- ▶ favoriser l'emploi des femmes (y compris formation, gestion des carrières) au sein des administrations du secteur (à tous niveaux).
- ▶ favoriser la mise en place de cadres de suivi intégrant des indicateurs spécifiques sur le genre.
- ▶ favoriser l'expression et la prise en compte des besoins et des priorités des femmes concernant les services d'eau et d'assainissement.
- ▶ favoriser les processus de renforcement de capacités des femmes et leur participation aux processus démocratiques (*empowerment*).

La façon et les moyens d'intégrer le genre dans les politiques sectorielles dépendent du contexte national :

- ▶ de façon générale, cela nécessite de favoriser une approche par la demande. Une politique reposant sur une approche par l'offre rendra l'intégration du genre moins aisée ;

- ▶ l'existence d'une volonté politique, matérialisée par un ministère de la Femme, ou de services dédiés à la prise en compte du genre au sein des ministères sectoriels, aidera les processus d'intégration du genre dans les politiques sectorielles ;

- ▶ cette intégration n'est pas une fin en soi mais un processus. Si d'autres bailleurs ont déjà engagé des actions favorisant l'intégration sectorielle du genre, il sera plus facile de financer des actions d'appui sectoriel portant spécifiquement sur le genre.

Une démarche volontariste est la plupart du temps nécessaire pour intégrer le genre dans les politiques sectorielles. Les exemples ci-après présentent quelques mesures mises en œuvre pour intégrer le genre dans les politiques sectorielles.

## Questions clés

- ▶ Existe-t-il une volonté politique ou des objectifs transversaux d'intégration du genre à l'échelle nationale ?
- ▶ Existe-t-il une cellule / un point focal au sein de l'administration sectorielle dédiée au genre ?
- ▶ Les institutions sectorielles disposent-elles de compétences (féminines ou masculines) en matière d'intégration du genre ?
- ▶ Comment les femmes sont-elles présentes aux différents niveaux des institutions sectorielles ? Quelle politique des ressources humaines en matière de promotion des femmes à des postes techniques de ces administrations (formation, gestion des carrières,...) ?
- ▶ Comment les enjeux de genre sont-ils intégrés par les institutions sectorielles ?
- ▶ Existe-t-il des programmes, des projets, des budgets ou des activités ciblant les femmes ou les enjeux de genre (soit spécifiquement, soit transversalement à l'intérieur de projets ou programmes) ?
- ▶ Les associations ou réseaux d'organisation des femmes sont-elles consultées par les institutions sectorielles ?



## Stratégies et bonnes pratiques

- ▶ Réalisation d'un audit institutionnel pour évaluer la possibilité d'intégration du genre dans les politiques sectorielles, comprenant une analyse des compétences existantes et un état des lieux des pratiques
- ▶ Formulation et intégration d'objectifs spécifiques sur le genre dans les documents de politique sectorielle
- ▶ Sensibilisation et/ou renforcement des capacités sur le genre des personnels des institutions sectorielles
- ▶ Mise en place d'une politique de ressources humaines sensible au genre
- ▶ Identification et intégration aux forums sectoriels des associations ou réseaux d'organisation des femmes actives à l'échelle nationale
- ▶ Traduction opérationnelle des engagements genre figurant dans les politiques sectorielles dans les programmes du secteur

## % Indicateurs

- ▶ Existence de référents genre au sein des institutions sectorielles.
- ▶ Existence de mécanisme de représentation des femmes au sein des forums portant sur les politiques sectorielles.
- ▶ Part des dépenses publiques affectées directement à des associations ou groupes de femmes travaillant sur les questions d'eau et d'assainissement, ou à des groupes visant spécifiquement les femmes sur ces enjeux.
- ▶ Évolution du nombre d'objectifs spécifiques au genre dans les politiques sectorielles nationales.
- ▶ Existence d'objectifs genre dans la politique sectorielle de l'eau et de l'assainissement.



## Prise en compte du genre dans les politiques sectorielles

En mars 2007, le gouvernement du **Pérou** a mis en place une loi sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Cette loi porte sur la façon dont les collectivités locales gèrent les services publics, y compris les services d'eau et d'assainissement. Suite à cette réforme, les prestataires des services d'eau ont dû mettre en place des quotas de représentation des femmes au sein de leurs conseils d'administration.

En **Tanzanie**, la politique sectorielle d'eau et d'assainissement exige que les comités locaux de gestion des systèmes d'adduction d'eau communautaires comptent autant de femmes que d'hommes. Cette exigence n'est pas limitée aux instances de gestion communautaires, puisque la politique stipule que le recrutement doit être effectué au mérite et en tenant compte de la dimension de genre dans toutes les institutions du secteur de l'eau.

En **Ouganda**, l'intégration du genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement a commencé au début des années 1990 par quelques projets pilotes. En 1999, le genre est intégré dans les réformes du secteur de l'eau de façon transversale pour garantir l'efficacité des projets. En 2001, des sociologues sont recrutés dans les institutions sectorielles afin de renforcer l'intégration du genre. La Banque mondiale a ensuite appuyé la formulation de la stratégie genre de la politique sectorielle d'eau et d'assainissement entre 2003 et 2008. En 2004, la politique nationale sur l'égalité entre les sexes requiert que tous les secteurs intègrent

le genre dans la planification, la budgétisation et la mise en œuvre. Une seconde phase a été financée entre 2009 et 2014.

L'objectif explicite de ces stratégies est d'autonomiser les femmes et les hommes ainsi que les groupes vulnérables et de promouvoir l'équité dans l'accès et le contrôle des ressources dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, pour contribuer à la réduction de la pauvreté. La politique nationale de l'eau exige que les femmes participent à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien des infrastructures améliorées d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Elle demande également à ce qu'au moins la moitié des membres des organisations de maintenance communautaires soient des femmes. Ces engagements politiques ont également été traduits en engagements financiers : un budget sectoriel estimatif de plus de 200 000 € a été alloué par le ministère, pour des activités spécifiques au genre à mettre en œuvre de 2010 à 2015. Les résultats sont probants : les femmes occupent des postes clés dans 85 % des comités communautaires d'eau et d'assainissement. 18 % des postes supérieurs du ministère en charge de l'eau sont occupés par des femmes. Un indicateur de suivi du genre fait partie du rapport annuel de performance du secteur. 16 services décentralisés de l'hydraulique ont appuyé 97 groupements de femmes et/ou de personnes vulnérables en 2010.

Source : WSP, Le genre dans Le contexte de l'eau et de l'assainissement, Document de travail, (2010).

Les enjeux de genre au niveau des sociétés nationales ou municipales d'eau et d'assainissement peuvent se situer à deux niveaux : (i) la gestion des ressources humaines et (ii) la gestion des rapports avec les clients et les politiques tarifaires.

**Les inégalités professionnelles entre hommes et femmes** sont un enjeu que le secteur de l'eau et de l'assainissement partage avec tous les secteurs. Cependant, du fait de la culture professionnelle très technique caractérisant ce secteur, les femmes y sont généralement moins bien représentées que dans d'autres types d'entreprises, surtout dans les postes à responsabilité. Selon l'Organisation internationale du travail, la part moyenne des femmes travaillant dans les secteurs de l'électricité, du gaz et de l'eau dans les 26 pays d'Asie et du Pacifique représente ainsi moins de 20 % des emplois<sup>14</sup>. La persistance d'inégalités d'accès tant à l'éducation, aux formations techniques qu'aux emplois formels, limite le développement de l'emploi des femmes dans les entreprises du secteur de l'eau et de l'assainissement.

À travers le financement de dispositifs de formation aux métiers de l'eau et de l'assainissement, les projets de l'AFD peuvent contribuer à faire évoluer les représentations et favoriser l'emploi des femmes dans ce secteur. Former des femmes à des métiers techniques est possible et l'expérience montre qu'elles réussissent aussi bien sinon mieux que les hommes à accomplir des tâches techniques (voir **Exemple** – p. 29).

### Questions clés

- ▶ Quelle est la part de femmes parmi les employés des sociétés d'eau et d'assainissement à tous les niveaux ?
- ▶ Comment la demande de services d'eau et d'assainissement est-elle prise en compte ?
- ▶ Quels sont les modes de consultation des usagers/consommateurs des services ?
- ▶ Quelles sont les capacités internes de prise en compte du genre au sein des sociétés d'eau et d'assainissement (en termes de gestion de la clientèle) ?

L'autre type d'enjeu pour les sociétés d'eau et d'assainissement concerne la **gestion de la clientèle**. La prise en compte des rapports de genre peut se faire à différents niveaux :

- ▶ Les infrastructures peuvent être plus et mieux utilisées, entretenues et maintenues quand les besoins et demandes des femmes et des hommes, ainsi que leurs expériences et savoirs sont pris en compte. Une telle prise en compte permet d'adapter les solutions technologiques, ainsi que les systèmes de paiement et de gestion. Cela peut aboutir à un usage optimisé des fonds et des ressources humaines, d'autant plus si celles-ci sont limitées.
- ▶ Les choix technologiques affectent le coût et donc le prix des services, et au final, la capacité à payer des usagers. Consulter les usagers femmes et hommes peut conduire à des services plus abordables et plus pérennes.
- ▶ Les défauts de paiement peuvent être réduits en prenant en compte les différences de capacité à payer et en comprenant qui paie les factures au sein du ménage. Une approche genre permet d'adapter des systèmes tarifaires aux capacités économiques différentes des usagers et usagères.
- ▶ Le recouvrement des factures peut être amélioré en prenant en compte les rapports de genre et les rôles spécifiques attribués aux femmes et aux hommes.



### Stratégies et bonnes pratiques

- ▶ Développement d'une politique de ressources humaines sensible au genre.
- ▶ Renforcement des capacités internes de prise en compte du genre dans la gestion de la clientèle.
- ▶ Développement d'un système de consultation des usagers sensible au genre.
- ▶ Identification d'associations ou de réseaux de femmes avec lesquels établir des partenariats.

<sup>14</sup> Asian Development Bank and International Labour Organization, "Women and Labour Markets in Asia: Rebalancing for Gender Equality," 2011.

## % Indicateurs

- ▶ Ratio femmes/hommes parmi les employés des agences ou sociétés d'eau et d'assainissement aux différentes échelles.
- ▶ Niveau de formation et d'emploi des salariés femmes/hommes des sociétés d'eau et d'assainissement.
- ▶ Existence de compétences, présence de référents genre et de politique sur le genre au sein des sociétés d'eau et d'assainissement.
- ▶ Nombre et nature des partenariats tissés avec des associations ou groupement de femmes.
- ▶ Intégration de données sur le genre dans les bases de données sur la clientèle.



### Utilisation des rapports de genre pour le recouvrement des factures

Durant les années 1990, le gouvernement du **Malawi** a mis en place un programme communautaire d'accès à l'eau innovant afin d'assurer des branchements à domicile pour les ménages pauvres. Alors que le programme était une réussite technique, les efforts accomplis pour rendre le système économiquement viable échouaient du fait du faible taux de paiement des factures.

Le problème résidait dans le fait que les personnes désignées pour collecter les paiements étaient des hommes qui passaient une grande partie de la journée

en dehors des communautés pour accomplir leurs activités professionnelles. Le recouvrement des coûts et la pérennité économique du modèle furent assurés lorsque la responsabilité de la collecte du paiement des factures fut transférée aux femmes : celles-ci étaient davantage présentes et parvenaient à récolter les paiements de façon plus ponctuelle et moins conflictuelle que les hommes. Cependant, comme la charge de travail était trop importante pour les femmes, il fut décidé de mettre en place des groupes mixtes afin de répartir équitablement les responsabilités et les efforts.

Source : G. W. A. Cap-Net, *Why Gender Matters: A Tutorial for Water Managers* (CAP-NET International network for Capacity Building in Integrated Water Resources Management, Delft, 2006).



### Les femmes gestionnaires de projets

A Kraaipan, dans la province Nord-Ouest de l'**Afrique du Sud**, la responsabilité de la mise en œuvre d'un projet d'assainissement villageois a été confiée au comité d'assainissement, exclusivement féminin. Ces responsabilités recouvrent tous les aspects : planification, construction, formations à l'hygiène, sensibilisation et gestion financière.

Ce comité féminin a réussi à dépasser les objectifs du projet en touchant plus de ménages qu'initialement prévu. Pour ce faire, le comité d'assainissement féminin avait amélioré les coûts des méthodes de construction des latrines et avait fait appel à des subventions extérieures au projet.

Source: Van der Voorden, C. and Eales, K. (2002), *Mainstreaming gender in South African sanitation programmes: a blind spot or common practice? Paper prepared for the AfricaSan conference, July 2002, Mvula Trust*

Les études et les bonnes pratiques sur l'intégration du genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement concernent pour leur plus grande part les questions d'accès et de renforcement des capacités ou de renforcement institutionnel. Cependant, **une part importante des projets d'eau et d'assainissement financés par l'AFD concerne la réalisation ou la mise à niveau d'infrastructures**. La réalisation de barrages ou de stations de potabilisation, qui permettent d'accroître les capacités de production, ou l'extension de réseaux primaires, pour accroître la distribution, peuvent produire des impacts sociaux négatifs importants. De même, les projets de drainage d'eaux pluviales nécessitent la construction de canaux et le déguerpissement des populations installées à l'endroit où les infrastructures de drainage doivent être réalisées.

Deux voies sont possibles pour intégrer le genre dans ces activités : une démarche préventive de gestion des risques ou des actions proactives d'optimisation des bénéfices socioéconomiques pour les personnes populations locales.

**Le genre doit être intégré dans les démarches de prévention des risques environnementaux et sociaux.** En effet, les impacts négatifs induits par les activités de construction d'infrastructures (tels que les déplacements forcés de population, les expropriations, ou les nuisances liées aux activités de construction) ne touchent pas les femmes et les hommes de la même façon. Toutes les

recherches montrent que les femmes sont affectées plus gravement que les hommes par les impacts négatifs d'activités de construction d'infrastructures. Ces impacts différentiels sont en outre souvent aggravés par le fait que les mesures de gestion des risques intègrent des biais à l'encontre des femmes. Ces biais peuvent être le fait des systèmes légaux nationaux, qui ne reconnaissent pas forcément les droits de propriété des femmes, par exemple. Ils peuvent également provenir de l'appréhension des impacts uniquement à l'échelle des ménages, ce qui masque l'aspect sexo-spécifique de certains impacts individuels. La **Fiche 10 : Genre et diligences environnementales et sociales** synthétise ces enjeux sur la prise en compte du genre dans les diligences environnementales et sociales lors de la réalisation d'infrastructures. Ces enjeux, ainsi que les outils correspondants, sont détaillés dans la boîte à outils « Genre et diligences environnementales et sociales ».

**Les démarches proactives d'intégration du genre dans les réalisations d'infrastructures visent quant à elles à faire bénéficier les femmes autant que les hommes des opportunités offertes.** Celles-ci peuvent être des opportunités d'emploi ou d'activités génératrices de revenus. Les politiques de recrutement de la main-d'œuvre sur les chantiers peuvent ainsi veiller à embaucher un certain quota de femmes. Des formations spécifiques peuvent également être dispensées aux femmes pour leur permettre d'accéder à certains postes (p.ex. chauffeur de poids lourd).

## Les questions clés

- ▶ Les études d'état initial socioéconomiques décrivent-elles les rapports de genre, la répartition des tâches entre hommes et femmes à l'échelle du ménage ?
- ▶ La mise en œuvre du projet implique-t-elle des expropriations ou des restrictions d'accès à des espaces utilisés par les populations locales, par les hommes et par les femmes ?
- ▶ L'analyse des impacts du projet a-t-elle distingué les impacts subis par les hommes de ceux subis par les femmes ?
- ▶ Les mesures d'atténuation des impacts prennent-elles en compte les différences entre les femmes et les hommes dans les différentes catégories de populations affectées ?
- ▶ Le suivi des impacts permet-il de documenter la situation des femmes distinctement de celle des hommes ?
- ▶ Le projet peut-il créer des opportunités d'emploi pour les femmes ?



## Stratégies et bonnes pratiques

- ▶ Respect des bonnes pratiques internationales, notamment les normes de la Banque mondiale et de l'IFC.
- ▶ Préparation et mise en œuvre d'un système de gestion environnemental et social sensible au genre et conforme aux bonnes pratiques internationales.
- ▶ Préparation et mise en œuvre d'un Cadre de politique de réinstallation et/ou d'un Plan d'action de réinstallation sensible au genre et conforme aux bonnes pratiques internationales, intégrant des recensements comptabilisant les individus à l'échelle infra-ménage (voir **Fiche 10** : Genre et diligences environnementales et sociales).
- ▶ Mise en œuvre d'un processus de consultation sensible au genre, à partir de l'étude des contraintes limitant la participation des femmes aux processus de prise de décision, et incluant si nécessaire des consultations spécifiques avec les femmes.
- ▶ Maximiser les opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus liées aux activités du projet pour les femmes (par exemple, quota de participation aux formations – y compris techniques –, quota d'emplois réservés aux femmes, ...).

## % Indicateurs

- ▶ Nombre de femmes et ratio hommes/femmes parmi les populations affectées par des impacts négatifs d'activités liées au projet (par exemple expropriations).
- ▶ Nombre, nature et efficacité des mesures d'atténuation de ces impacts ciblant spécifiquement les femmes.
- ▶ Évolution des niveaux de vie des femmes et des hommes des différentes catégories socioéconomiques impactées par le projet.
- ▶ Évolution du nombre de femmes et des ratios hommes/femmes parmi les employés des entreprises travaillant sur le projet ou parmi les personnes formées.



### Quand une mesure d'atténuation des risques accroît la vulnérabilité des femmes

Le projet de barrage de Sardar Samovar en **Inde** a entraîné un déplacement forcé de population. La tenure foncière dans les villages affectés était une tenure coutumière, informelle. Afin de leur assurer une sécurité foncière à l'issue du déplacement, les ménages expropriés se sont vu accorder des titres fonciers officiels sur les sites de réinstallation en compensation de la perte de leurs terres. Cependant, ces nouveaux titres de propriété furent établis au nom du chef de ménage, qui était dans la plupart des cas un homme. En cas de divorce ou de veuvage post-déplacement,

les femmes se retrouvaient sans accès à la terre, alors qu'elles bénéficiaient d'un accès à la terre individuel dans l'ancien système coutumier. Dans certains cas, les femmes chefs de ménages durent faire établir des titres de propriété au nom d'un de leurs fils, et devenaient donc dépendantes du bon vouloir de celui-ci. Une mesure d'indemnisation, dont le but était d'accorder une plus grande sécurité foncière aux personnes déplacées par le projet, aboutit finalement à aggraver les inégalités de genre en aggravant l'insécurité foncière des femmes.

Source: Lyla Mehta, "The Settler and His Wife," *Deportate, Esuli E Profughe Special Issue Engendering Migration and Displacement in Developing Countries: Focus China*, no. 17 (2011): 25.

# SECTION 3

## INTÉGRATION DE LA DIMENSION GENRE DANS LA PHASE D'IDENTIFICATION ET D'INSTRUCTION DU PROJET

Cette section comporte les fiches suivantes :

- Fiche 1 :** Intégration du genre dans le cycle du projet – p. 33
- Fiche 2 :** Clés pour une analyse genre – p. 34
- Fiche 3 :** Questions clés lors de l'identification – p. 39
- Fiche 4 :** Notations marqueur CAD / Avis développement durable et exigences minimales – p. 41
- Fiche 5 :** Questions clés lors de l'instruction – p. 43
- Fiche 6 :** Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées – p. 45
- Fiche 7 :** Les indicateurs – p. 48
- Fiche 8 :** Intégrer le genre dans les études de faisabilité – p. 54
- Fiche 9 :** Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale – p. 59
- Fiche 10 :** Genre et diligences environnementales et sociales – p. 64
- Fiche 11 :** Dialogue avec les partenaires sur le genre – p. 66

Cette fiche explique quelles actions mener à quel moment pour intégrer le genre tout au long du cycle du projet AFD. Elle peut également servir pour le cycle de projet de DPO qui comprend les mêmes grandes étapes du cycle de projet.

COMITÉS ET DOCUMENTS	ACTIONS GENRE	FICHES GENRE	DILIGENCES E&S*
<b>IDENTIFICATION</b>			
<p><b>Fiche d'Identification de Projet (FIP)</b></p> <p style="text-align: center;">Comité d'Identification</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>er</sup> questionnaire sur le genre pour identifier <i>a priori</i> les enjeux (risques et opportunités) : diagnostic et analyse genre préalable.</li> <li>Début du dialogue avec la contrepartie sur l'intégration du genre dans le projet.</li> <li>Intégration du genre dans les études de diagnostic (faisabilité) pour avoir le contexte genre de départ (données désagrégées) et préciser les points et modalités d'intégration du genre dans le projet.</li> </ul> <p>→ Finalisation de la FIP – Identification de la notation CAD-DD.</p>	<p><b>Fiche 2 :</b> Clés pour une analyse genre</p> <p><b>Fiche 3 :</b> Questions clés lors de l'identification</p> <p><b>Fiche 11 :</b> Dialogue avec les partenaires sur le genre</p> <p><b>Fiche 8 :</b> Intégrer le genre dans les études de faisabilité</p> <p><b>Fiche 10 :</b> Genre et diligences environnementales et sociales</p> <p><b>Fiche 4 :</b> Notations marqueur CAD/ Avis développement durable et exigences minimales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation E&amp;S initiale (classement A, B+, B, C).</li> <li>Évaluation des enjeux de genre.</li> </ul>
<b>INSTRUCTION</b>			
<p><b>Fiche de Présentation de Projet (FPP)</b></p> <p style="text-align: center;">Comité de crédit</p> <p><b>Note au Conseil d'Administration (NCA)</b></p> <p style="text-align: center;">Conseil d'Administration</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur la base des résultats de la faisabilité et de la mission d'identification, déterminer :               <ul style="list-style-type: none"> <li>les objectifs genre et les exigences minimales du projet ;</li> <li>les indicateurs désagrégés pour le suivi de l'intégration du genre durant la mise en œuvre du projet.</li> </ul> </li> <li>Poursuite du dialogue avec la contrepartie et avec les autres acteurs du projet.</li> </ul> <p>→ Finalisation de la FPP – Confirmation de la notation CAD-DD.</p>	<p><b>Fiche 5 :</b> Questions clés lors de l'instruction</p> <p><b>Fiche 6 :</b> Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p> <p><b>Fiche 7 :</b> Les indicateurs</p> <p><b>Fiche 9 :</b> Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale</p> <p><b>Fiche 11 :</b> Dialogue avec les partenaires sur le genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan d'action genre.</li> <li>EIES/Évaluation E&amp;S restreinte</li> <li>CGES/PGES</li> <li>Cadre de politique de réinstallation/ Plan d'action de réinstallation/ Plan succinct de réinstallation.</li> </ul>
<b>EXÉCUTION</b>			
<p><b>Convention</b></p> <p><b>Rapports de suivi d'exécution</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des indicateurs définis durant l'instruction : intégration du genre dans les rapports de suivi réguliers du projet/dans les missions de supervision.</li> </ul>	<p><b>Fiche 12 :</b> Questions clés lors de la supervision</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clauses E&amp;S des DAO.</li> <li>Engagements d'information E&amp;S pour les rapports de suivi des PGES/PEES/ PAR/Clauses E&amp;S.</li> </ul>
<b>POST-ÉVALUATION</b>			
<p><b>Rapport d'Achèvement de Projet (RAP)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation <i>ex post</i> des résultats obtenus en termes de genre, sur la base notamment des indicateurs définis durant l'instruction.</li> </ul>	<p><b>Fiche 13 :</b> Questions et points clés de l'évaluation <i>ex post</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports de suivi E&amp;S.</li> </ul>

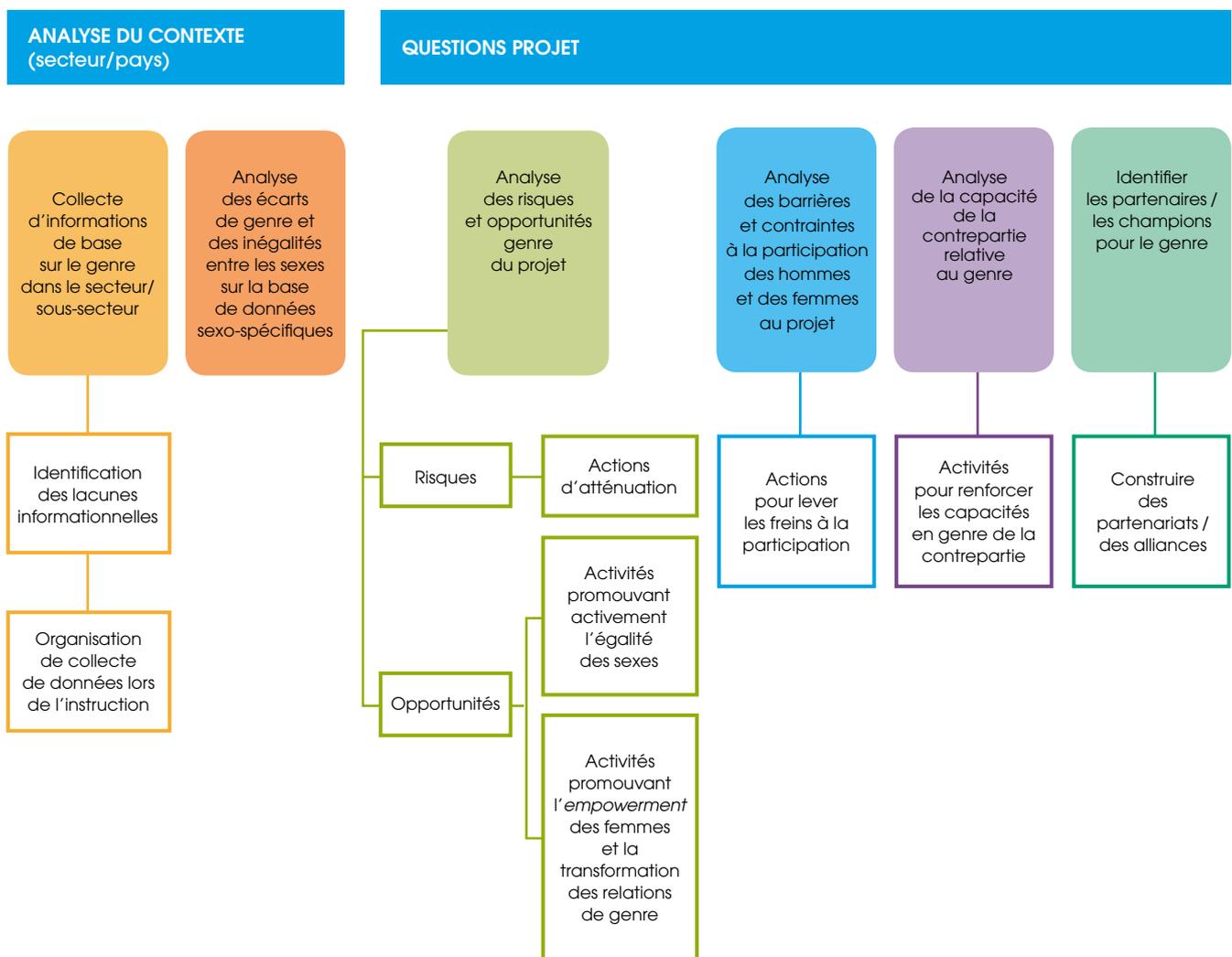
\* Voir la boîte Genre et Diligences E&S pour plus de précisions.

Cette fiche présente les points d'application d'une analyse genre, de manière générique puis sur le secteur de l'eau et de l'assainissement. Elle peut être utilisée par les chefs de projet et les personnels d'agence, durant la préparation des projets (identification et d'instruction). Les différents types d'analyse proposés dans cette fiche peuvent se faire successivement ou en parallèle ; **il n'y a pas d'ordre chronologique précis à suivre pour leur réalisation.**

Cette fiche peut également servir de base pour rédiger une composante spécifique sur le genre dans les TdR des études de faisabilité, d'impact ou autres études complémentaires.

Elle complète les **Fiches 3** et **5** sur les questions clés lors de l'identification et de l'instruction.

**ANALYSE DU GENRE AU COURS DES PHASES D'IDENTIFICATION ET D'INSTRUCTION**



## L'analyse genre dans les projets Eau et Assainissement

Dans certains secteurs, comme l'éducation, l'agriculture ou la santé, l'analyse de genre peut utiliser des données sur les inégalités entre les sexes à partir de variables définies. On analysera les écarts de taux de scolarisation filles/garçons, les écarts en terme de possession de titre fonciers formels ou d'accès à la terre reconnus, les variations des taux de morbidité ou de mortalité de telle ou telle maladie selon les sexes, ou bien encore les différences dans les accès aux services de santé. Ces différentes variables peuvent être lues au niveau individuel.

Dans le secteur de l'eau et l'assainissement, une telle analyse est possible si des données existent, mais n'a pas le même impact sur la définition même du projet. Par exemple, on peut comparer les volumes d'eau utilisés quotidiennement par tel ou tel segment de la population, mais il sera difficile de désagréger cette donnée par sexe. Par contre, comme il est possible de connaître la part d'hommes et de femmes dans chaque segment (géographique, socioéconomique, religieux ou selon toute autre variable), on peut dire qu'en ciblant tel ou tel quartier, village, catégorie de population (dans le cas de la mise en place d'un tarif social), on peut toucher plus ou moins de femmes. On peut aussi accorder une attention plus particulière aux ménages dirigés par des femmes par exemple.

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, la cible des projets, et l'échelle d'analyse, est quasiment toujours le ménage. Un branchement à l'eau ne permet pas de distinguer les profils de consommation selon le sexe des différents membres du ménage.

Les analyses genre dans le cadre de projets d'eau et d'assainissement auront une portée différente en fonction du type de projets ou des composantes qu'il comporte :

- ▶ Dans les projets/composantes incluant un accès au service, elle va se concentrer l'analyse de la demande, en considérant les relations entre les hommes et les femmes comme usagers, clients ou bénéficiaires. On analysera la répartition sexuelle des tâches et/ou des charges au sein de la cellule domestique et la différenciation des besoins entre hommes et femmes.
- ▶ Dans les projets de grosses infrastructures (production et/ou transport, réseau primaire), l'analyse genre va se concentrer *a priori* sur les impacts des travaux.
- ▶ Dans les projets intervenant sur les filières ou les entreprises d'eau et d'assainissement, l'analyse portera sur les enjeux de genre dans l'offre de services.
- ▶ Dans les projets d'appui sectoriel, d'appui à des politiques publiques ou de renforcement des capacités des sociétés nationales ou communales gestionnaires du service, elle va se concentrer sur les aspects institutionnels et d'emploi/ressources humaines.
- ▶ Dans tous les types de projets, les activités de consultation, de participation ou de diffusion d'information impliquent d'analyser les contraintes pesant sur les hommes et les femmes.

Une liste indicative de question types à se poser est présentée ici. Elle devra être adaptée à la nature des projets et au contexte local.

**ANALYSE DE LA DEMANDE : LES HOMMES ET LES FEMMES EN TANT QU'USAGERS, CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES**

(voir Fiche 8 : Intégrer le genre dans les études de faisabilité)

<p><b>Répartition des tâches et des charges dans les ménages</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'eau est-elle utilisée différemment par les hommes et les femmes (usages productifs / reproductifs) ? Les besoins des hommes et des femmes sont-ils différents ?</li> <li>▶ Quelle est la division sexuelle des tâches concernant les thèmes concernés par le service (eau, déchets, assainissement) ?</li> <li>▶ Qui paie le service ?</li> <li>▶ Qui décide du prix du service ?</li> <li>▶ Qui paie l'investissement initial (connexion pour réseau eau ou assainissement) ou la construction (p.ex. assainissement autonome) ?</li> <li>▶ Qui est impliqué dans la gestion du service ? Ou dans l'interaction avec les gestionnaires du service ?</li> <li>▶ Comment les hommes et les femmes participent-ils aux processus de décisions ?</li> </ul>
<p><b>Santé et environnement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les femmes et enfants souffrent-ils de problèmes sanitaires et environnementaux liés à l'eau et à l'assainissement ?</li> <li>▶ Les hommes souffrent-ils de problèmes similaires ?</li> </ul>
<p><b>Participation des hommes et des femmes au projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Quelles sont les contraintes pesant sur la participation des femmes et des hommes au projet ? (p.ex. en termes de disponibilité, d'horaires, de contraintes culturelles, d'accès à certains lieux ou forum)</li> <li>▶ Quelles sont les actions définies par le projet pour intégrer ces contraintes et assurer la participation équitable des femmes et des hommes ?</li> <li>▶ Les TdRs des études et des activités d'intermédiation sociale incluent-ils des demandes/compétences spécifiques sur le genre ?</li> <li>▶ Les ressources humaines (animateurs, formateurs) et matérielles (temps, moyens de déplacement) pour les activités d'intermédiation sociale sont-elles prévues et sécurisées ? (Une ligne budgétaire spécifique est-elle prévue ?)</li> </ul> <p>(voir Fiche 9 : Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale)</p>
<p><b>Intégration des problématiques genre dans la définition du projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le design technique des systèmes d'assainissement a-t-il été discuté avec les hommes et les femmes ?</li> <li>▶ Les connaissances, attitudes et pratiques des femmes et des hommes sont-elles différenciées ?</li> <li>▶ Les préférences des femmes et des hommes sur les modes d'accès à l'eau, aux systèmes d'assainissement, ainsi qu'au design technique des installations prévues (branchements, latrines, etc.) sont-elles identifiées et prises en compte ?</li> <li>▶ Le budget du projet inclut-il des lignes spécifiques pour des actions intégrant le genre ?</li> <li>▶ Les effets et les impacts sur les femmes et les hommes sont-ils évalués, et suivis de façon distincte ?</li> </ul>
<p><b>Effets du projet sur les rapports de genre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Est-ce que le projet affectera les hommes et les femmes de façon différente ?</li> <li>▶ Le projet répond-il aux besoins spécifiques des femmes et à ceux des hommes ?</li> <li>▶ La répartition des rôles prévue va-t-elle faire porter plus de charge sur les femmes ou les hommes ?</li> <li>▶ Sait-on qui du mari ou de l'épouse paie ou paiera le service ? l'investissement initial ? les réparations et l'entretien ? quelle part le paiement du service représente-t-il dans le budget de l'homme et celui de la femme ?</li> </ul>

**ANALYSE DES IMPACTS NÉGATIFS : LES FEMMES PARMIS LES PERSONNES AFFECTÉES PAR LE PROJET (PAP)**

**Impacts négatifs**

- ▶ Le projet est-il susceptible d’avoir des risques (p.ex. perte d’emploi, maladies sexuellement transmissibles, trafic humain, augmentation de la charge de travail) ou des impacts négatifs affectant les femmes plus gravement que les hommes (p.ex. dégradation des ressources naturelles, déplacement de populations) ?
  - ▶ Quelles sont les actions ou réalisations du projet pouvant produire ces risques ou ces impacts ? (p.ex. augmentation des tarifs, réforme sectorielle, construction d’infrastructures).
  - ▶ Les différences des risques et impacts subis par les hommes et les femmes sont-ils identifiés ?
  - ▶ Des déplacements de populations sont-ils à prévoir ?
  - ▶ Le cadre légal et les pratiques de tenure foncière limitent-ils l’accès à la propriété des femmes ?
  - ▶ Les femmes affectées sont-elles identifiées distinctement des hommes ?
  - ▶ Quelles sont les mesures envisagées pour identifier, gérer et atténuer ces risques et impacts ?
  - ▶ Les consultations avec les personnes affectées sont-elles adaptées aux contraintes des hommes et des femmes ?
- (voir **Fiche 10** : Genre et diligences environnementales et sociales)

**ANALYSE DU CONTEXTE DE GENRE (FORMATIONS, RH, CARRIÈRES) DANS LES PROFESSIONS DU SECTEUR DE L’EAU ET DE L’ASSAINISSEMENT**

**Opportunités d’emplois**

- ▶ Quel est le taux d’emploi féminin dans le secteur (parmi les agences gouvernementales et publiques ainsi que dans le secteur privé) ?
- ▶ Le projet peut-il offrir des emplois aux femmes (p.ex. lors des activités de construction, au sein des équipes du projet, en tant qu’agent du service clientèle ou comme releveur de compteurs, agents administratifs ou tout autre emploi dans les entreprises du secteur de l’eau et de l’assainissement ? À combien de personnes / mois le volume de ces emplois peut-il être estimé ?

**Environnement de travail**

- ▶ Les entreprises/administrations du secteur de l’eau et de l’assainissement ont-elles un code de conduite ou des procédures hygiène-santé-sécurité intégrant les enjeux de genre ?
- ▶ Ces entreprises/administrations ont-elles une stratégie de gestion des ressources humaines sensible au genre ?
- ▶ Le projet peut-il améliorer ces procédures et pratiques ?

**Représentation aux postes à responsabilité**

- ▶ Quel est le taux de représentation des femmes aux postes à responsabilité des entreprises sectorielles / des administrations du secteur ?

**Dimension institutionnelle**

- ▶ Les femmes ont-elles un accès équitable aux opportunités de formation dans les entreprises et les agences du secteur de l’eau et de l’assainissement ? Le projet peut-il offrir plus d’opportunités de formation pour les femmes ?
- ▶ Le rôle des femmes dans la mise en place de partenariats public-privé peut-il être appuyé (p.ex. femmes dirigeantes de petites entreprises de services d’eau ou d’assainissement) ?
- ▶ Quel est le niveau de connaissance et de sensibilité aux enjeux de genre des personnels et responsables des agences et entreprises sectorielles ? Des actions de sensibilisation et de formation aux enjeux de genre sont-elles possibles ?

ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE CADRE SECTORIEL

**Politique sectorielle**

- ▶ Des données désagrégées sont-elles disponibles pour l'objet et la zone d'intervention du projet ?
- ▶ Les documents de politique sectorielle mentionnent-ils les enjeux de genre ?  
Des objectifs spécifiques concernant ces enjeux sont-ils définis ?  
Quelle déclinaison opérationnelle dans les programmes de mise en œuvre des politiques sectorielles ?
- ▶ Les enjeux de genre sont-ils pris en compte par des institutions d'autres secteurs (p. ex. ministère de la Femme ou des Affaires sociales) ? Quelle collaboration entre ces institutions ?
- ▶ Existe-t-il des points focaux genre dans les administrations du secteur Eau et Assainissement ? avec quelles compétences ?
- ▶ Existe-t-il des lignes budgétaires sectorielles réservées pour des actions sur le genre ?
- ▶ Les processus de suivi-évaluation de la politique sectorielle impliquent-ils les hommes et les femmes ?

**Organisations ou réseaux de femmes**

- ▶ Des organisations représentant les femmes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement existent-elles ?
- ▶ Sont-elles identifiées et participent-elles à l'élaboration des politiques sectorielles ?
- ▶ Est-il possible de développer des partenariats avec ces organisations ?

QUESTIONS À SE POSER	OUTILS DISPONIBLES
<b>Lorsque le projet est évoqué avec le partenaire</b>	
1. Les enjeux de genre dans ce secteur et ce pays sont-ils précisés et pris en compte dans la demande ?	<p>Profils Genre Pays :</p> <p><b>Fiche 14</b> : Sources de données sur le genre et le secteur de l'eau et de l'assainissement</p>
2. La demande de financement mentionne-t-elle des enjeux de genre ? Quelle est l'attitude de la contrepartie par rapport à l'intégration de l'approche genre ?	<b>Fiche 11</b> : Dialogue avec les partenaires sur le genre
3. Quels sont les présupposés concernant les rôles des hommes et des femmes présents dans la demande de financement ? Ces présupposés ont-ils une incidence sur la façon dont le projet est conçu ?	<b>Fiche 2</b> : Clés pour une analyse genre
4. Une analyse genre doit-elle être conduite pour l'identification de ce projet ?	
<b>Sur l'analyse du contexte sectoriel</b>	
5. Les enjeux de genre dans le pays et le secteur (voire sous-secteur) sont-ils décrits ? Des indicateurs sexo-spécifiques sont-ils utilisés ?	<p>Profils Genre pays :</p> <p><b>Fiche 14</b> : Sources de données sur le genre et le secteur de l'eau et de l'assainissement</p>
6. Quelles sont les conditions légales, culturelles, politiques, économiques et sociales concernant le genre qui peuvent avoir une influence sur le projet ou sur lesquelles le projet peut avoir une influence ?	<p>Profils Genre pays :</p> <p><b>Section 1</b> : Introduction au genre dans le secteur eau et assainissement</p>
7. La prise en compte du genre peut-elle avoir une influence sur la conception du projet ?	<p><b>Fiche 2</b> : Clés pour une analyse genre</p> <p><b>Fiche 4</b> : Notations marqueur CAD / Avis développement durable et exigences minimales</p> <p><b>Fiche 6</b> : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p>
8. Existe-t-il des projets similaires ayant pris en compte le genre ? Si oui, de quelle façon l'ont-ils fait ?	<p><b>Section 5</b> : Benchmark sur les pratiques des bailleurs en matière d'intégration du genre dans le secteur eau et assainissement</p> <p><b>Secteur 6</b> : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p>
9. Des compétences et expertises en termes d'analyse sociale et de genre existent-elles et sont-elles identifiées dans le pays d'intervention ?	<b>Fiche 11</b> : Dialogue avec les partenaires sur le genre
10. Y a-t-il un objectif principal ou secondaire de réduction des inégalités de genre ?	<p><b>Fiche 2</b> : Clés pour une analyse genre</p> <p><b>Fiche 4</b> : Notations marqueur CAD / Avis développement durable et exigences minimales</p> <p><b>Annexe 1</b> : Modalités d'utilisation du marqueur CAD / OCDE sur l'égalité H-F</p> <p><b>Annexe 2</b> : Notation de la dimension Égalité H-F de l'Avis DD</p>
11. Y a-t-il des lignes budgétaires réservées à des actions genre ?	<b>Fiche 6</b> : Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées

QUESTIONS À SE POSER	OUTILS DISPONIBLES
<b>Analyse <i>a priori</i> des effets du projet sur la réduction des inégalités et les rapports de genre (FIP) :</b>	
<p><b>12.</b> Une analyse genre spécifique a-t-elle été conduite (p.ex. dans une phase précédente, dans une évaluation, par l'AFD, un autre bailleur, ou une ONG) ? Sinon, une étude spécifique est-elle nécessaire ?</p> <p><b>13.</b> Si le projet est en cofinancement, quelles sont les pratiques du ou des autres bailleurs en matière de genre ?</p>	<p><b>Fiche 11 :</b> Dialogue avec les partenaires sur le genre</p>
<p><b>14.</b> La mise en œuvre du projet entraîne-t-elle des risques sociaux importants (p.ex. déplacements de population, pertes de revenus, pollution) ?</p>	<p><b>Fiche 10 :</b> Genre et diligences environnementales et sociales</p> <p>Classement du projet A, B+ ou B et inclusion des aspects genre dans les EIES, PGES et PAR</p>
<p><b>15.</b> Le projet est-il susceptible de perpétuer ou de renforcer les inégalités de genre ? / Le projet est-il susceptible de réduire l'écart et les inégalités de genre ?</p>	<p><b>Fiche 2 :</b> Clés pour une analyse genre</p> <p><b>Fiche 4 :</b> Notations marqueur CAD / Avis développement durable et exigences minimales</p> <p><b>Fiche 6 :</b> Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p>
<p><b>16.</b> Y a-t-il des activités spécifiques dédiées au genre, ou qui contiennent des enjeux de genre (p.ex. participation des bénéficiaires, intermédiation sociale, formulation de politiques publiques ou de stratégies sectorielles) ?</p>	<p><b>Fiche 2 :</b> Clés pour une analyse genre</p> <p><b>Fiche 6 :</b> Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p>
<p><b>17.</b> Y a-t-il des indicateurs genre pré-identifiés ?</p> <p><b>18.</b> Les indicateurs pré-identifiés peuvent-ils être désagrégés selon le sexe ?</p>	<p><b>Fiche 7 :</b> Les indicateurs</p>
<p><b>19.</b> Une consultation avec les bénéficiaires finaux a-t-elle été faite / doit-elle être faite pour définir le projet ?</p>	<p><b>Fiche 9 :</b> Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale</p>

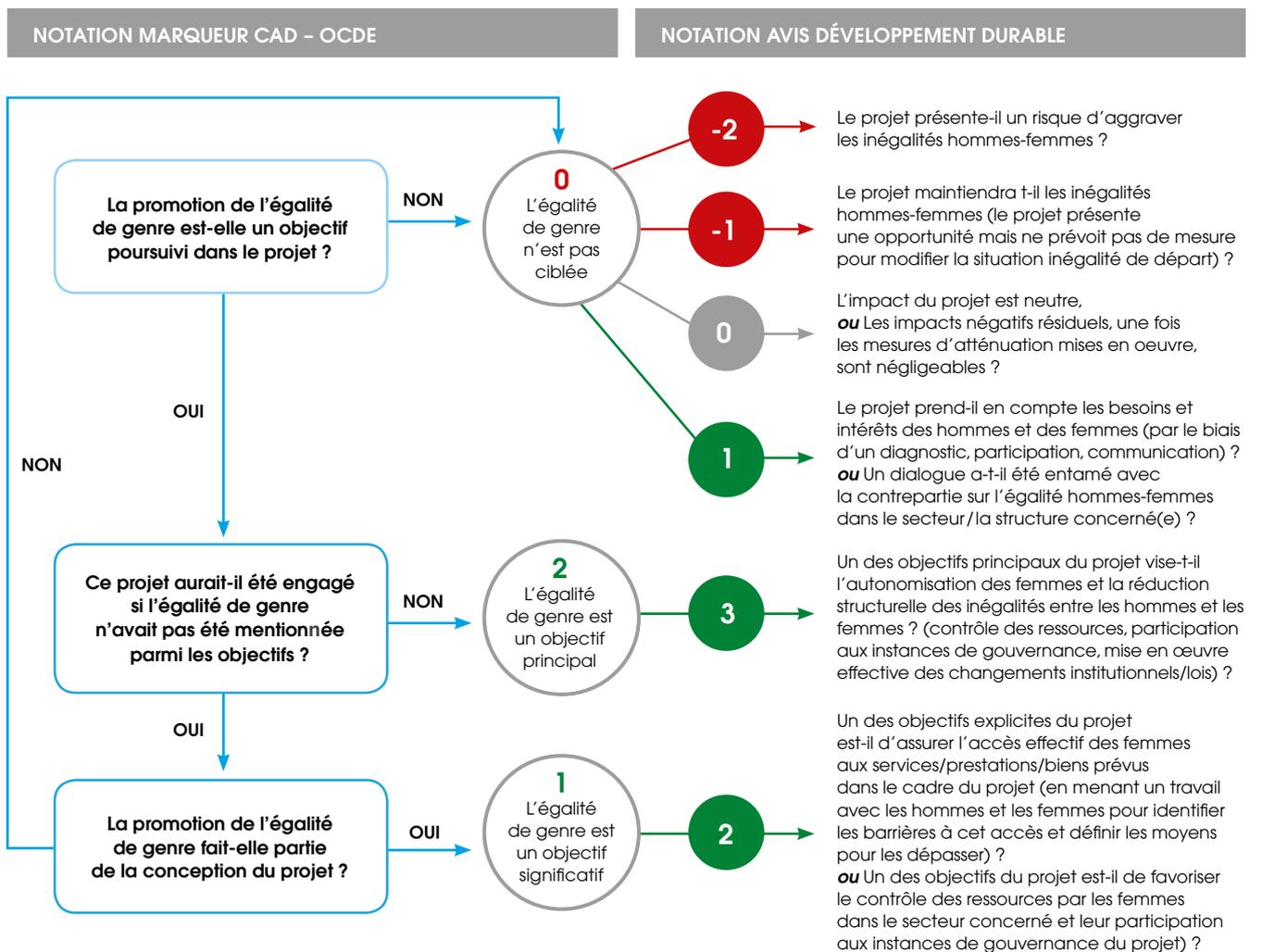
Tous les projets faisant partie du périmètre<sup>15</sup> doivent recevoir une « Notation Genre », qui induit des exigences minimales. Deux systèmes de notation sont utilisés à l'AFD pour évaluer la prise en compte du genre dans ses projets : le marqueur genre du CAD de l'OCDE et la dimension Égalité hommes-femmes de l'Avis développement durable.

Un système d'équivalence a été développé entre les deux systèmes, présenté dans la figure ci-dessous.

Lors de l'instruction des projets, les chargés de projets ne doivent renseigner que la notation développement durable dans le système d'information (le renseignement de l'équivalence CAD se fait automatiquement).

Des compléments méthodologiques sur la notation CAD/OCDE et sur la notation Avis développement durable sont présentés en annexes 1 et 2 du présent document.

## L'ÉQUIVALENCE ENTRE LE MARQUEUR ÉGALITÉ H-F CAD OCDE ET LA NOTATION ÉGALITÉ F-H DANS L'AVIS DÉVELOPPEMENT DURABLE

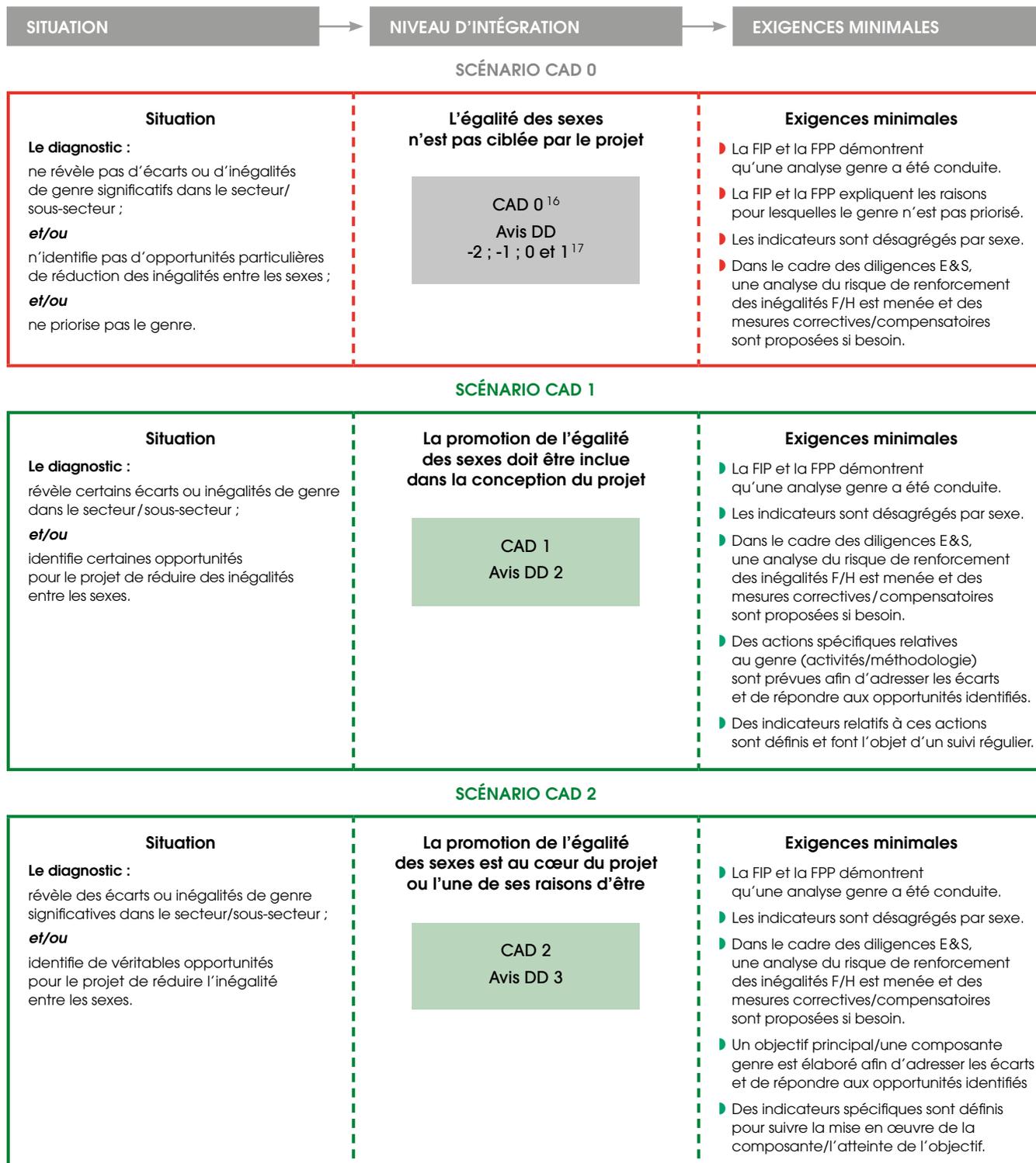


<sup>15</sup> Le périmètre de notation « marqueur CAD/OCDE Égalité F/H » correspond à la typologie de projets suivante : États étrangers, Subvention Projet (Subventions programme 209 y compris PRCC et microfinance), Prêts (hors sous-participation), IS3TF, C2D (UPPTE) et ONG. Les autres opérations (notamment les ABG, les lignes de crédit non affectées et projets financés sur les Outre-Mer) sont exclus, conformément au DOS Genre 2, ainsi que les FERC, FRCG et délégations de fonds pour lesquels le marqueur CAD n'est pas pertinent.

Le périmètre de l'Avis DD correspond à la même typologie de projets ; cependant, il ne s'applique pas aux prêts d'un montant inférieur à 5 M€ et aux subventions d'un montant inférieur à 1,5 M€. Pour les projets pour lesquels l'Avis développement durable ne s'applique pas (opérations en prêts d'un montant inférieur à 5 M€ et subventions d'un montant inférieur à 1,5 M€) mais qui entrent dans le périmètre du marqueur CAD, les chargés de projets doivent renseigner le marqueur CAD dans le système d'information.

## EXIGENCES MINIMALES

Le premier questionnement genre (diagnostic et analyse genre préalable) permet d'identifier *a priori* les risques, les enjeux et les opportunités du projet en la matière. En fonction de l'importance de ces derniers et de l'ambition du projet en termes de genre, plusieurs scénarios s'offrent aux chefs de projet, comprenant chacun des exigences minimales.



<sup>16</sup> Marqueur Genre du CAD/OCDE. Voir Annexe 1 (Modalités d'utilisation du marqueur CAD/OCDE sur l'égalité hommes-femmes).

<sup>17</sup> Dimension 3 « Égalité hommes-femmes » de la notation « Avis développement durable » de l'AFD. Voir Annexe 2 (Notation de la Dimension Égalité hommes-femmes de l'Avis développement durable de l'AFD).

QUESTIONS À SE POSER	OUTILS DISPONIBLES
<b>Préparation des TdR des études de faisabilité et études d'impact</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Des données désagrégées par sexe sont-elles disponibles pour le secteur et la zone du projet ? Si non, la collecte de données désagrégées est-elle spécifiée dans les TdR socio-éco des études de faisabilité et d'impact ?</li> <li>2. Les TdR des études de faisabilité et d'impact demandent-ils une analyse du contexte socioéconomique, de la demande, des besoins ou des impacts qui distinguent les hommes et les femmes ? Le niveau d'analyse demandé est-il plus fin que l'échelle du ménage ?</li> <li>3. Les compétences socioéconomiques demandées incluent-elles spécifiquement des compétences sur le genre ?</li> <li>4. La méthodologie des enquêtes et de l'analyse socioéconomique proposée dans les offres et proposition de projet est-elle satisfaisante ?</li> </ol>	<p><b>Fiche 8 :</b> Intégrer le genre dans les études de faisabilité</p>
<b>Intégration du genre dans le design institutionnel du projet</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Les impacts ou objectifs spécifiques sur le genre sont-ils : (1) identifiés et explicites, et (2) discutés avec la maîtrise d'œuvre et/ou la contrepartie ?</li> </ol>	<p><b>Fiche 4 :</b> Notations marqueur CAD / Avis développement durable et exigences minimales</p> <p><b>Fiche 11 :</b> Dialogue avec les partenaires sur le genre</p>
<ol style="list-style-type: none"> <li>6. La contrepartie et/ou la maîtrise d'œuvre a-t-elle en interne les capacités nécessaires à la prise en compte des aspects genre ou au suivi des impacts genre ?</li> </ol>	<p><b>Fiche 11 :</b> Dialogue avec les partenaires sur le genre / Analyse et renforcement des capacités de la contrepartie.</p>
<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Quels sont les besoins de renforcement des équipes projets locales sur les aspects genre ?</li> </ol>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Un expert social compétent sur le genre est-il nécessaire ? Si oui, est-il identifié et inclus dans le budget ?</li> </ol>	<p><b>Fiche 6 :</b> Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p>
<ol style="list-style-type: none"> <li>9. Y a-t-il une description claire de la division du travail, de l'accès/ du contrôle des ressources, des besoins pratiques et stratégiques des hommes et des femmes, du processus de décision ?</li> <li>10. Des données qualitatives et quantitatives sur le genre sont-elles disponibles ?</li> <li>11. Est-il possible d'identifier des besoins, des usages/ pratiques, des impacts différenciés selon les sexes sur ce projet ? Y a-t-il un accès et un contrôle différenciés aux ressources liées au projet (foncier, revenus financiers, ressources naturelles, temps, etc.) ?</li> <li>12. Les données socioéconomiques présentées sont-elles désagrégées par sexe ? par niveaux socioéconomiques, par religion, ethnie, occupation professionnelle ou toute autre catégorie sociale pertinente au regard du contexte et de l'objet de l'intervention ?</li> </ol>	<p><b>Fiche 2 :</b> Clés pour une analyse genre</p> <p><b>Fiche 8 :</b> Intégrer le genre dans les études de faisabilité</p>



...

QUESTIONS À SE POSER	OUTILS DISPONIBLES
<p><b>13.</b> Quel est le degré de consultation ou de concertation avec les bénéficiaires (analyse sexo-différenciée de la demande, prise en compte des besoins sexo-spécifiques) ?</p>	<p><b>Fiche 9 :</b> Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale</p>
<p><b>14.</b> Les indicateurs de suivi portant sur le genre proposés sont-ils pertinents, robustes et faciles à collecter ? Le cas échéant, un protocole de collecte des données servant à renseigner les indicateurs genre est-il proposé ?</p> <p><b>15.</b> La qualité du traitement de la problématique genre dans les études est-elle suffisante pour les enjeux du projet ? Ces enjeux sont-ils priorités ?</p>	<p><b>Fiche 7 :</b> Les indicateurs</p>
<p><b>16.</b> Quelles modifications peuvent être apportées au design du projet (objectifs, activités, indicateurs) sur la base des analyses produites ?</p>	<p><b>Fiche 6 :</b> Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p>

### Indications de lignes budgétaires pour la phase d'identification

ACTIVITÉS À BUDGÉTISER	COMMENTAIRES
<b>Jours supplémentaires pour les études de faisabilité réservés pour une étude des enjeux de genre</b>	Selon le type de projet la durée peut varier, mais un minimum de 7 jours devrait être alloué pour des études spécifiques tout en considérant que pendant les autres collectes de données des questions relatives au genre doivent aussi être posées.
<b>Activités de diagnostic de la capacité genre de la contrepartie</b>	La durée de ce diagnostic devrait être d'au moins 2 jours.
<b>Activités de sensibilisation avec la contrepartie</b>	Il peut être utile de prévoir une demi-journée d'atelier pour sensibiliser la contrepartie à la nécessité d'intégrer une dimension genre et, si possible et pertinent, des objectifs genre dans le projet.

### Indication de lignes budgétaires pour la phase d'instruction

ACTIVITÉS À BUDGÉTISER	COMMENTAIRES
<b>Formation-renforcement des capacités avec un focus genre</b>	À destination des contreparties, du personnel du projet, des administrations du secteur (vulgarisateurs/animateurs) ou à destination des populations bénéficiaires.
<b>Animation sociale / activités IEC / consultation des populations</b>	Cela peut inclure la production de messages médiatiques, de matériel pédagogique sensible au genre ; l'organisation de réunions publiques séparées pour les hommes et les femmes si nécessaire.
<b>Inclure une expertise genre spécifique</b>	Selon la taille et la nature des objectifs genre du projet, le recrutement d'un expert technique genre peut être justifié ; recrutement de « champions genre » vivant au sein des communautés.
<b>"Seed money" selon le projet</b>	Il peut être pertinent de prévoir des moyens financiers pour soutenir des activités génératrices de revenus comme des "revolving funds" ou pour servir de levier pour mener à d'autres financements.
<b>Activités de capitalisation sur le thème du genre</b>	En fonction du projet et de son ambition en termes d'objectifs genre, il peut être pertinent de prévoir des activités de partage des expériences, à mi-chemin d'un projet ou de dissémination des bonnes pratiques à la fin d'un projet.

## Quelques pistes pour l'intégration du genre dans le budget du projet

- ▶ Intégrer une composante « expertise genre » spécifique.
- ▶ Établir un fonds spécifique (fonds d'innovation, fonds pour des subventions à faibles montants, fonds pour des activités génératrices de revenus) : ce fonds peut servir à financer de petites activités portant sur le genre qui seront alignées avec les objectifs du projet dont elles permettront l'opérationnalisation.
- ▶ Conditionner le décaissement de certains frais (par exemple les frais généraux) à la participation d'un certain pourcentage de femmes dans les activités.
- ▶ Conditionner le taux du prêt à l'inclusion d'éléments promouvant l'égalité de genre (ex : critères d'allocation de bourses prévoyant la parité hommes/femmes ou incluant une dimension de discrimination positive pour les filles).

Le tableau suivant présente des exemples de stratégies et d'activités pour intégrer le genre dans un projet Eau et Assainissement. Les activités présentées ici sont génériques, et peuvent potentiellement concerner tout type de projet AFD du secteur Eau et Assainissement.

Pour des pistes d'activités/de composantes spécifiques aux différents types de projet AFD du secteur et aux différents enjeux de genre s'y rapportant, se référer à la **section 2** de la présente boîte à outils (partie « Stratégies et bonnes pratiques »).

### EXEMPLES D'ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DU GENRE<sup>18</sup>

STRATÉGIE	ACTIVITÉS RÉALISÉES (OUTCOME)	RÉSULTATS (OUTPUT)
Identifier et analyser les différences de besoins, d'usages et de demandes et/ou les différences de connaissances-attitudes et pratiques des femmes et des hommes concernant les services d'eau et d'assainissement	Enquêtes socioéconomiques quantitatives (enquêtes ménages désagrégées H-F) et/ou qualitatives (p. ex. <i>focus groups</i> , <i>MARP</i> , cartographie participative, et/ou entretiens semi-directifs, observations socio-anthropologiques).	Études et données identifiant et analysant les différences entre hommes et femmes quant aux besoins et demandes vis-à-vis des services d'eau et d'assainissement. Identification des enjeux de genre dans le contexte du projet vis-à-vis de ces services.
Augmentation de l'inclusion des femmes dans les processus de prise de décision	Fourniture d'appui au renforcement de capacités et d'opportunités pour les femmes de participer aux processus de prises de décision.	Augmentation de la participation et de l'influence des femmes dans les processus de prise de décision.
Intégration du genre dans les politiques sectorielles	Développement de documents sectoriels de planification et de stratégie intégrant des objectifs spécifiques sur les enjeux de genre.	Mise en œuvre des stratégies et plans sectoriels pour l'atteinte des objectifs d'intégration du genre définis.
Campagnes de sensibilisation et d'éducation sensibles au genre	Développement de méthodes et supports de sensibilisation et d'éducation sensibles au genre.	Amélioration de la prise de conscience des inégalités de genre et amorce d'un changement dans les relations de genre.

...

<sup>18</sup> Adapté de Water Governance Facility, *Mainstreaming Gender in Water Governance Programmes: From Design to Results*, 2014, [www.watergovernance.org](http://www.watergovernance.org).

...

STRATÉGIE	ACTIVITÉS RÉALISÉES (OUTCOME)	RÉSULTATS (OUTPUT)
Développer les activités économiques et les revenus des femmes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement	Fourniture de formations et de ressources pour augmenter les opportunités économiques des femmes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.	Amélioration des revenus et des opportunités économiques des femmes.
Collecter des données sur le genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement	Définition d'un/de protocole(s) de collecte de données désagrégées selon le sexe dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.	Les données sur le genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sont disponibles et alimentent la planification sectorielle.
Améliorer la prise en compte des opinions des femmes par le renforcement des associations de femmes œuvrant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement	Sessions de formation et de renforcement des capacités à destination des associations de femmes œuvrant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.	La participation des associations de femmes œuvrant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est améliorée.

## Pistes pour intégrer le genre dans la gouvernance du projet

### Composition du comité de pilotage

- S'assurer que le comité de pilotage du projet comprenne des hommes et des femmes. Exiger un quota de femmes (ou d'hommes) si besoin au départ et prévoir un renforcement de capacités si nécessaire.
- Intégrer le point focal genre (s'il existe) de la contrepartie dans le comité de pilotage.
- Intégrer le point focal genre du ministère de tutelle ou de l'agence nationale du sous-secteur, pour avis, même lorsque ces derniers ne sont pas la contrepartie.

### Suivi-évaluation

- Évaluer la pertinence du système de suivi-évaluation par rapport à la collecte d'informations pertinentes pour suivre la participation et les résultats du projet sur les hommes et les femmes, la possibilité d'obtenir les données ventilées par sexe sur la base des indicateurs pertinents définis lors de l'instruction, ne se limitant pas au quantitatif ni à l'accès.
- S'assurer qu'un point genre est inclus dans les ordres du jour des réunions de suivi du projet, afin d'analyser les données et de faire le point sur les stratégies mises en œuvre et les opportunités futures.

- Prévoir des activités de partage d'expériences et de bonnes pratiques pour encourager la capitalisation de l'existant et la mutualisation des initiatives.

### Points focaux genre

- Nommer un point focal genre pour le projet, ou un binôme homme-femme, afin de s'assurer qu'un suivi spécifique soit effectué.

### Redevabilité

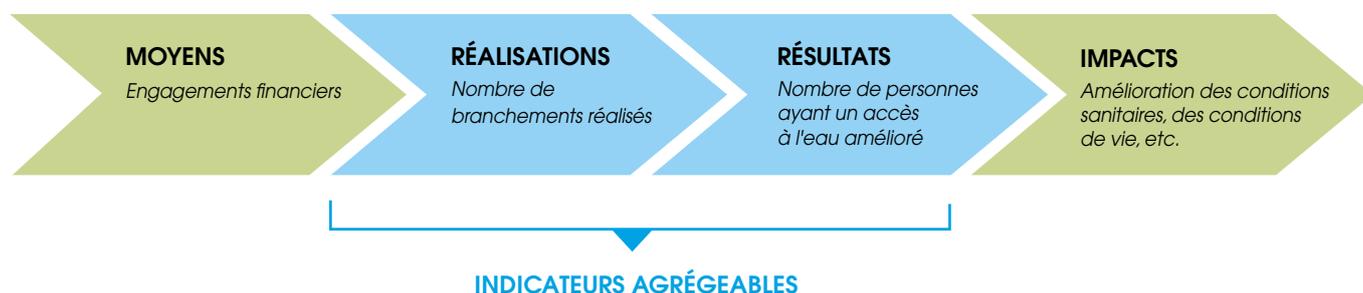
- Demander selon quelles modalités les responsabilités pour le genre seront intégrées dans le projet/la gestion du projet.



Dans le cadre d'un projet, la composition des équipes de direction des établissements et des équipes du personnel administratif et de supervision (ministère, services décentralisés/déconcentrés, inspection) peut faire l'objet d'un objectif de progression sur un indicateur de parité.

Il existe quatre types principaux d'indicateurs permettant d'évaluer les projets de développement : les indicateurs de **moyens**, de **réalisations**, de **résultats** et d'**impact**. Les indicateurs agrégeables de l'aide bilatérale sont des indicateurs chiffrés qui comprennent, pour un secteur, des indicateurs de réalisations ou de résultats. Ils se situent ainsi entre le suivi des moyens et celui des impacts proprement dit.

## LES DIFFÉRENTS TYPES D'INDICATEURS<sup>19</sup>



Ces différents types d'indicateurs peuvent prendre en compte les rapports de genre. L'intégration de la dimension genre passe en effet par la **désagrégation systématique de l'ensemble des indicateurs du cadre logique**, pas seulement ceux se rapportant aux actions visant spécifiquement les rapports de genre.

## Intégration du genre aux indicateurs agrégeables

Les indicateurs agrégeables AFD pour le secteur de l'eau et de l'assainissement sont :

- ▶ Nombre de personnes gagnant un accès pérenne à un service d'eau potable ;
  - dont le nombre d'élèves et/ou de patients gagnant un accès pérenne à un service d'eau potable.
- ▶ Nombre de personnes gagnant un accès à un système d'assainissement ;
  - dont le nombre d'élèves et/ou de patients gagnant accès à un système d'assainissement.
- ▶ Nombre de personnes dont la qualité du système d'alimentation en eau potable (AEP) est améliorée.
- ▶ Nombre de personnes dont la qualité du système d'assainissement est améliorée.
- ▶ Capacité de traitement des eaux usées financée.
- ▶ Économies d'eau potable.
- ▶ Nombre de personnes sensibilisées à l'hygiène.

<sup>19</sup> Source : AFD – PSP/PST, décembre 2013, Consolidation des indicateurs CICID États étrangers *ex post* 2012.

La méthode de calcul des indicateurs agrégables, mesurant le nombre de bénéficiaires, peut permettre facilement une désagrégation par sexe de certains d'entre eux. Cette méthode se base en effet sur le nombre de branchements ou de points d'accès effectués, et sur le nombre moyen de personnes par ménages ou sur le nombre d'élèves ou de patients. Si les données sont disponibles (soit auprès de l'opérateur du service, soit au niveau des statistiques nationales ou locales), il suffit de rajouter le nombre moyen de femmes et d'hommes par ménage ou sur l'ensemble de la population de la zone d'intervention, ou parmi les élèves et les patients. On peut dès lors obtenir les indicateurs suivants :

- ▶ Nombre de personnes gagnant un accès pérenne à un service d'eau potable, **dont nombre de femmes** ;
- dont nombre d'élèves **garçons et filles** et/ou de patients **et de patientes**.

- ▶ Nombre de personnes gagnant un accès à un système d'assainissement ;
- dont nombre d'élèves **garçons et filles** et/ou de patients **et de patientes**.
- ▶ Nombre de personnes dont la qualité du système d'AEP est améliorée.
- ▶ Nombre de personnes dont la qualité du système d'assainissement est améliorée.
- ▶ Capacité de traitement des eaux usées financée.
- ▶ Économies d'eau potable.
- ▶ Nombre de personnes sensibilisées à l'hygiène.

## Exemples d'indicateurs sur le genre

Les tableaux suivants détaillent les indicateurs de moyens, de réalisations, de résultats et d'impacts ayant trait au genre. **Ces tableaux présentent une liste d'indicateurs dans laquelle les responsables opérationnels des projets AFD peuvent piocher. Il ne s'agit donc pas d'une grille d'indicateurs applicables systématiquement et de manière exhaustive pour chaque projet.**

### % Indicateurs de moyens

- ▶ Existence ou non de montants spécifiquement réservés à des actions genre.
- ▶ Montants des lignes budgétaires ayant pour objectif principal la lutte contre les inégalités de genre.
- ▶ Montants des lignes budgétaires ayant pour objectif secondaire ou indirect la lutte contre les inégalités de genre.
- ▶ Montants alloués aux études et/ou à l'expertise intégrant les enjeux de genre (tant pour les phases d'instruction que de mise en œuvre).
- ▶ Nombre de personnes ayant une expertise genre impliquées dans le projet (pour sa préparation et sa mise en œuvre), et position dans le schéma institutionnel du projet.
- ▶ Nombre de femmes dans les équipes de gestion et de mise en œuvre du projet (et ratio femmes/hommes).
- ▶ Volume d'assistance technique financé sur le genre.

## % Indicateurs de réalisations

### IEC / RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- ▶ Nombre de femmes interrogées lors des enquêtes et des activités IEC (et ratio femmes/hommes associé).
- ▶ Ou nombre de réunions tenues avec uniquement des femmes (et ratio réunions femmes/réunions mixtes ou hommes).
- ▶ Nombre d'actions de formation ayant ciblé spécifiquement les femmes (et ratio formations ciblant les femmes/formations non ciblées).
- ▶ Nombre d'actions de sensibilisation (éducation à l'hygiène) ayant ciblé spécifiquement les hommes/les femmes.
- ▶ Ou nombre de femmes/d'hommes ayant participé à des actions d'éducation à l'hygiène.

### ACCÈS AUX SERVICES

- ▶ Nombre d'infrastructures publiques bénéficiant d'un accès à l'eau ou à l'assainissement amélioré prenant en compte des considérations de genre (p.ex. latrines séparées selon les sexes et latrines intégrant les besoins d'hygiène menstruelle).
- ▶ Nombre de femmes employées dans les équipes projet (et ratio femmes/hommes associé) et type de poste occupé (par type d'institution/organisme).

### APPUI AUX SOCIÉTÉS D'EAU/D'ASSAINISSEMENT

- ▶ Mise en place d'une politique RH interne prenant en compte le genre.
- ▶ Intégration de données sur le genre/désagrégées dans la base de données sur la clientèle.

### APPUI À LA POLITIQUE SECTORIELLE

- ▶ Nombre de sessions, d'ateliers ou de formations organisés sur l'intégration du genre dans les politiques sectorielles.
- ▶ Nombre d'études réalisées sur le genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

## % Indicateurs de résultats

### ACCÈS AUX SERVICES

- ▶ Nombre de femmes gagnant un accès pérenne à une source d'eau améliorée / à un système d'assainissement amélioré (et ratio femmes/hommes associé).
- ▶ Nombre de ménages dirigés par des femmes gagnant un accès à une source d'eau améliorée / à un système d'assainissement (et ratio ménages dirigés par des femmes/ménages dirigés par des hommes associé).
- ▶ Nombre de femmes touchées par les accès à l'eau/à l'assainissement réalisés dans des infrastructures publiques (et ratio femmes/hommes associé).
- ▶ Nombre de femmes touchées par les accès à l'eau/à l'assainissement réalisés dans des infrastructures publiques intégrant des considérations de genre.
- ▶ Montant moyen payé par les femmes chefs de ménage pour l'accès au service amélioré (et ratio associé montant moyen femmes chefs de ménage/hommes chefs de ménage).
- ▶ Proportion de ménages dont l'accès au service est payé par la femme.

### IEC/RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

- ▶ Nombre de femmes ayant renforcé leurs capacités (et ratio femmes/hommes parmi les bénéficiaires d'actions de formation ou de renforcement de capacités).
- ▶ Nombre de femmes impliquées formellement dans la gestion des services (hydraulique rurale et semi-urbaine ; et ratio femmes/hommes).
- ▶ Nombre de femmes participant aux prises de décision sur les services (et ratio femmes/hommes dans les instances gestionnaires et décisionnaires).

### APPUI AUX SOCIÉTÉS D'EAU/D'ASSAINISSEMENT

- ▶ Taux de féminisation du personnel des sociétés d'eau et d'assainissement, aux différents niveaux de responsabilité (et ratios d'emplois femmes/hommes associés).
- ▶ Taux de féminisation du personnel des petits opérateurs privés des services d'eau et d'assainissement, aux différents niveaux de responsabilité (et ratios d'emplois femmes/hommes associés).

### APPUI À LA POLITIQUE SECTORIELLE

- ▶ Part des dépenses publiques affectée directement à des associations ou groupes de femmes travaillant sur les questions d'eau et d'assainissement, ou à des groupes visant spécifiquement les femmes sur ces enjeux.

## % Indicateurs d'impacts

### ACCÈS AUX SERVICES

- ▶ Volume d'eau moyen consommé par les ménages dirigés par des femmes, à comparer avec celui des ménages dirigés par des hommes, et évolution de ces volumes avant/après projet.
- ▶ Évolution des usages différenciés de l'eau à l'intérieur des ménages (part des différents usages reproductifs/productifs selon le sexe).
- ▶ Évolution des usages différenciés des installations sanitaires selon le sexe des membres du ménage.
- ▶ Évolution des données sanitaires/scolaires/économiques désagrégées par sexe en lien avec le secteur eau et assainissement (p.ex. prévalence des maladies hydriques selon le sexe, taux de scolarisation nets par sexe, niveaux de revenus par sexe, etc.).
- ▶ Évolution de la fréquence et de la nature des violences faites aux femmes lors de l'utilisation des services ou de la corvée d'eau et/ou lors de l'utilisation des sanitaires.
- ▶ Évolution des priorités ou préférences selon le genre quant aux services d'eau et d'assainissement.
- ▶ Différences d'évolution en matière de types d'assainissement (latrines)/ d'accès à l'eau entre les ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes.
- ▶ Évolution de la part que représente le paiement du service d'eau/d'assainissement dans le budget de la femme et de l'homme (y compris entretien, réparations, etc.) dans les zones ciblées par le projet et dans les zones non ciblées par le projet.
- ▶ Évolution de la volonté et de la capacité à payer selon le sexe (et évolution du ratio volonté-capacité des femmes /volonté-capacité des hommes) et selon le sexe du chef de ménage (et ratio chefs de ménage femmes/chefs de ménage hommes associés).
- ▶ Bénéfices sociaux et économiques spécifiques pour les hommes et les femmes d'un accès à un service amélioré et coûts sociaux et économiques différentiels pour les femmes et les hommes du manque d'accès à un service amélioré (comparaison avec la situation « sans projet »).
- ▶ Coûts et bénéfices sociaux et économiques selon le genre et selon le sexe du chef de ménage des modes de gestion des services mis en place par le projet (privatisation, gestion communautaire, etc.).
- ▶ Évolution dans le contrôle par les femmes de l'accès au service.
- ▶ Évolution de l'appréciation du service par les hommes et les femmes (comparaison attentes avant-projet et satisfaction après-projet).

### APPUI AUX SOCIÉTÉS D'EAU/D'ASSAINISSEMENT

- ▶ Évolution du nombre de femmes employées (par niveau hiérarchique) au début du projet et à la fin dans les sociétés d'eau et d'assainissement.
- ▶ Variation du taux d'emploi féminin (par niveau hiérarchique) au début du projet et à la fin dans les sociétés d'eau et d'assainissement.
- ▶ Évolution du nombre de femmes employées (par niveau hiérarchique) au début du projet et à la fin chez les petits opérateurs privés.
- ▶ Variation du taux d'emploi féminin (par niveau hiérarchique) au début du projet et à la fin chez les petits opérateurs privés.



...

#### APPUI À LA POLITIQUE SECTORIELLE

- ▶ Évolution du nombre d'objectifs spécifiques au genre dans les politiques sectorielles nationales au cours du financement AFD.
- ▶ Évolution du nombre de projets/programmes dans lesquels le genre est pris en compte et opérationnalisé.

#### GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

- ▶ Nombre de femmes (et ratio hommes/femmes) parmi les populations affectées par des impacts négatifs d'activités liées au projet (p. ex. expropriations).
- ▶ Nombre, nature et efficacité des mesures d'atténuation de ces impacts ciblant spécifiquement les femmes.

Cette fiche propose des éléments pour intégrer le genre dans les études de faisabilité ou les études d'impact pour les projets où des enquêtes socioéconomiques doivent être effectuées (analyse de la demande, étude de la capacité à payer, évaluation des impacts sur les ménages, etc.). Cela concerne donc les projets où des populations locales peuvent être (i) soit des bénéficiaires, en ayant accès à un nouveau service ou dans le cas de l'amélioration d'un service existant, (ii) soit des personnes affectées directement ou indirectement, que ce soit par des travaux de construction d'infrastructures<sup>20</sup> ou par des réformes sectorielles, comme la mise en place d'une nouvelle tarification. Les éléments méthodologiques qui suivent (dont éléments de TdR) s'appliquent à ces différents types d'études.

### Questions de méthode

#### Terminologie

Dans le cas des projets d'eau et d'assainissement, l'utilisation du vocable « usager » masque souvent les différences de sexe. Les services promus sont conçus comme étant neutres du point de vue du genre. Les « usagers » sont le plus souvent assimilés à des « ménages ». Or, ce n'est souvent pas le même membre du ménage qui utilise le service, le paie, est enregistré comme client, exerce un droit de regard sur la gestion ou participe à celle-ci, ou encore fait entendre sa voix de citoyen dans la définition et la régulation d'un service. La catégorie « usager » regroupe souvent implicitement en pratique toutes ces distinctions.

#### Questionnaires

Dans la plupart des cas, quels que soient les types d'enquêtes (connaissances-attitudes-pratiques (CAP), analyse de la volonté à payer, etc.), celles-ci sont limitées à des « questionnaires ménage ». Cette échelle d'analyse n'est pas toujours la seule utilisable et surtout la plus adaptée : il arrive fréquemment que les questions d'eau et d'assainissement ne puissent être contenues dans les limites sociales, économiques et matérielles du « ménage ». Ainsi, utiliser ce dernier comme unité d'analyse revient souvent à masquer les rapports de genre, en obscurcissant ou en passant sous silence les différences existant entre les membres constituant ces ménages (en matière de préférences, de besoins, de charges, etc.). Le « ménage » (tout comme les « communautés locales » ou les « populations locales ») n'est pas une unité socioéconomique indifférenciée et homogène, composée d'intérêts convergents<sup>21</sup>. Il est

composé d'individus aux rôles et responsabilités différents. Les hommes et les femmes peuvent coopérer au sein du ménage, mais leurs besoins et intérêts peuvent aussi être opposés, contradictoires, voire conflictuels. Le ménage est également le lieu principal où se produisent et se reproduisent les inégalités liées aux rapports de genre.

Il ne faut donc pas se limiter à des « questionnaires ménages » classiques. Il faut dépasser les limites propres à ce type d'approche, soit en multipliant les outils et les types de collecte de données, soit en définissant une méthodologie des enquêtes ménages permettant d'analyser les questions d'eau et d'assainissement à l'aune des rapports de genre.

L'enjeu est d'arriver à obtenir une échelle d'analyse plus fine que le « ménage », et de produire des données éclairantes sur les besoins, contraintes et enjeux de chacun de ses membres face au service proposé par le projet.

Il est possible de définir un échantillonnage selon le genre si la cible est l'abonné, par exemple. Si l'on cherche des répondants individuels, on fera ainsi attention à avoir autant de répondantes femmes que de répondants hommes.

Il est plus difficile d'inclure une variable genre dans l'échantillonnage si l'échelle de collecte d'informations est le ménage ou le domicile. On peut certes demander à ce que les ménages dirigés par des femmes reçoivent une attention spécifique. Mais puisque les ménages sont généralement formés autour d'un ou plusieurs couples, ils comporteront par définition des hommes et des femmes.

<sup>20</sup> La prise en compte du genre dans les études d'impact est détaillée dans les diligences E&S, en particulier pour les projets classés, A, B+ ou B en termes d'impact social.

<sup>21</sup> Les sciences sociales ont déconstruit l'utilisation de cette conception du ménage dans les projets de développement. Voir par exemple : Bridget O'Laughlin, "Unsettled Debates in Development Thinking: Conceptualizing Households in Rural Africa," *Development and Change* Virtual Issue, no.1 (2012), ou Amartya Sen, *Gender and Cooperative Conflicts* (World Institute for Development Economics Research Helsinki, 1987), [http://www.wider.unu.edu/publications/working-papers/previous/en\\_GB/wp-18/\\_files/82530817554384479/default/WP18.pdf](http://www.wider.unu.edu/publications/working-papers/previous/en_GB/wp-18/_files/82530817554384479/default/WP18.pdf)

Par contre, il est possible d'introduire dans les questionnaires ménages des questions spécifiques sur les rapports de genre : répartition des charges entre les membres du ménage, participation au processus de décision, part des revenus de chacun dans les dépenses du ménage, type d'utilisation du service par les femmes et les hommes, etc. Si l'échelle de collecte d'informations est le ménage, l'objectif sera de réussir à documenter les rapports de genre existant au sein de l'espace domestique, en ce qui concerne l'usage, la gestion ou le paiement du service.

Il est également possible d'avoir une section du questionnaire portant sur le ménage dans son ensemble, visant à qualifier la composition du ménage et d'autres variables, puis des sections séparées pour les maris et les épouses.

### Outils qualitatifs

Les enquêtes ménages sont parfois complétées par des *focus groups* et/ou des entretiens avec des personnes ressources. De même, des méthodes dites participatives (p. ex. MARP) peuvent être utilisées lors des enquêtes. La validité de ces différents types de démarches, souvent rassemblées sous le terme de « méthodes qualitatives », repose sur le savoir-faire et l'expérience des enquêteurs<sup>22</sup>. Les données obtenues peuvent facilement être biaisées. Là aussi, une rigueur méthodologique est nécessaire : il ne s'agit pas simplement d'aller « discuter » avec quelques personnes : des compétences et des méthodologies spécifiques doivent être mobilisées. Il est nécessaire d'établir l'écart entre les discours, souvent normatifs, et les pratiques effectives des différents acteurs interrogés.

Les données qualitatives sont souvent perçues comme anecdotiques ou *ad hoc*. Or, ce sont souvent les informations qualitatives collectées à une échelle fine qui permettent d'identifier clairement les problèmes et les solutions. Les données qualitatives sont également dépréciées du fait de la difficulté à leur attribuer une valeur statistique. Les enquêtes quantitatives et qualitatives peuvent fonctionner de façon complémentaire : une enquête qualitative exploratoire très localisée ou sur un échantillon restreint peut permettre d'identifier des variables significatives qui servent ensuite à alimenter des enquêtes quantitatives à une échelle plus vaste.

### Désagrégation des données secondaires disponibles

La plupart des données secondaires (déjà disponibles dans la littérature, dans des rapports d'évaluation ou de recherche) sont actuellement rarement désagrégées par sexe. Cependant, les bailleurs intègrent peu à peu cette demande dans leurs études. Il est donc utile de demander aux consultants d'utiliser le plus possible les données existantes déjà désagrégées par sexe.

### Étude du contexte institutionnel

De même, l'étude du contexte institutionnel comprend en général assez peu de données désagrégées. Il peut être utile de demander soit de collecter soit d'utiliser des données, telles que la part d'emploi des femmes aux différents échelons des organismes en charge de la gestion des services d'eau ou d'assainissement.

<sup>22</sup> Voir Nour-Eddine Sellamna, Marilou Mathieu, and Philippe Lavigne Delville, *Les Enquêtes Participatives En Débat: Ambition, Pratiques et Enjeux* (KARTHALA Editions, 2000).

## Éléments de TdR

Les éléments de TdR suivants, présentés par rubriques, peuvent être utilisés soit pour des projets mettant en place un service inexistant, soit pour des projets appuyant le renforcement ou l'amélioration d'un service existant. Les éléments de résultats demandés peuvent pour la plupart être mobilisés à la fois sur des problématique d'accès à l'eau et sur des problématiques d'accès à l'assainissement.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Ajouter parmi les objectifs spécifiques de l'étude :

- ▶ Établir une analyse des pratiques et des demandes liées au projet, à différentes échelles (districts, quartiers/villages, ménages, intra-ménage) avec une approche genre (à adapter selon le contexte du projet).

### MÉTHODE

Les données utilisées pour l'analyse devront autant que possible être désagrégées par sexe.

Les soumissionnaires devront présenter de façon détaillée les méthodes envisagées pour collecter et analyser les données aux différentes échelles.

Des enquêtes ménages devront être réalisées, et incluront les différences d'usages, de pratiques, d'attentes et de charges entre les sexes au sein des ménages quant au service. Le soumissionnaire devra proposer un plan d'échantillonnage.

Des méthodes qualitatives viendront compléter les données collectées par questionnaires, pour approfondir l'analyse à l'échelle intra-ménage. Le soumissionnaire détaillera la façon dont les données qualitatives seront validées.

Les soumissionnaires devront notamment détailler les méthodes envisagées pour interroger les femmes et les hommes d'un même ménage, afin de distinguer les informations concernant le ménage dans son ensemble des informations sexo-spécifiques. La façon dont la définition des questionnaires permettra d'intégrer ces différentes échelles devra être expliquée, ainsi que les modes de validation des questionnaires.



## RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Le consultant procédera à un diagnostic de la situation actuelle basé sur l'analyse des données recueillies, les inventaires réalisés et les résultats des enquêtes effectuées. Il évaluera les effets et impacts du projet sur les hommes et les femmes.
- ▶ L'analyse devra présenter les données collectées en les ventilant en fonction des différents groupes socioéconomiques identifiés (selon leur niveau de pauvreté ou de richesse, leur emplacement géographique, la religion, l'ethnie, la taille du ménage ou toute autre variable significative). Le sexe du chef de ménage constituera obligatoirement l'une des variables utilisées pour la ventilation des données.

Des études de cas précises seront fournies pour illustrer et préciser les principaux enjeux identifiés par les analyses développées, pour chacun des groupes socioéconomiques pertinents identifiés.

L'analyse devra préciser les bénéfices (économiques ou d'autres types) de l'accès à un service amélioré, pour les femmes et les hommes.

### L'analyse devra notamment détailler au minimum les points suivants :

#### Si le service existe déjà

- ▶ Les femmes et les hommes du ménage ont-ils un usage différent du service ? Si oui, quels sont ces usages ? (distinguer usages productifs/reproductifs)
- ▶ Qui paie le service ?
- ▶ Quelle part le paiement du service représente-t-il dans le budget du ménage ? et/ou dans le budget individuel de la personne qui le paie ?
- ▶ Quels sont les processus de décision quant au service (pour un branchement à un service collectif p. ex.) à l'échelle intra-ménage et aux autres échelles ? Existe-t-il un contrôle intra-ménage de l'accès au service ?
- ▶ Par qui les installations sont-elles entretenues ? le cas échéant, qui paie ces réparations ou ces entretiens ?
- ▶ Quelles sont les différences entre les attentes des hommes et des femmes par rapport au projet ?

#### Si le service n'existe pas et que le projet crée un nouveau service

- ▶ Qui réalise les tâches que le service apporté par le projet prendra en charge (corvée d'eau, gestion des déchets solides, etc.) ?
- ▶ Combien de temps ces tâches prennent-elles et/ou combien coûtent-elles (situation avant-projet) ?
- ▶ Comment sont répartis ce temps et/ou ces coûts entre les différents membres du ménage (situation avant-projet) ?
- ▶ (Latrines/assainissement) : quelles sont les pratiques actuelles des hommes et des femmes ? Quelles raisons motivent ces pratiques ? Les hommes et les femmes peuvent-ils partager les mêmes latrines, les mêmes douches ? Y a-t-il des normes culturelles ou des interdits concernant l'usage des latrines pour les femmes et les hommes ?
- ▶ Combien les femmes / les hommes seraient prêts à payer pour bénéficier d'un service amélioré ?
- ▶ Quels sont les avantages et contraintes d'un service amélioré pour les femmes et les hommes ?
- ▶ Qui décide de l'investissement initial pour accéder au service ?
- ▶ Qui paie l'investissement initial ?
- ▶ Qui paiera les frais d'entretien/ de réparation ?
- ▶ Quelles sont les priorités et/ou attentes techniques différenciées par sexe quant au projet (type d'accès à l'eau, type de paiement, type de latrines, niveau de prix du service, facilité d'entretien etc.) ?
- ▶ Quelles sont les attentes des hommes et des femmes sur le projet ?

#### Pour l'analyse du contexte national et institutionnel

- ▶ L'échelle et la nature des dépenses dans le secteur concerné par le projet, la différence entre dépenses d'investissements et dépenses de fonctionnement.
- ▶ Part de femmes aux différents échelons des organismes en charge de la gestion du service.
- ▶ Part des différents budgets ciblant spécifiquement les femmes.

COMPÉTENCES

La proposition devra détailler les compétences nécessaires à la mise en œuvre de la méthode retenue, en les justifiant par rapport aux différentes contraintes et groupes cibles pré-identifiés. Le nombre et les profils des enquêteurs devront correspondre au volume et à la nature nature des enquêtes à effectuer.

- ▶ Expert senior international : formation supérieure en sciences sociales (sociologue, anthropologue, socioéconomiste) avec une expertise/expérience avérée en matière de méthodologie genre, expérience du secteur et de la région ou du pays, 10 ans d'expérience, avec des références en supervision d'enquêtes ménages (*l'expertise internationale peut ne pas être requise en fonction du type ou de la taille du projet et en fonction des compétences existant dans le pays*).
- ▶ Superviseur / expert senior national : formation supérieure en sciences sociales (sociologue, anthropologue, socioéconomiste) avec une expertise/expérience avérée en matière de méthodologie genre, expérience du secteur et de la zone d'intervention, connaissance des caractéristiques socioculturelles de la zone d'intervention, 7 ans d'expérience, expérience de terrain avérée en matière d'enquêtes ménages et de pratique des méthodes qualitatives intégrant le genre.

Enquêteurs : une équipe mixte devra être proposée, comptant autant de femmes que d'hommes. Les animateurs devront avoir l'expérience du secteur et de la zone d'intervention et une expérience avérée du travail de terrain (au moins 2 ans). Une formation supérieure (Bac + 2 en sciences sociales) est souhaitable. Les animateurs et animatrices devront parler au moins une des langues parlées couramment dans la ou les zones d'intervention. Des compétences/expériences en termes de méthodologie d'enquête intégrant le genre sont souhaitées (sinon, une formation des équipes d'enquêteurs doit être prévue préalablement au démarrage de l'étude).

Grille d'évaluation

ÉLÉMENTS ÉVALUÉS	PONDÉRATION
<p><b>Méthodologie proposée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le soumissionnaire donne-t-il des détails sur la façon dont les enquêtes ménages permettront d'obtenir des données désagrégées à l'échelle intra-ménage ?</li> <li>▶ Des détails sur la façon dont les questionnaires seront conçus ou administrés sont-ils donnés ? Ces détails sont-ils satisfaisants quant à l'obtention des données selon le genre<sup>23</sup> ?</li> <li>▶ Les méthodes d'échantillonnage sont-elles détaillées ?</li> <li>▶ Les équipes d'enquêteurs sont-elles constituées de binômes mixtes ?</li> <li>▶ Des méthodes qualitatives sont-elles proposées ? Sont-elles détaillées ? Se limitent-elles à des entretiens et des <i>focus groups</i> ou proposent-elles des approches plus poussées ?</li> <li>▶ Est-il prévu que les questionnaires soient traduits dans une langue lisible par tous les enquêtés et enquêtées ?</li> <li>▶ L'articulation entre données qualitatives et données quantitatives est-elle décrite ? Est-elle satisfaisante ?</li> </ul>	<p>XX %</p>
<p><b>Compétences proposées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'expertise senior possède-t-elle une expérience avérée des enquêtes ménages ? A-t-elle des références et une expérience satisfaisantes en termes d'approche genre ? A-t-elle un niveau satisfaisant de formation en science sociales ?</li> <li>▶ Les enquêteurs ont-ils une expérience dans les enquêtes ménages, et ont-ils des compétences et expérience en matière d'approche genre ? L'expérience en question est-elle une expérience de terrain ou une expérience académique ?</li> <li>▶ Les enquêteurs parlent-ils au moins une langue véhiculaire locale, dont on est certain qu'elle soit à la fois parlée par les hommes et les femmes ?</li> </ul>	<p>XX %</p>

<sup>23</sup> Des exemples de méthodes permettant la désagrégation par sexe sont indiqués sur le site Gender Asset Gap Project (<http://genderassetgap.org/>)

## Enjeux

Cette fiche présente des éléments de TdR à utiliser lors de la sélection d'un prestataire pour des activités d'intermédiation sociale. Les activités d'intermédiation sociale, de consultation, de sensibilisation ou de communication (appelées dans cette fiche « activités IEC » pour faciliter la lecture) sont généralement confiées à des prestataires spécialisés. Soit cette activité est incluse dans un marché plus vaste, et dans ce cas elle est généralement sous-traitée, soit elle fait l'objet d'un lot à part. Une maîtrise d'œuvre sociale du projet peut être prévue. Dans tous les cas, les méthodes employées pour consulter les populations cibles ou les populations affectées sont susceptibles de toucher les hommes et les femmes de façon différente.

L'enjeu propre aux chargés de projet AFD sera de favoriser l'identification et la sélection de prestataires capables de réaliser des activités IEC intégrant les enjeux de genre et pouvant mettre en œuvre des activités adaptées finement aux contextes sociaux locaux. Pour ce faire, des éléments de TdR ainsi qu'une grille d'évaluation des offres ou propositions est proposée ci-après. Ces éléments ne reprennent pas les objectifs ou les résultats attendus, qui varient selon les projets. Il est en outre difficile de donner des éléments de méthode valables universellement, qui fonctionneront quels que soient le contexte et l'objectif des activités IEC. Les éléments proposés inciteront les soumissionnaires à détailler et à contextualiser leurs méthodologies. Ils visent à cadrer la proposition méthodologique par les prestataires en intégrant des principes robustes d'analyse de diagnostic et de prise en compte des contraintes évoquées supra, issus des sciences sociales.

## Mode d'emploi

Les éléments suivants sont conçus pour s'intégrer dans le modèle type d'appel à proposition de la division Eau et Assainissement de l'AFD, pour les activités IEC<sup>24</sup>.

L'offre ou la proposition présentée par les soumissionnaires accordera d'autant plus d'importance au traitement de l'approche par le genre qu'il aura été précisé explicitement que cet aspect sera partie intégrante de la notation. La grille de notation proposée ci-après peut être utilisée de deux façons :

**1. Les activités IEC sont une des composantes intégrées dans un lot plus vaste.** Dans ce cas, en fonction du système de notation retenu, la grille d'évaluation proposée ci-dessous pourra concerner (i) soit le traitement global de l'approche genre pour l'ensemble des lots, (ii) soit uniquement l'évaluation de la composante IEC. La pondération proposée s'appliquera au total de points réservés soit à la composante, soit à l'approche genre. En fonction de l'importance des enjeux sociaux du projet, il est recommandé qu'un nombre de points soit réservé pour évaluer l'approche genre ou les activités IEC, au minimum 10 points.

**2. Les activités IEC constituent un lot distinct** dans l'attribution des marchés. Dans ce cas, la grille de notation proposée ci-après pourra s'appliquer telle quelle à l'évaluation de l'ensemble du lot.

<sup>24</sup> En particulier la section 4.C « Clarification et contraintes » de ce modèle peut accueillir les éléments 1. et 2. du Tableau 2 ci-dessous. L'ensemble du Tableau 2 peut être réinséré dans le cadre d'un appel d'offre spécifique portant sur les activités IEC.

## ÉLÉMENTS DE TDR POUR LES ACTIVITÉS IEC

### 1. PRISE EN COMPTE DU GENRE

La proposition devra détailler la façon dont les rapports de genre influencent la méthodologie des activités IEC à mettre en œuvre. Les propositions seront évaluées à l'aune des bonnes pratiques selon le genre en matière de consultation et de participation. Les activités développées devront en particulier viser à réduire les inégalités entre hommes et femmes, en termes de participation, d'accès à l'information et d'intégration aux processus de prise de décision.

### 2. DESCRIPTION DES MÉTHODES PROPOSÉES

La méthodologie proposée devra être basée sur une analyse *a priori* des rapports de genre et des structures sociales et hiérarchies locales existantes. Cette analyse devra servir à pré-identifier différents groupes stratégiques et/ou d'intérêts. Les éléments suivants devront être pré-identifiés :

- ▶ différents groupes socioéconomiques ou groupes d'intérêts par rapport à l'objet du projet ;
- ▶ contraintes pesant sur la participation des hommes et des femmes, des filles et des garçons ainsi que des autres groupes socioéconomiques stratégiques, en termes de :
  - disponibilité (tout au long de la journée, selon les jours de la semaine, voire selon les saisons) ;
  - accès aux différents lieux où les activités IEC peuvent se dérouler ;
  - langues pratiquées, niveaux d'alphabétisation ;
  - accès à l'information.

Les cibles, le nombre, l'emplacement, les horaires et les modalités des sessions d'activité IEC doivent être définis et argumentés en fonction des contraintes pré-identifiées. Si nécessaire, des méthodes de consultation distincte devront être développées pour les hommes et les femmes, et/ou les différents groupes stratégiques ou d'intérêts identifiés.

Les outils d'animation proposés devront être adaptés :

- au contexte culturel et aux codes de communication en vigueur dans la zone du projet ;
- à la diversité des contraintes auxquelles font face les différentes catégories de population (en particulier niveau d'alphabétisation, langues).

Ainsi, une diversité de supports pourront être proposés en fonction du contexte (affiches avec texte, affiches avec images, photos, radio, films, théâtre, etc.)

Une étape de validation des éléments pré-identifiés avant le début des activités devra être proposée. La méthode présentée devra tenir compte d'une possible adaptation et inclure des éléments de flexibilité. Elle pourra être itérative dans une certaine mesure.

La méthode proposée devra détailler les enjeux de genre dans les processus de prise de décision des populations consultées/ciblées et proposer une méthodologie assurant que ces enjeux soient pris en compte. La façon dont les représentants officiels et/ou informels seront intégrés au processus doit être décrite.

### 3. COMPÉTENCES MOBILISÉES

La proposition devra détailler les compétences nécessaires à la mise en œuvre de la méthode retenue, en les justifiant par rapport aux différentes contraintes et groupes cibles pré-identifiés. Le nombre et les profils des animateurs devront correspondre au volume et à la nature des activités à effectuer.

- ▶ Expert senior international : formation supérieure en sciences sociales (sociologue, anthropologue, socioéconomiste), expérience du secteur et de la région ou du pays, 10 ans d'expérience, expérience de terrain avérée en matière d'approche participative intégrant le genre (*l'expertise internationale peut ne pas être requise en fonction du type ou de la taille du projet*).
- ▶ Superviseur/expert senior national : formation supérieure en sciences sociales (sociologue, anthropologue, socio-économiste), expérience du secteur et de la zone d'intervention, connaissance des caractéristiques socioculturelles de la zone d'intervention, 7 ans d'expérience, expérience de terrain avérée en matière d'approche participative intégrant le genre.
- ▶ Animateurs : une équipe mixte devra être proposée, comptant autant de femmes que d'hommes. Les animateurs devront avoir l'expérience du secteur et de la zone d'intervention et une expérience avérée du travail de terrain (au moins 2 ans). Une formation supérieure (Bac + 2 en sciences sociales) est souhaitable. Les animateurs et animatrices devront parler au moins une des langues parlées couramment dans la ou les zones d'intervention. Des compétences/ expériences en termes d'approche participative intégrant le genre est souhaitée (sinon, une formation des équipes d'animateurs doit être prévue avant le début des activités IEC).

### 4. MISE EN ŒUVRE

La proposition devra inclure dans l'organisation proposée pour la mise en œuvre les temps de transport éventuels vers les lieux où se dérouleront les activités IEC ; les interprètes éventuellement nécessaires ainsi que les opérations de traduction éventuelle des documents écrits. Les coûts s'y rapportant devront être intégrés dans la proposition financière de l'offre.

### 5. REPORTING

Les rapports d'avancement fourniront systématiquement des données sur le nombre de participants et/ou de personnes rencontrées, désagrégées par sexe.

Ces rapports feront un point régulier sur les résultats de ces activités (en termes de qualité de la communication/ information et de la participation, de difficultés rencontrées, y compris les recommandations pour améliorer ces activités si nécessaire).

## Éléments d'évaluation des offres pour les activités IEC

ÉLÉMENTS ÉVALUÉS	PONDÉRATION
<p><b>Méthodologie proposée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La méthodologie de la consultation (y.c. outils de communication) est-elle détaillée ou reste-t-elle générique ?</li> <li>▶ La méthode proposée est-elle basée sur une analyse du contexte de la zone d'intervention du projet ?</li> <li>▶ Une cartographie des différents groupes sociaux et de leurs interrelations est-elle proposée ? Sert-elle à argumenter la méthode proposée ?</li> <li>▶ Les arguments développés reposent-ils sur une analyse des rapports de pouvoir entre hommes et femmes dans les processus de prise de décision ?</li> <li>▶ Les contraintes des hommes et des femmes sont-ils intégrés explicitement, détaillés et utilisés comme arguments justifiant les méthodes retenues ? Les aspects suivants sont-ils pris en compte :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- temporalité (corvée, travail aux champs, etc. : on ne fixe pas les horaires de consultation en fonction des horaires de bureau ou des horaires des animateurs, mais aux heures où les personnes à consulter sont toutes disponibles) ;</li> <li>- saisonnalité (en fonction de la saison, les hommes ou les femmes peuvent être plus ou moins disponibles, voire absents, notamment en cas de migrations saisonnières) ;</li> <li>- spatialité (l'emplacement des réunions peut présenter des biais en fonction du contexte : par ex., dans certaines sociétés, les femmes ne peuvent pas se rassembler dans l'espace public, et encore moins y prendre la parole) ;</li> <li>- langue de communication (la ou les langues de communication retenues doivent être parlées à la fois par les femmes et les hommes) ;</li> <li>- outils et modes de communication (réunions publiques ou restreintes, avec des représentants, affichage, message radio, etc.).</li> </ul> </li> <li>▶ Comment la vérification des contraintes et des segmentations sociales pré-identifiées est-elle prévue ? Si aucune donnée de terrain récente n'est disponible sur les rapports de genre dans la zone et au sein des groupes sociaux concernés, est-il prévu que la méthodologie soit discutée séparément avec des hommes et des femmes amenés à être consultés pour valider les principes retenus ?</li> <li>▶ Comment est-il proposé que les différents groupes d'intérêts des femmes et des hommes (formels et informels) soient identifiés et retenus pour consultation ?</li> <li>▶ La méthode proposée prévoit-elle des méthodes ou des consultations spécifiques avec les différents groupes d'intérêts ou groupes socioéconomiques (jeunes/aînés, propriétaires fonciers / personnes sans droits fonciers, autochtones/migrants, descendants de castes/non castés, etc.).</li> <li>▶ Les canaux de communication envisagés sont-ils à même de toucher à la fois les femmes et les hommes des différents groupes sociaux (p.ex. radio, affichage, tournées d'information préalables, etc.) ?</li> <li>▶ Des sessions séparées entre hommes et femmes sont-elles prévues ?</li> <li>▶ Quelle flexibilité est prévue ?</li> <li>▶ Les consultations pourront-elles être en partie itératives avec la méthodologie proposée ? Un <i>feedback</i> distinct sera-t-il effectué auprès des hommes comme des femmes ? Des ajustements seront-ils possibles ?</li> </ul>	<p><b>35 %</b></p>

ÉLÉMENTS ÉVALUÉS	PONDÉRATION
<p><b>Compétences proposées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'expertise senior possède-t-elle une expérience avérée des méthodes participatives ? A-t-il des références et une expérience satisfaisante en termes d'approche genre ? A-t-elle un niveau satisfaisant de formation en sciences sociales ?</li> <li>▶ Y a-t-il des femmes et des hommes parmi les animateurs ? Des équipes mixtes sont-elles prévues ? Comptent-elles autant de femmes que d'hommes ?</li> <li>▶ Les animateurs ont-ils une expérience dans les méthodes d'animation participative intégrant le genre ? L'expérience en question est-elle une expérience de terrain ou une expérience académique ?</li> <li>▶ Les animateurs ont-ils de l'expérience dans le secteur ?</li> <li>▶ Les animateurs ont-ils de l'expérience dans la zone d'intervention ?</li> <li>▶ Parlent-ils au moins une langue véhiculaire locale, dont on est certain qu'elle soit à la fois parlée par les hommes et les femmes ?</li> </ul>	<p><b>35 %</b></p>
<p><b>Mise en œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le prestataire a-t-il les capacités matérielles et logistiques nécessaires à la réalisation des activités de communication ?</li> <li>▶ Si des interprètes sont nécessaires, des interprètes femmes et hommes sont-ils prévus ?</li> <li>▶ Les temps prévus pour la campagne de communication sont-ils réalistes au vu des distances à parcourir et des conditions de circulation (un temps court dans des zones reculées et difficiles d'accès indique que le temps effectif alloué à l'échange avec les populations cibles sera sans doute court et aucune flexibilité ne sera possible) ?</li> <li>▶ Si des documents écrits doivent être diffusés, seront-ils traduits dans une langue lue par les hommes et les femmes ?</li> </ul>	<p><b>20 %</b></p>
<p><b>Budget</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le budget proposé est-il réaliste au regard du calendrier retenu, des distances à parcourir et de la méthode proposée ?</li> </ul>	<p><b>10 %</b></p>

En matière de risques sociaux, l'AFD classe les projets qu'elle finance en catégorie A, B+, B ou C en fonction de l'importance des risques sociaux pré-identifiés. Les projets classés en catégorie B+ ou A sont ceux ayant des impacts sociaux importants tels que des déplacements de population ou des violations des traités internationaux relatifs aux droits humains. Les risques sociaux les plus importants sont liés à des projets nécessitant :

- ▶ la libération et/ou l'acquisition d'emprises foncières, de façon temporaire ou permanente, et/ou la restriction d'accès à des espaces utilisés par les populations ;
- ▶ la mise en œuvre d'activités de chantier importantes, qui peuvent entraîner des pollutions ou des afflux localisés de populations, essentiellement masculines.

Ces risques sont distincts des objectifs du projet et sont liés aux activités de mise en œuvre, par exemple aux activités de construction d'infrastructures. Dans le cas du secteur de l'eau et de l'assainissement, ces risques sont généralement liés à la libération temporaire ou définitive des emprises des conduites d'eau ou des réseaux d'assainissement, ou encore des infrastructures de drainage des eaux de pluie. La réalisation d'un barrage visant à accroître les capacités de production d'un système d'adduction d'eau (voir **Exemple et Enjeu 6 : Genre et infrastructures**), ou d'une usine de traitement des eaux peuvent également induire des impacts sociaux et environnementaux. En dehors des infrastructures proprement dites, des modifications d'un système tarifaire peuvent aussi avoir des impacts sociaux importants.

Ces risques et impacts sont anticipés, gérés et atténués par le processus de diligences environnementales et sociales. Ce processus comporte des enjeux de genre importants :

- ▶ du fait des inégalités entre femmes et hommes pré-existantes aux projets, en termes d'accès à la propriété (notamment foncière), d'accès à l'information et de participation aux processus de décision, les femmes sont plus vulnérables que les hommes aux impacts négatifs et moins susceptibles de bénéficier des impacts positifs (par exemple création d'emplois) ;
- ▶ du fait de la division sexuelle des tâches et du travail, les sources de revenus et de subsistance des hommes et des femmes sont différentes : la nature des impacts affectant les hommes et les femmes peut donc être différente ;
- ▶ les projets d'infrastructures et les processus d'étude d'impact qui les accompagnent sont souvent porteurs d'une culture professionnelle masculine : les femmes y sont peu représentées, ce qui induit des biais dans l'analyse des risques spécifiques aux femmes.

**Les mesures de gestion des risques et impacts des projets doivent donc prendre en compte les relations de genre et les inégalités hommes-femmes pour ne pas aggraver ces inégalités ni accroître les vulnérabilités des femmes.**

**Les étapes principales des diligences environnementales et sociales sont :**

- ▶ évaluation préalable des risques E&S, classement du projet en A, B+, B ou C ;
- ▶ pour les programmes comportant une série de sous-projets, ou lorsque le niveau de définition du projet ne permet pas d'identifier avec précision les impacts, un cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) doit définir les principes de gestion des risques qui seront appliqués. Pour ce type de programmes, lorsque des déplacements de population sont pressentis, un cadre de politique de réinstallation (CPR) doit également être élaboré, pour définir les principes selon lesquels ces déplacements seront menés ;
- ▶ une étude d'impact environnemental et social (EIES) est réalisée (une évaluation environnementale et sociale restreinte lorsque le projet est d'une taille limitée ou comporte peu d'impacts), comprenant une étude de l'état initial socioéconomique, une analyse des impacts et des propositions de mesures d'évitement, de réduction ou de compensation de ces impacts. Pour les projets présentant les risques les plus élevés, un plan de gestion environnemental et social (PGES) est élaboré, et un plan d'action de réinstallation (PAR) si des populations doivent être déplacées. Dans tous les cas, un Plan d'engagement environnemental et social (PEES), annexé à la convention de financement, rappelle les engagements pris par la maîtrise d'ouvrage pour limiter les impacts négatifs de l'opération.
- ▶ le PGES/PEES et le PAR doivent être mis en œuvre et les mesures d'atténuation des impacts suivies et évaluées ;
- ▶ une évaluation *ex post* de la mise en œuvre des mesures d'atténuation doit être réalisée.



Une boîte à outils spécifique « Genre et diligences E&S » détaille toutes ces mesures et propose des éléments spécifiques détaillés pour chacune de ces étapes (y compris éléments de TdR).

### Les éléments principaux d'intégration du genre dans les diligences E&S sont les suivants :

- ▶ une étude du cadre légal et institutionnel détaillant les limitations des droits des femmes, notamment en terme d'accès à la propriété, de participation aux processus de décision et/ou de participation à la vie publique, et en regard des textes internationaux signés ou ratifiés par le pays d'intervention ayant des implications en termes de droits des femmes ;
- ▶ la réalisation d'études de l'état initial socioéconomique détaillant la situation des femmes et des hommes, non pas globalement, mais en :
  - présentant des données socioéconomiques désagrégées par sexe ;
  - indiquant la part de femmes dans chaque groupe socioéconomique identifié, ainsi que la part des ménages dirigés par des femmes ;
  - analysant les différences en termes d'accès et d'utilisation des services et infrastructures publics et communautaires en fonction du sexe ;
  - analysant les différences entre les sexes en termes d'accès et de contrôle des ressources naturelles et économiques ;
  - analysant la division du travail et les rapports de genre, la répartition des charges et des tâches au sein des ménages (Voir **Fiche 8 : Intégrer le genre dans les études de faisabilité**).
- ▶ L'analyse des impacts doit :
  - différencier les impacts selon le sexe pour chacune des catégories socioéconomiques affectées ;
  - prendre en compte les ménages dirigés par des femmes et indiquer la proportion de femmes dans chacun des groupes socioéconomiques affectés par le projet.
- ▶ Les processus de consultation publique doivent être adaptés aux contraintes spécifiques aux femmes (voir **Fiche 9 : Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale**).
- ▶ Les mesures d'atténuation des impacts doivent garantir l'égalité des sexes face aux mesures mises en œuvre par le projet.
- ▶ Les mesures d'indemnisation lors des déplacements de population doivent différencier et prendre en compte distinctement les femmes et les hommes présents au sein du ménage. Cela peut se traduire, par exemple, par le recensement et l'enregistrement en leurs noms propres (enjeux d'accès au foncier), par leur participation, partagée, aux décisions relatives au type d'indemnisation du ménage, ou encore à travers la mise en place d'un système de double signature pour le versement des indemnités).
- ▶ Les éléments de suivi et d'évaluation du PGES/PEES devront permettre de suivre séparément la situation des femmes et des hommes affectés par les impacts du projet. Tous les indicateurs socioéconomiques proposés devront dans la mesure du possible être désagrégés par sexe.

### Engager la contrepartie sur le genre

Engager la contrepartie sur les questions de genre et d'égalité des sexes peut être difficile, particulièrement lorsque ces dernières ne sont pas perçues comme une priorité ou lorsqu'elles sont sensibles en raison des facteurs socioculturels qui les sous-tendent.

#### Lors de l'identification et de l'instruction

- ▶ Demander à la contrepartie de formuler sa perception du problème d'égalité des sexes dans le secteur/ sous-secteur sur la base de données quantitatives et qualitatives.
- ▶ Rencontrer les acteurs travaillant sur le genre dans le secteur (points focaux, cellules, bailleurs, ONG) et développer des alliances.
- ▶ Identifier les besoins potentiels de la contrepartie/ du maître d'ouvrage en renforcement de capacités pour mener à bien les objectifs genre ([voir plus loin dans cette fiche : Analyse et renforcement des capacités de la contrepartie](#)) et inclure un volet renforcement des capacités dans le projet.
- ▶ Impliquer la contrepartie dans l'ensemble des études préliminaires se rapportant au genre.
- ▶ Améliorer l'appropriation de la composante genre du projet en impliquant la contrepartie dans son développement dès l'identification.
- ▶ Développer les indicateurs du projet avec la contrepartie – l'intégration des indicateurs genre et la ventilation par sexe de l'ensemble des indicateurs du projet feront ainsi partie du travail de renforcement des capacités genre de la contrepartie.
- ▶ S'accorder sur les indicateurs de résultat et les cibles à réaliser pour les hommes et les femmes. Communiquer sur la nécessité de réaliser ces cibles afin d'engager la discussion sur des indicateurs réalistes ;
- ▶ Dialoguer sur les régions cibles et prioritaires en fonction des données sur le genre.
- ▶ Montrer à la contrepartie que les activités liées au genre (actions spécifiques, composante, méthodologie appliquée transversalement) auront des impacts positifs sur le renforcement des capacités en général (planification, suivi/évaluation, etc.).
- ▶ Demander comment les responsabilités sur le genre seront comprises dans le projet/la gestion du projet.
- ▶ Inspirer la contrepartie en donnant des exemples de projets/stratégies mis en œuvre ailleurs.
- ▶ Faire le lien avec les stratégies nationales pertinentes sur le genre, ou les engagements en matière de droits internationaux : le projet peut-il être une opportunité pour le pays/la contrepartie de se montrer proactif sur un aspect porteur politiquement ?
- ▶ Préparer un argumentaire court sur l'importance et la pertinence du genre dans le secteur ([voir plus loin Arguments pour convaincre la contrepartie](#)).



### Marge de manœuvre réduite pour l'AFD ?

Dans ce cas les points d'entrée principaux sont :

(i) **la négociation des indicateurs au moment de l'instruction et de la FPP** : choisir des indicateurs de résultats et d'impact plutôt que des indicateurs d'inputs et de réalisation ; au-delà des indicateurs d'accès, choisir des indicateurs de réussite (voir **Fiche 7 : Les indicateurs**) ;

(ii) **la demande d'une analyse des résultats sensible au genre lors des revues sectorielles annuelles** : a) questionner les progrès/absences de progrès sur les indicateurs de performance ; b) s'interroger sur

l'adéquation des activités par rapport à l'analyse du problème ; c) s'interroger sur l'absence de certaines stratégies ; d) pointer le manque de cohérence entre le discours et les données ; e) dialoguer sur la qualité de l'information produite lorsque les leviers sont restreints ;

(iii) **l'intégration de changements dans la planification annuelle** afin de répondre aux analyses effectuées lors de la revue annuelle et à l'inadéquation possible entre les activités, les problèmes et les cibles approuvées ;

(iv) **le plaidoyer commun avec d'autres bailleurs** pour avoir plus de poids dans les discussions.

## Lorsque les thématiques sont sensibles

Il est parfois difficile d'aborder certaines questions dans certains pays, mais l'on peut toujours trouver un point d'entrée qui permette de faire avancer le débat, même lentement, sur le genre et les inégalités. Exemples de stratégies possibles :

► **développer des alliances avec d'autres bailleurs ou les agences onusiennes** pour mieux mutualiser les informations sur les résistances, harmoniser les messages et activités de plaidoyer, engager le pays/la contrepartie de façon stratégique sur la question ;

► **identifier les champions défendant la thématique concernée sur lesquels s'appuyer** parmi les partenaires, les ONG, les organisations de la société civile, les médias, le secteur privé et y compris à l'intérieur du gouvernement, des groupes parlementaires et de la contrepartie ;

► **utiliser les journées internationales et les événements internationaux** comme un point d'entrée pour organiser des débats, des réunions de sensibilisation sur les filles, les adolescentes, la violence contre les femmes, les droits, etc. ;

► **organiser des journées « genre + thématique spécifique » dans le secteur de l'eau et de l'assainissement** rassemblant des participants de tous bords dans un but prospectif d'analyse des enjeux et de partage d'expérience ;

► **renforcer les bases de données pour mesurer la prévalence d'un phénomène** (ex : les problèmes des femmes pour utiliser les latrines publiques) et pouvoir en parler de façon directe.

## Identifier les alliés, partenaires, parties prenantes à mobiliser sur le genre

Comme évoqué précédemment, il est parfois utile et judicieux de trouver des partenaires et de créer des alliances avec les acteurs locaux afin de pouvoir convaincre la contrepartie mais aussi pour faciliter la collecte d'information ou les analyses genre.

Les profils Genre Pays produits par AES incluent déjà des informations sur les organisations susceptibles de s'intéresser aux questions d'égalité femmes/hommes dans le pays. Ici sont proposées quelques pistes de type d'acteurs gouvernementaux et de la société civile :

TYPES D'ACTEURS	EXEMPLES
<b>Ministères</b> Points focaux genre des ministères sectoriels, ou ministère en charge du genre, en fonction des pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ministère des Affaires sociales / du Droit des femmes / de la Famille.</li> <li>▶ S'ils existent, points focaux dans les services du ou des ministères en charge de l'Eau et de l'Assainissement.</li> <li>▶ Si des programmes nationaux « genre » transversaux existent, ils peuvent être contactés.</li> </ul>
<b>Bailleurs bi ou multilatéraux, organisations des Nations unies</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Banque mondiale – WSP, AfDB, AsDB, Banque interaméricaine de développement.</li> <li>▶ Norad, DIFID, USAID, GIZ, Coopération suisse, etc.</li> <li>▶ UNICEF, OMS, PNUD, ONU Femmes.</li> </ul>
<b>ONG nationales ou internationales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ ONG internationales : Plan International, Oxfam.</li> <li>▶ ONG nationales spécialisées dans les droits des femmes ou l'approche genre et développement (voir Fiches Profil Genre Pays d'AES).</li> </ul>
<b>Réseaux nationaux et internationaux</b>	<p>Réseaux d'ONG ou d'organisations internationales, souvent focalisées sur une région géographique en particulier. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Observatoire du genre, <a href="http://www.observatoiresdugendre.com/">http://www.observatoiresdugendre.com/</a>, surtout présent en Afrique francophone.</li> <li>▶ GEWAMED, Mainstreaming GEndEr Dimension Into WAtEr Resources Development and Management in the MEDiterranean Region. <a href="http://www.gewamed.net/">http://www.gewamed.net/</a></li> <li>▶ Gender and Water in Central Asia <a href="http://www.gender.cawater-info.net/about_e.htm">http://www.gender.cawater-info.net/about_e.htm</a></li> <li>▶ Water and Sanitation Network de la Banque InterAméricaine de Développement <a href="http://www.iadb.org/en/research-and-data/regional-policy-dialogue/representatives-water-and-sanitation,3238.html?keyword=&amp;country=&amp;network=WSA">http://www.iadb.org/en/research-and-data/regional-policy-dialogue/representatives-water-and-sanitation,3238.html?keyword=&amp;country=&amp;network=WSA</a></li> <li>▶ D'autres réseaux (nationaux ou internationaux) et organisations sont recensés sur le site Women for Water : <a href="http://www.womenforwater.org/openbaar/index.php?themalD=299">http://www.womenforwater.org/openbaar/index.php?themalD=299</a></li> </ul>
<b>Société civile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Associations ou Unions de femmes (au niveau national, régional ou local).</li> <li>▶ Associations d'usagers des services d'eau et/ou d'assainissement.</li> <li>▶ Leaders et/ou organisation religieuses.</li> <li>▶ Médias (p.ex. radios ou TV communautaires, nationales, journaux, réseaux sociaux).</li> <li>▶ Départements Genre des universités.</li> </ul>
<b>Collectivités Territoriales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Associations de femmes élues locales.</li> </ul>
<b>Réseaux nationaux et internationaux</b>	<p>Réseaux d'ONG ou d'organisations internationales, souvent focalisées sur une région géographique en particulier. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Observatoire du genre, <a href="http://www.observatoiresdugendre.com/">http://www.observatoiresdugendre.com/</a>, surtout présent en Afrique francophone</li> <li>▶ GEWAMED, Mainstreaming GEndEr Dimension Into WAtEr Resources Development and Management in the MEDiterranean Region.</li> </ul>

Il est aussi de bonne pratique, lors de la faisabilité, d'organiser une réunion de consultation dans le pays, pour partager les résultats de l'analyse genre, présenter

l'idée du projet et identifier les impacts potentiellement négatifs du projet sur l'égalité hommes femmes ; cette activité peut être incluse dans les TdR du consultant.

## Arguments pour convaincre la contrepartie

### Arguments en faveur de la promotion de l'équité de genre

- ▶ Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a été ratifiée par 187 pays et l'égalité hommes-femmes doit être un objectif en soi.
- ▶ L'égalité des genres est pertinente comme outil de développement car elle accroît l'efficacité économique et améliore d'autres résultats de développement de trois façons<sup>25</sup> :
  - chaque femme sous-employée constitue une perte économique pour le pays ; l'accès à l'emploi qui génère des revenus supplémentaires pour la famille accroît aussi la position et le pouvoir de négociation des femmes dans la famille ;
  - l'amélioration dans l'absolu du statut des femmes a des effets d'entraînement positifs sur le développement et le futur de leurs enfants : plus les femmes contrôlent les ressources du ménage, plus elles investissent dans l'éducation et le bien-être de leurs enfants ;
  - les femmes réinvestissent jusqu'à 90 % de leurs revenus dans leur famille et leur communauté, contre seulement 30 à 40 % pour les hommes<sup>26</sup>.

### Arguments sectoriels

De nombreuses études montrent avec évidence les impacts positifs de l'implication des femmes dans les projets d'eau et d'assainissement. Les exemples proviennent de partout dans le monde, et concernent des projets divers. Mais la conclusion est partout identique : les projets sont plus efficaces et pérennes lorsque les femmes sont impliquées et que leurs capacités sont renforcées. En outre, on constate pour ce type de projets une amélioration de la qualité de vie des femmes, mais aussi des communautés dans lesquelles elles vivent. Sur cette base, sont présentés ci-dessous quelques arguments spécifiques au secteur de l'eau et de l'assainissement :

- ▶ Les hommes et les femmes ont des usages et des rôles différents concernant les services d'eau et d'assainissement.
- ▶ Il a été prouvé qu'une réelle participation des femmes dans les projets d'eau et d'assainissement est un facteur majeur de réussite des projets, et que ceux-ci induisent davantage une qualité de vie et une meilleure santé pour l'ensemble de la communauté.

- ▶ L'implication des femmes accroît la transparence, la redevabilité et l'efficacité technique des projets.
- ▶ Lorsque la différence de rôles entre hommes et femmes est prise en compte, les campagnes de promotion de l'hygiène sont plus efficaces.
- ▶ Accroître la participation des femmes aux processus de décision renforce leurs capacités, mais permet aussi d'améliorer le développement économique des communautés dans leur ensemble.
- ▶ L'accès à des services d'eau et d'assainissement améliorés peut permettre aux femmes de diminuer le temps consacré aux corvées domestiques. Ce temps peut permettre un meilleur accès à l'éducation pour les jeunes filles, ou le développement d'activités génératrices de revenus pour les femmes. Cela favorise donc la croissance économique.
- ▶ Les impacts sanitaires négatifs d'un mauvais accès à l'eau et à l'assainissement touchent plus fortement les femmes et les enfants.
- ▶ Les impacts négatifs (par exemple expropriations et déplacement de population) affectent plus fortement les femmes que les hommes.
- ▶ La prise en compte des besoins et des préférences des femmes dans les projets d'eau et d'assainissement a comme résultats :
  - une augmentation des taux de scolarisation des filles ;
  - une augmentation des niveaux d'éducation des filles ;
  - une baisse de la mortalité et de la morbidité infantile et maternelle ;
  - une meilleure santé des femmes et des jeunes filles, ainsi qu'une intimité et une dignité renforcée ;
  - moins de fatigue et de risques pour les femmes.
- ▶ Tous ces facteurs renforcent la participation des femmes et des filles à la vie économique, et favorisent donc le développement de l'ensemble des communautés.

<sup>25</sup> Banque mondiale: World Development Report 2012: Gender Equality and Development. <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTWDRS/EXTWDR2012/0,,contentMDK:22999750~menuPK:8154981~pagePK:64167689~piPK:64167673~theSitePK:7778063,00.html>

<sup>26</sup> OCDE 2008 Gender and Sustainable Development. <http://www.oecd.org/social/40881538.pdf>

## Suggestions pratiques pour contrecarrer les résistances potentielles de la contrepartie

Il est courant pour une contrepartie de se montrer résistante à intégrer le genre car ce processus est souvent vécu comme une contrainte additionnelle imposée de l'extérieur. Il est donc important de bien penser la manière d'aborder le sujet avec la contrepartie, de préférence dès les premiers contacts entre l'agence AFD locale et la contrepartie.

SOURCES DE RÉSISTANCES	SUGGESTIONS
<b>Manque de temps, d'intérêt et en dehors des responsabilités professionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mise à disposition de ressources adéquates pour soutenir le changement organisationnel.</li> <li>▶ Redéfinition des profils de poste en faisant du genre une partie intégrante des responsabilités (ceci ne peut être qu'une proposition compte tenu de la souveraineté de la contrepartie).</li> <li>▶ Intégrer des indicateurs genre dans le suivi-évaluation.</li> </ul>
<b>Manque de connaissance ou de compréhension sur la façon dont le genre peut être pertinent pour le secteur du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Analyser la situation en incluant le genre avec la contrepartie.</li> <li>▶ Organiser des formations, circulation d'informations.</li> <li>▶ Construire un argumentaire fondé sur des exemples concrets.</li> </ul>
<b>Contrepartie réfractaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Construire un argumentaire fondé sur des exemples concrets.</li> <li>▶ Chercher à développer des alliances avec d'autres acteurs dans le pays, ministère de la Femme, société civile.</li> <li>▶ Proposer à la contrepartie une composante de renforcement des capacités.</li> </ul>
<b>Surcoût</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Prévoir une ligne de budget pour des actions spécifiques genre et/ou femmes (selon besoins).</li> </ul>
<b>Ethnocentrisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ramener la discussion dans le cadre des politiques et engagements du pays (sur la base notamment des Profils Genre Pays).</li> <li>▶ Utiliser l'argument de l'efficacité des projets et des bénéfices économiques.</li> </ul>

## Analyse et renforcement des capacités de la contrepartie en matière de genre

Le but d'une analyse de la capacité genre de la contrepartie est d'identifier l'adéquation entre les objectifs/activités genre (ou activités d'atténuation des effets négatifs induits par le projet) prévus par le projet et la capacité de la contrepartie à les réaliser.

L'analyse de la capacité genre de la contrepartie peut être plus ou moins détaillée selon les enjeux, les objectifs genre du projet et l'information déjà disponible sur le sujet. En fonction de cela, elle peut se faire à travers un diagnostic rapide ou à travers une analyse plus approfondie, réalisée par un consultant (dans le cadre de l'étude de faisabilité ou en parallèle de celle-ci).

Dans ce dernier cas, des TdR spécifiques doivent être élaborés.

### Exemple d'éléments de TdR pour une analyse de la capacité genre de la contrepartie lors de l'étude de faisabilité

Les éléments présentés ci-après sont à modéliser et à adapter en **fonction du type d'institution** (ministère, division, centre de formation, groupe d'utilisateurs ou de gestion participative...).

#### 1. Objectif général

Évaluer la capacité genre des institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet.

#### 2. Objectifs spécifiques

Évaluer selon une approche participative la **capacité genre** existante ainsi que la capacité potentielle de l'institution XXX à travers l'analyse :

##### ▸ de l'organigramme de l'institution ;

- Nombre (et ratio) d'hommes et de femmes travaillant dans l'institution par division et type de poste.

##### ▸ des capacités : (i) humaine, (ii) matérielle, (iii) de stratégie, coordination et communication, (iv) financière, (v) de planification, mise en œuvre et suivi-évaluation.

Le consultant utilisera les éléments du tableau ci-après comme base de cadre d'analyse et les modifiera selon les besoins, le contexte et son expérience dans le domaine.

▸ **Des facteurs contraignants et des facteurs facilitant la promotion de l'égalité** hommes-femmes aux niveaux institutionnel, organisationnel et individuel. Une analyse générale précèdera une analyse particulière relative à la mise en œuvre du projet.

▸ **Des besoins de renforcement de la capacité genre**, de façon générale, et en particulier pour la mise en œuvre du projet.

▸ **Des partenariats stratégiques** pour le genre en général et pour la mise en œuvre de la composante genre du projet.

▸ **Des bonnes pratiques et leçons apprises** en matière de renforcement de la capacité genre dans des projets antérieurs ou similaires ou des institutions similaires.

#### 3. Méthodologie

La méthodologie proposée sera participative. Elle s'attachera à :

▸ définir et à proposer une liste de répondants internes et externes à l'institution, y compris les bénéficiaires finaux du projet, hommes et femmes, garçons et filles ;

▸ élaborer un cadre de référence pour structurer le développement des outils de collecte des données ;

▸ élaborer des outils participatifs de collecte de données quantitatives et qualitatives ;

▸ établir un programme de collecte des données (échantillonnage, durée, etc.) ;

▸ présenter la méthode d'analyse des données collectées ;

▸ présenter le processus de validation des résultats et des recommandations avec l'institution et le client ;

▸ proposer un calendrier de restitution.

CAPACITÉS	POINTS À EXPLORER DANS L'ÉTUDE
<p><b>Capacité humaine</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Points focaux genre, rôle, statut et temps alloué aux questions de genre.</li> <li>▶ Disponibilité d'une expertise genre interne ou externe sur des thématiques précises.</li> <li>▶ Disponibilité d'une expertise genre interne ou externe pour des formations genre.</li> <li>▶ Existence de champions pour le genre.</li> <li>▶ Existence de personnes compétentes en sociologie (au sein de l'équipe en charge des impacts E&amp;S, par exemple).</li> </ul>
<p><b>Capacité matérielle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Outils méthodologiques disponibles comme des modules de formation sur le genre ou messages adaptés à différentes audiences (hommes, femmes, paysans, éleveurs, etc.).</li> <li>▶ Matériel pédagogique libre de stéréotypes, sensible au genre et adapté aux contextes culturels (manuels, posters etc.).</li> </ul>
<p><b>Capacité de stratégie, coordination et communication</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Proactivité et engagement de l'institution sur les questions de genre et d'inégalités au sens large.</li> <li>▶ Volonté de l'équipe dirigeante de travailler sur les questions de genre.</li> <li>▶ Existence d'une politique spécifique sur le genre.</li> <li>▶ Code de conduite/code d'éthique.</li> <li>▶ Politique de non-discrimination pour le personnel.</li> <li>▶ Les instances de gouvernance favorisent la participation des hommes et des femmes et des représentants d'autres groupes d'acteurs masculins et féminins.</li> <li>▶ Capacité de développement de partenariats et d'alliances stratégiques sur le genre.</li> <li>▶ Publications et outils de communication reflétant les questions et enjeux de genre (présentation de données sexo-spécifiques, des enjeux, etc.).</li> <li>▶ Capacité de plaider sur le genre auprès des parties prenantes internes.</li> <li>▶ Capacité de partage de l'information pertinente pour les hommes et les femmes.</li> </ul>
<p><b>Capacité financière</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Budget spécifique pour des activités genre.</li> <li>▶ Budgets spécifiques pour des activités innovantes ayant un impact positif sur la réduction des inégalités, y compris des inégalités de genre.</li> </ul>
<p><b>Capacité de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Programmes et plans d'action comprenant des objectifs genre et des activités spécifiques pour réduire les inégalités de genre et promouvoir l'autonomisation des femmes.</li> <li>▶ Expérience de mise en œuvre d'activités/composantes genre</li> <li>▶ Capacité d'exécution des projets/activités à tous les niveaux de l'institution (central, décentralisés, réseaux etc.).</li> <li>▶ Capacité de mobilisation des ressources humaines nécessaires.</li> <li>▶ Désagrégation systématique des données par sexe (usagers, groupe de gestion).</li> <li>▶ Culture de l'évaluation des activités avec un prisme genre.</li> </ul>

## Renforcement des capacités genre de la contrepartie ou de l'AMO

Si le diagnostic ou l'analyse des capacités de l'institution souligne certaines faiblesses en termes de capacités genre, différentes démarches peuvent être alors initiées pour les renforcer :

- ▶ s'assurer que la contrepartie prenne part à certaines des activités de l'étude de faisabilité portant sur le genre afin de contribuer à la formulation des problèmes et des solutions possibles ;
- ▶ suggérer à la contrepartie de faire une demande d'accompagnement spécifique sur les aspects de genre ;
- ▶ appuyer la nomination et la formation d'un point focal ou d'une cellule genre ;

- ▶ développer des modules de formation genre pour la contrepartie ;

- ▶ organiser des formations sur le genre pour le personnel de la contrepartie/l'AMO ;

- ▶ identifier des champions au sein de la contrepartie pour faire le relai sur le genre et pousser les activités de la sous-composante genre ;

- ▶ fournir une expertise genre pour la mise en œuvre des aspects genre du projet.

Dans tous les cas, il est important que cette démarche soit faite au moment de la faisabilité, ce afin d'anticiper les besoins de renforcement suffisamment en amont et de les inscrire budgétairement (soit sur le budget de l'institution, soit dans un volet « Renforcement des capacités », spécifique au genre ou non).

# SECTION 4

## INTÉGRER LE GENRE DANS LES PHASES D'EXÉCUTION ET D'ÉVALUATION *EX POST* DU PROJET

### La phase d'exécution

Une fois arrivée l'étape d'exécution, il est possible que :

- ▶ l'intégration du genre ait été négligée lors des phases précédentes ;
- ▶ des changements importants dans le pays ou dans la contrepartie aient eu lieu, qu'ils représentent des risques ou des opportunités pour le genre ;
- ▶ des effets pervers surgissent des premières activités.

L'exécution du projet offre de nouvelles opportunités pour intégrer la dimension genre, que ce soit en renforçant le système de suivi-évaluation ou en dialoguant sur la qualité des activités mises en œuvre et leur pertinence pour les hommes et les femmes, ou en étant exigeant sur le contenu des rapports de suivi.

### La phase d'évaluation *ex post* et de capitalisation

L'étape de l'évaluation *ex post* est cruciale pour les questions de genre. Elle permet de faire le bilan des résultats, d'identifier les stratégies efficaces et de tirer les leçons de l'ensemble des activités du projet pour le genre. L'évaluation permet à la fois de collecter des données utiles pour des projets futurs et de capitaliser les expériences qui permettront à l'AFD d'améliorer l'intégration du genre dans ses projets.

Cette section comprend les fiches suivantes :

**Fiche 12** : Questions clés lors de la supervision – p. 75

**Fiche 13** : Questions et points clés de l'évaluation *ex post* – p. 77

QUESTIONS À SE POSER	OUTILS DISPONIBLES
<b>Préparation/vérification des DAO pour la mise en œuvre du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les compétences socioéconomiques à mobiliser incluent-elles des compétences et une expérience sur le genre ?</li> </ul>	<p><b>Fiche 8 :</b> Intégrer le genre dans les études de faisabilité</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Des clauses genre sont-elles incluses dans les DAO ? (obligations de moyens et/ou de résultats, type de contrôles effectués, compétences à mobiliser, <i>reporting</i>, etc.) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour la mise en œuvre du projet : suivis de chantier, gestion des impacts des activités de construction ;</li> <li>- pour les objectifs du projet : identification des résultats spécifiques d'intégration du genre à atteindre.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Fiche 6 :</b> Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les indicateurs de suivi des impacts ou des objectifs « genre » sont-ils inclus dans les DAO ?</li> </ul>	<p><b>Fiche 7 :</b> Les indicateurs</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les activités IEC en particulier incluent-elles des éléments méthodologiques satisfaisants sur la prise en compte des rapports de genre ? Cette prise en compte est-elle adaptée au contexte social local et aux enjeux spécifiques du projet ?</li> </ul>	<p><b>Fiche 9 :</b> Intégrer le genre dans les TdR des activités d'intermédiation sociale</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les offres ou propositions reçues sont-elles satisfaisantes au regard des enjeux de genre du projet ?</li> </ul>	
<b>Avis de non-objection</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Des clauses spécifiques concernant le genre sont-elles prévues ? Si oui, sont-elles respectées ?</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Si des indicateurs spécifiques genre n'étaient pas définis ou si les indicateurs n'étaient pas ventilés par sexe, peut-on y remédier lors du processus de non-objection ?</li> </ul>	<p><b>Fiche 7 :</b> Les indicateurs</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Est-il possible d'ajouter des demandes spécifiques sur certaines activités/stratégies pour mieux adresser les inégalités/répondre aux besoins des hommes/des femmes ?</li> </ul>	<p><b>Fiche 6 :</b> Passer de l'analyse à des propositions d'actions budgétées</p> <p><b>Section 5 :</b> Benchmark sur les pratiques des bailleurs en matière d'intégration du genre dans le secteur eau et assainissement</p> <p><b>Section 1 :</b> Introduction au genre dans le secteur eau et assainissement</p>

...

QUESTIONS À SE POSER	OUTILS DISPONIBLES
<b>Rapports d'avancement de projet, rapports de suivi technique, rapports de mission</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les rapports incluent-ils une section sur le genre ou intègrent-ils systématiquement le genre dans chaque section ?</li> <li>▶ Les rapports présentent-ils les résultats et impacts du projet sur les hommes et les femmes (données désagrégées) et la réduction des inégalités hommes-femmes ?</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les indicateurs genre quantitatifs et qualitatifs sont-ils correctement renseignés ?</li> </ul>	<b>Fiche 7 :</b> Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les hommes et les femmes bénéficient-ils équitablement du projet ? Si non, quelles mesures correctives peuvent-être apportées ?</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les équipes projets locales ont-elles besoin d'être renforcées sur les aspects genre ?</li> </ul>	<b>Fiche 11 :</b> Dialogue avec les partenaires sur le genre
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les leçons tirées de ces évaluations, rapports de suivi, donnent-elles lieu à des recommandations pour les futurs projets ?</li> </ul>	<b>Fiche 13 :</b> Questions et points clés de l'évaluation <i>ex post</i>

Cette fiche présente les démarches, questions et analyses à mener une fois la phase d'exécution du projet terminée. Le chargé de projet AFD pourra puiser parmi les éléments proposés, en fonction du niveau d'approfondissement de l'analyse envisagée et du type d'évaluation à réaliser.

Outre les questions figurant dans cette fiche, l'analyse *ex post* se base également sur l'évaluation des indicateurs spécifiques au projet, définis durant l'instruction et qui ont fait l'objet d'un suivi durant la phase d'exécution (Voir Fiche 7 : Les indicateurs et Fiche 12 : Questions clés lors de la supervision).

**Le terme « évaluation ex post » utilisé dans cette fiche désigne les analyses menées après l'achèvement d'un projet. À l'AFD, cela peut donc concerner aussi bien :**

- ▶ les **évaluations décentralisées**, plus légères, et réalisées le plus souvent assez rapidement après la fin de l'exécution du projet (18 mois maximum) ;
- ▶ que les **évaluations pilotées par EVA**, plus approfondies, avec un champ souvent plus large et une dimension de capitalisation plus importante. Elles peuvent parfois être réalisées plusieurs années après l'achèvement du projet (ce qui permet un recul plus important sur les impacts).

### L'évaluation ex post est une excellente opportunité pour :

- ▶ évaluer les résultats du projet sur l'égalité des sexes et/ou à l'aune des objectifs genre spécifiques fixés au départ ;
- ▶ évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des stratégies genre mises en œuvre ;
- ▶ évaluer l'impact du projet sur les hommes et les femmes bénéficiaires ainsi que sur l'environnement institutionnel et organisationnel pour le genre ;
- ▶ tirer les leçons et capitaliser sur les expériences genre dans le secteur eau et assainissement.

### Quand mettre l'accent sur le genre dans une évaluation ex post ?

Il est particulièrement judicieux de renforcer les questions portant sur le genre dans une évaluation *ex post* lorsque :

- ▶ **le projet a une forte évaluabilité genre** (ex : données sexo-spécifiques, objectifs et activités portant sur le genre et la réduction des inégalités, résultats positifs sur la réduction des inégalités, etc.) ;
- ▶ **Le projet a mis en œuvre des stratégies innovantes pour le genre** et la réduction des inégalités entre les sexes, dont l'évaluation pourrait tirer les leçons et évaluer la reproductibilité (ex : points focaux genre, crédit spécifiques pour les femmes pour l'acquisition de latrines, etc.) ;
- ▶ **le projet a eu des effets induits négatifs imprévus** sur l'égalité hommes-femmes **ou n'a pas**, en dépit des stratégies mises en œuvre, **obtenu les résultats escomptés** en matière de réduction des inégalités (ex : augmentation des charges pour les femmes à la suite d'une amélioration du service d'eau).

### Quelques questions de départ

#### ÉVALUATION EX POST

- ▶ Le genre est-il intégré dans les TdR de l'évaluation *ex post*, avec des questions genre spécifiques pour les 5 critères du CAD pour l'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité) ?
- ▶ Les TdR de l'évaluation *ex post* incluent-elles des questions spécifiques sur les activités / stratégies genre mises en œuvre dans le projet ?
- ▶ Les TdR de l'évaluation *ex post* mentionnent-elles que les résultats devront être analysés séparément pour les hommes et les femmes et que les données devront être ventilées par sexe ?
- ▶ Les TdR de l'évaluation *ex post* demandent-elles une expertise genre spécifique ?

...

## CAPITALISATION

- ▶ Le projet offre-t-il des opportunités de tirer les leçons de certaines activités/stratégies pour le genre dont l'AFD et la contrepartie pourraient bénéficier ?
- ▶ Quelles sont les bonnes pratiques ou les effets pervers du projet relatifs au genre méritant d'être documentés ?
- ▶ Une réunion de restitution des résultats de l'évaluation est-elle prévue avec la contrepartie, les parties prenantes, les autres bailleurs et les bénéficiaires du projet ?

**Un bon rapport d'évaluation *ex post*...**

(i) est basé sur une méthodologie participative incluant les hommes et les femmes/bénéficiaires directs et indirects du projet ;

(ii) présente des données sexo-spécifiques ;

(iii) analyse les résultats du projet pour les hommes, les femmes ;

(iv) analyse les changements pour l'égalité de genre aux niveaux micro, meso et macro ;

(v) identifie les bonnes pratiques relatives au genre pour capitalisation.



Dans le cas d'un cofinancement et dans l'éventualité qu'un autre bailleur ait prévu une évaluation des impacts sur le genre, il est recommandé que l'AFD s'assure que certaines des questions clés ci-après soient intégrées aux TdR et que l'évaluation s'attache à tirer des leçons pertinentes pour le futur.

## Questions d'évaluation

Les orientations de l'AFD sur la conduite d'évaluations décentralisées intègrent le genre dans l'ensemble des questions d'évaluation proposées<sup>27</sup>.

Les questions ci-dessous sont extraites ou adaptées des documents d'évaluation de l'AFD et du document d'orientation sur l'intégration du genre dans l'évaluation des Nations unies.<sup>28</sup>

Toutes les questions ne sont pas pertinentes pour l'ensemble des projets : une ou deux questions par critères suffiront dans la plupart des cas.

CRITÈRES	QUESTIONS DANS LESQUELLES PIOCHER LORS DE L'ÉLABORATION DES TdR D'ÉVALUATION EX POST
<p><b>Pertinence</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'intervention est-elle en adéquation avec les stratégies nationales relatives à l'égalité de genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ? Ses résultats contribuent-ils à la réalisation de ces stratégies ?</li> <li>▶ L'intervention est-elle en adéquation avec les politiques de la contrepartie relatives à l'égalité des genres ? Les résultats contribuent-ils à la réalisation des politiques de la contrepartie relatives à l'égalité des genres ?</li> <li>▶ L'intervention a-t-elle été définie conformément aux besoins et aux intérêts des bénéficiaires hommes et femmes ? Comment ces besoins et intérêts ont-ils été déterminés ? Les résultats répondent-ils à ces besoins ?</li> <li>▶ Une analyse genre a-t-elle été conduite en amont du projet ? A-t-elle fourni les informations nécessaires sur les causes des inégalités de genre en termes d'accès aux services, de leur définition et de la prise en charge de leurs coûts ? Les activités réalisées ont-elles répondu aux objectifs de réduction des inégalités de genre ? Les activités ont-elles répondu aux besoins spécifiques des femmes et des hommes ? Les activités ont-elles eu un effet sur les causes fondamentales des inégalités de genre présentes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ?</li> </ul>
<p><b>Efficacité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les hommes et les femmes ont-ils eu un accès équitable aux activités, produits et services du projet ?</li> <li>▶ Les hommes et les femmes profitent-ils des résultats du projet de la même manière ?</li> <li>▶ Quels ont été les résultats du projet en matière de réduction des inégalités de genre ?</li> <li>▶ Dans quelle mesure les résultats du projet contribuent-ils au changement des attitudes et comportements relatifs aux rapports de genre ?</li> <li>▶ Quelles stratégies ont été mises en œuvre pour s'assurer que les hommes et les femmes pourraient bénéficier des services/des résultats du projet ?</li> <li>▶ Les données ventilées par sexe ont-elles été utilisées pour revoir les stratégies du projet afin que les hommes et les femmes puissent bénéficier pleinement du projet ?</li> <li>▶ Dans quelle mesure les résultats de l'intervention contribuent-ils à surmonter les causes fondamentales des inégalités entre les sexes ?</li> </ul>

...

<sup>27</sup> Voir au sein du Manuel de l'organisation et des procédures de l'AFD (MOP) les procédures suivantes :  
 – ope-M2105 (TdR types) : [http://gaia.afd.fr/c/document\\_library/get\\_file?uuid=2ddda655-0193-44d9-b2e8-1e09c0ef3bd2&groupId=1337991](http://gaia.afd.fr/c/document_library/get_file?uuid=2ddda655-0193-44d9-b2e8-1e09c0ef3bd2&groupId=1337991)  
 – ope-U2038 (exemples de questions évaluatives) : [http://gaia.afd.fr/c/document\\_library/get\\_file?uuid=ee56f9b5-dc55-48bb-a96b-6aa948961f3b&groupId=1337991](http://gaia.afd.fr/c/document_library/get_file?uuid=ee56f9b5-dc55-48bb-a96b-6aa948961f3b&groupId=1337991)  
<sup>28</sup> GNUE (2011) Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations – Vers un document d'orientation du GNUE.



CRITÈRES	QUESTIONS DANS LESQUELLES PIOCHER LORS DE L'ÉLABORATION DES TdR D'ÉVALUATION EX POST
<b>Efficienc</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Des ressources suffisantes (expertise, ressources financières) ont-elles été mobilisées pour l'intégration de la dimension genre lors de l'identification, la faisabilité, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet ?</li> <li>▶ Les ressources allouées aux stratégies spécifiques visant à réduire les inégalités et à soutenir l'équité entre les hommes et les femmes étaient-elles appropriées ?</li> <li>▶ Des données désagrégées par sexe ont-elles été recueillies ?</li> <li>▶ Y a-t-il eu des obstacles spécifiques à la mise en œuvre des stratégies visant à réduire les inégalités et à soutenir l'équité entre les hommes et les femmes en termes d'accès aux services d'eau et d'assainissement ? Si oui, à quel niveau se situaient-ils (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, bénéficiaires,...) ? Ces obstacles ont-ils été surmontés et si oui, comment ?</li> <li>▶ Une petite augmentation des ressources financières du projet allouées spécifiquement au genre aurait-elle permis de renforcer de manière appréciable les résultats en termes de réduction des inégalités de genre concernant l'accès à l'eau et l'assainissement ?</li> </ul>
<b>Impact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dans quelle mesure l'amélioration de la situation des bénéficiaires hommes/femmes peut-elle être attribuée aux résultats du projet ?</li> <li>▶ Le projet a-t-il des impacts positifs ou négatifs sur la dynamique des rapports de genre et l'égalité femmes/hommes en termes de répartition des responsabilités, accès et contrôle des ressources, charge de travail des femmes... ?</li> <li>▶ Le projet a-t-il eu un impact sur l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes dans d'autres domaines que l'eau et l'assainissement (ex : impact sur la confiance en soi, sur la participation à la sphère publique, etc.) ?</li> <li>▶ Des effets négatifs sur les hommes ou les femmes ou les relations de genre ont-ils été identifiés au cours de la mise en œuvre ?</li> <li>▶ Les activités et les résultats de l'intervention en matière de réduction des inégalités entre les sexes et d'autonomisation des femmes ont-ils influencé le travail d'autres organisations et programmes (ex : stratégies d'inclusion des femmes dans des formations techniques adoptées par un autre bailleur ; stratégies de définition des solutions techniques en fonction des besoins des femmes adoptées par un autre projet ; etc.) ?</li> </ul>
<b>Durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Quel est le degré d'appropriation des stratégies genre par les bénéficiaires ?</li> <li>▶ Dans quelle mesure les stratégies genre ont-elles été intégrées dans les structures (communautaires, des autorités locales, des autorités centrales, des partenaires...) ?</li> <li>▶ Quelle est la probabilité selon laquelle les bénéficiaires hommes/femmes continueront d'utiliser les services/stratégies proposé(e)s une fois l'intervention terminée ?</li> <li>▶ Dans quelle mesure les organisations parties prenantes du projet ont-elles modifié leurs politiques ou leurs pratiques afin d'intégrer les activités/stratégies genre proposées et de contribuer à la réalisation de l'égalité des sexes (adoption de textes législatifs/politiques, nouveaux services au niveau central/local, lignes budgétaires genre/allocation équitable des ressources, gouvernance sensible au genre, etc.) ?</li> <li>▶ Les capacités de la contrepartie, des partenaires, des acteurs ont-elles été suffisamment renforcées pour appuyer les changements positifs en matière d'égalité de genre après la fin de l'intervention ?</li> <li>▶ Dans quelle mesure l'implication d'acteurs au niveau national et local au cours de la mise en œuvre des stratégies genre contribuera-t-elle à la durabilité de celles-ci ?</li> <li>▶ Dans quelle mesure les activités/stratégies genre de l'intervention visaient-elles à promouvoir un changement durable des attitudes, des comportements et des relations de pouvoir entre les groupes de parties prenantes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ?</li> </ul>



...

CRITÈRES	QUESTIONS DANS LESQUELLES PIOCHER LORS DE L'ÉLABORATION DES TdR D'ÉVALUATION EX POST
Valeur ajoutée de l'AFD	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dans quelle mesure l'AFD a-t-elle contribué au développement de partenariats innovants pour le genre ?</li> <li>▶ Dans quelle mesure l'AFD a-t-elle contribué à renforcer le dialogue politique sur la réduction des inégalités entre les sexes ?</li> <li>▶ Dans quelle mesure l'AFD a-t-elle contribué au renforcement des capacités de la contrepartie et des acteurs pour réduire les inégalités entre les sexes ?</li> <li>▶ Dans quelle mesure l'AFD a-t-elle renforcé les stratégies genre des acteurs locaux (établissements, partenaires économiques, autorités décentralisées) ?</li> </ul>

## Capitaliser sur les bonnes pratiques

L'AFD multipliant les activités ayant une dimension genre, il est important de tirer les leçons de l'expérience et de documenter tant les difficultés rencontrées que les bonnes pratiques. Ce afin de les partager en interne, pour une capitalisation de l'existant, et en externe, pour une visibilité plus grande sur les questions de genre et contribuer à alimenter le dialogue avec nos partenaires et autres bailleurs sur les pratiques d'intégration du genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Il est intéressant de documenter les pratiques prometteuses (innovantes) et les bonnes pratiques (ayant démontré un impact positif). Tirer des leçons des difficultés et échecs rencontrés en analysant leurs causes est aussi une bonne manière de progresser.

**La documentation de bonnes pratiques** peut s'effectuer dans le cadre d'une évaluation *ex post*, en ajoutant un domaine d'étude spécifique à l'évaluation, ou en interne, dans une démarche de capitalisation de l'existant.

## Exemple de grille de capitalisation

DOMAINES	POINTS CLÉS
Problème à résoudre	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Description</li> </ul>
Stratégies mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Objectifs des stratégies</li> <li>▶ Acteurs</li> <li>▶ Localisation / durée</li> <li>▶ Ressources impliquées</li> </ul>
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <i>Outputs / outcomes</i></li> <li>▶ Sur bénéficiaires directs et indirects</li> <li>▶ Résultats escomptés et imprévus</li> </ul>
Leçons	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Facteurs de succès des stratégies qui marchent</li> <li>▶ Défis de mise en œuvre et facteurs entravant :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- description des défis/des groupes affectés ;</li> <li>- mesures correctives apportées.</li> </ul> </li> </ul>
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pour la duplication</li> <li>▶ Pour le passage à l'échelle</li> <li>▶ Pour l'institutionnalisation</li> </ul>

## Critères de sélection des bonnes pratiques

Les critères ci-après peuvent contribuer à l'identification de bonnes pratiques :

- ▶ **Pertinence** : L'intervention est appropriée et répond aux besoins des bénéficiaires dans le contexte socio-culturel et économique qui leur est propre.
- ▶ **Ayant obtenu de bons résultats** : le système de suivi-évaluation permet de collecter des données sexospécifiques pouvant prouver les résultats et impacts positifs ou négatifs des activités sur les garçons et les filles et la réduction des inégalités entre les sexes.
- ▶ **Basée sur une analyse du genre** : l'intervention découle d'une analyse du genre et adresse les normes et pratiques sociales, les institutions et les politiques qui ont une influence sur les inégalités de genre du secteur de l'eau et de l'assainissement.
- ▶ **Ayant un bon rapport coût/bénéfices** : L'intervention démontre une utilisation efficiente et efficace des ressources visant à réduire les inégalités de genre.
- ▶ **Participation** : L'intervention est basée sur la participation des bénéficiaires directs et indirects, hommes et femmes et démontre un degré certain d'appropriation.
- ▶ **Partenariat** : L'intervention est mise en oeuvre au travers de partenariats innovants pour la réduction des inégalités.
- ▶ **Durabilité** : l'intervention démontre sa durabilité et viabilité dans le moyen-terme (levée de fonds, adoption de politiques et mesures au niveau national et local visant à institutionaliser l'approche et à pérenniser les résultats, renforcement des capacités des acteurs, etc.).
- ▶ **Reproductible et adaptable** : L'intervention a un potentiel de reproductibilité dans d'autres régions ou contextes, et/ou de passage à l'échelle.

# SECTION 5

## BENCHMARK SUR LES PRATIQUES DES BAILLEURS EN MATIÈRE D'INTÉGRATION DU GENRE DANS LE SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

Le secteur de l'eau et de l'assainissement est un secteur dans lequel des efforts d'intégration du genre ont été effectués depuis plusieurs dizaines d'années. Cependant, la culture professionnelle dominante dans ce secteur demeure très technique et peu encline à prendre en compte spontanément les enjeux de genre<sup>29</sup>. Il est généralement assumé qu'un accès à l'eau est socialement neutre, et améliorera la situation des femmes en charge des tâches domestiques liées à l'eau, comme celle des hommes. Cependant, les besoins et usages des services et installation d'eau et d'assainissement diffèrent selon les rôles de genre.

<sup>29</sup> UN Department of Economic and Social Affairs (UN-DESA) 2009, *Gender-Disaggregated Data on Water and Sanitation. Expert Group Meeting Report*.

## Leçons à tirer des pratiques d'intégration du genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement

### Certains enseignements peuvent être tirés des pratiques d'intégration du genre dans le secteur

- ▶ Les projets intégrant le mieux le genre sont ceux ayant mis en œuvre une approche par la demande.
- ▶ Les projets permettant le plus facilement de mettre en œuvre cette approche par la demande sont focalisés sur l'accès à l'eau et à l'assainissement en zones rurales, ou sur les systèmes décentralisés/autonomes. Globalement, les réflexions et pratiques existantes pour intégrer le genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sont majoritairement focalisées sur le milieu rural ou les zones périurbaines informelles.
- ▶ Les analyses de la demande pour les services sont souvent effectuées sans que le genre soit inclus dans les études : on ne sait souvent pas comment les charges du service sont réparties entre les membres du ménage, ou comment ceux-ci participent aux prises de décision concernant le service (par exemple investissement initial). Les ménages constituent une sorte de « boîte noire », or c'est à ce niveau que se joue la reproduction des inégalités de genre.
- ▶ Cependant, tous les types de projets appuyant le développement du secteur de l'eau et de l'assainissement peuvent mettre en place une approche genre :
  - un projet d'appui à une politique sectorielle peut intégrer les organisations de femmes dans les forums où cette politique est discutée, et intégrer des objectifs de genre et des moyens correspondant dans les documents sectoriels (on parlera alors de « *gender mainstreaming* » selon la terminologie anglaise) ;
  - les appuis aux sociétés d'eau et/ou d'assainissement ou aux petits opérateurs des filières peuvent également permettre d'intégrer les femmes et de favoriser l'équité de genre. Les femmes ne doivent pas être tenues à l'écart des postes techniques : l'expérience prouve qu'elles sont aussi capables que les hommes.
- ▶ La reconnaissance et la prise en compte des différences des rôles et des activités entre hommes et femmes est un moyen d'améliorer l'efficacité et la pérennité des projets.
  - Les processus de consultation, de sensibilisation, d'intermédiation sociale peuvent facilement intégrer des considérations de genre, par exemple en effectuant des consultations séparées, et en adaptant les horaires, lieux et modes de diffusion de l'information aux contraintes de chaque sexe.
- Les connaissances et pratiques des hommes et des femmes diffèrent. Identifier ces différences permet d'adapter le design technique pour optimiser les installations d'accès à l'eau et à l'assainissement.
- Intégrer les femmes dans le déroulement des projets a des effets secondaires positifs : cela renforce leurs capacités et améliore leur confiance en elles, puis leur participation aux prises de décision à tous les niveaux.
- ▶ Malgré la reconnaissance de l'intérêt de l'intégration du genre dans les projets du secteur de l'eau et de l'assainissement, très peu de données concrètes sont disponibles sur ce sujet. Cette absence de données s'explique par le fait que l'échelle d'analyse reste souvent le ménage, sans que l'on distingue les usages des hommes et des femmes ou que l'on sache qui paie effectivement les services au sein de la cellule domestique. La nécessité de produire des données désagrégées par sexe dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est reconnue<sup>30</sup>.
- ▶ Les femmes peuvent être une cible spécifique, lorsqu'elles sont considérées comme faisant partie de groupes vulnérables. De fait, les femmes étant surreprésentées parmi les populations pauvres, la mise en place de subventions ou de mécanismes d'accès au crédit dédiés aux populations pauvres ou aux ménages dirigés par des femmes permet d'améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement des femmes vulnérables.
- ▶ L'hypothèse selon laquelle la libération du temps dévolu à la corvée d'eau par les femmes serait réalloué à des activités génératrices de revenus ne se vérifie pas toujours dans les faits.
- ▶ Certains sujets pour lesquels une approche genre est indispensable, comme la gestion de l'hygiène menstruelle, sont pris en charge avec succès par d'autres secteurs, notamment celui de l'éducation.

<sup>30</sup> *Ibid.*

## Certains freins à l'intégration du genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sont connus<sup>31</sup>

- ▶ L'absence de documents internes des équipes dirigeantes capitalisant sur les efforts réalisés en matière d'intégration du genre produit un effet largement documenté « d'évaporation »<sup>32</sup> des stratégies genre.
- ▶ L'absence d'indicateurs ou de mécanismes incitatifs internes aux opérateurs de l'aide au développement limite l'obtention de résultats dans le domaine de l'équité de genre.
- ▶ Les ressources allouées aux activités concernant le genre sont souvent limitées.
- ▶ Le nombre d'évaluations réalisées sur les pratiques effectives d'intégration du genre dans les projets d'eau et d'assainissement et sur les impacts et résultats sur le terrain reste trop limité ; il en résulte un manque de données concrètes établissant des évidences à partir desquelles améliorer les pratiques d'intégration du genre.
- ▶ L'approche genre est encore parfois limitée à des activités réservées aux femmes.

## Les facteurs favorisant l'intégration du genre<sup>33</sup>

- ▶ Le recrutement et/ou la mise à disposition pour les équipes opérationnelles de spécialistes ayant une double expertise genre/eau et assainissement, tant au siège que dans les pays d'intervention.
- ▶ La mise place de réseaux de diffusion de cette expertise et des connaissances sectorielles sur le genre.
- ▶ La transposition d'expériences réalisées dans certains secteurs plus avancés sur l'intégration du genre, notamment l'éducation ou la santé, peut permettre un processus d'apprentissage interne pour les bailleurs et les opérateurs de l'aide au développement.
- ▶ La mise en place de processus de capitalisation.
- ▶ L'existence d'une volonté politique et d'un ancrage institutionnel de la politique d'intégration du genre dans les pays d'intervention.

Les approches mises en œuvre par les bailleurs dans le secteur de l'eau et de l'assainissement varient selon les stratégies d'intégration du genre instituées. On peut distinguer deux grands types d'approches d'intégration du genre :

- ▶ les approches transversales reconnaissant la place cruciale du genre dans les processus de développement, sans que ne soient mises en place des procédures obligatoires d'intégration du genre ;
- ▶ les approches faisant de l'analyse genre et, si possible, de la mise en œuvre de mesures sur le genre une obligation pour tous les projets.

<sup>31</sup> Voir p.ex. Banque africaine de développement. « Intégration de l'égalité des genres. Une voie vers des résultats ou une voie vers nulle part ? » 2012.

<sup>32</sup> Longwe, Sara Hlupekile. « The Evaporation of Gender Policies in the Patriarchal Cooking Pot. » *Development in Practice* 7, no. 2 (May 1, 1997): 148–56.

<sup>33</sup> Voir p.ex. Banque africaine de développement. « Intégration de l'égalité des genres. Une voie vers des résultats ou une voie vers nulle part ? » 2012.

## Approches transversales

La Banque mondiale (BM) planifie ses interventions dans le cadre de programmes pays préalablement développés et négociés avec les partenaires des pays et qui incluent en principe une analyse de l'écart de genre, des contraintes socioculturelles et économiques rencontrées par les femmes. Son Manuel des procédures comprend ainsi une Politique opérationnelle et une Procédure dédiée au genre (OP & BP 4.20 *Gender & Development*) se déclinant à l'échelle des pays d'intervention. Cependant, au niveau de la mise en œuvre des projets, il n'est pas instauré de procédure spécifique d'intégration du genre.

Le genre ne figure pas explicitement comme un enjeu prioritaire du secteur de l'eau et de l'assainissement pour la BM, bien qu'elle ait reconnu depuis longtemps la nécessité d'intégrer ces enjeux sur le plan opérationnel. Le secteur de l'eau et de l'assainissement a fait l'objet dès 1996 d'un manuel spécifique sur l'intégration du genre, principalement focalisé sur les interventions en milieu rural ou périurbain<sup>34</sup>. Des approches et des outils d'intégration du genre ont été développés plus récemment par la BM dans le cadre de partenariats ou de programmes spécifiques, par exemple avec le *Water and Sanitation Program (WSP)*<sup>35</sup>. Un exemple d'activités intégrant le genre développé par le WSP est décrit dans l'exemple suivant.



### Recrutement de « consultantes aux pieds nus » par le WSP au Bangladesh et en Inde pour promouvoir l'assainissement

Au **Bangladesh** et en **Inde**, en dépit des investissements colossaux réalisés à travers la région grâce aux subventions, la couverture des besoins d'assainissement n'a cru que de 1 % par an, et les quelques toilettes construites ne servent qu'à un usage alternatif. L'intervention du WSP s'est traduite par un plaidoyer pour un changement de paradigme impliquant les groupements de « *femmes en tant qu'agents du changement et en utilisant des femmes consultantes aux pieds nus* ». Elles ont joué un rôle central dans les efforts visant à changer d'attitude face à la construction de toilettes pour satisfaire les

besoins collectifs et non pas individuels des ménages. Au **Bangladesh**, le taux de couverture des besoins d'assainissement ont cru de 15,3 % par an depuis 2003 et la pratique de la défécation en plein air dans les zones rurales, s'est réduite de 80 %. En **Inde**, ce taux de couverture est passé de 20 % à 44 % en 2000. Trois États de l'Inde ont signalé des améliorations dans la taille et le poids des enfants et quasiment 6 000 collectivités de l'Inde ont reçu des récompenses pour avoir réalisé une couverture totale des besoins d'assainissement.

Source : WSP 2010, *Le genre dans le contexte de l'eau et de l'assainissement*.

La Banque africaine de développement (BAfD) possède une stratégie sur le genre depuis plus d'une dizaine d'années<sup>36</sup>. Cette stratégie promeut l'égalité d'accès des femmes et des hommes à l'eau et à l'assainissement et fait de ce secteur l'une de ses priorités. Elle reconnaît que ce secteur est celui qui prend le mieux en compte les enjeux de genre parmi l'ensemble des secteurs d'intervention de la BAfD. La stratégie de la BAfD pour le secteur de l'eau et de l'assainissement<sup>37</sup> reconnaît qu'il est nécessaire de promouvoir l'équité

de genre à tous les stades des projets : durant la planification, la définition, la mise en œuvre et l'évaluation. L'implication des femmes dans les processus de prise de décision concernant l'eau et l'assainissement doit être renforcée. La prise en compte des enjeux de genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement fait l'objet d'une « *checklist* »<sup>38</sup>. Celle-ci ne se focalise pas sur le milieu rural et envisage tous les types d'interventions de façon générique.

<sup>34</sup> World Bank. *Toolkit on Gender in Water and Sanitation*, 1996.

<sup>35</sup> WSP 2010, *Le genre dans le contexte de l'eau et de l'assainissement*.

<sup>36</sup> La stratégie genre pour les années 2014-2018 peut être consultée via le lien suivant :

[http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/2014-2018\\_-\\_Bank\\_Group\\_Gender\\_Strategy.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/2014-2018_-_Bank_Group_Gender_Strategy.pdf)

<sup>37</sup> [http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/IWRM%20Policy-%20Integrated%20Water%20Resources%20Management%20-%20FINAL%20Version%20\(highlights%20removed\)\\_April%202026%202000.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/IWRM%20Policy-%20Integrated%20Water%20Resources%20Management%20-%20FINAL%20Version%20(highlights%20removed)_April%202026%202000.pdf)

<sup>38</sup> <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Checklist%20for%20Gender%20Mainstreaming%20in%20the%20Water%20and%20Sanitation%20Sector%20FR.pdf>

## Des procédures genre obligatoires

La Banque asiatique de développement (BAsD) a, quant à elle, développé une boîte sectorielle genre et accès à l'eau et à l'assainissement<sup>39</sup> qui inclut : un cadre d'analyse genre dans le secteur, des listes de questions à poser, des indications sur les moments clés dans le cycle du projet où il est nécessaire de penser aux problématiques du genre, des listes de questions pour guider les analyses ainsi que des pistes de solutions pour les sous-secteurs sur lesquels la BAsD se focalise.

Pour chaque projet, la BAsD développe un plan d'action genre du projet (deux pages)<sup>40</sup> qui inclut des cibles à atteindre, des quotas, des aspects genre qui seront mesurables et quantifiables pour s'assurer que les femmes seront bénéficiaires ; les aspects clés de ce plan d'action sont aussi intégrés dans les documents de projets légaux pour s'assurer de la collaboration des contreparties.

Ces plans d'actions présentent :

- 1) les travaux préparatoires sur les enjeux genre à mener ;
- 2) les quotas, cibles, éléments du projet qui vont adresser les questions d'inclusion des femmes et favoriser des résultats tangibles positifs pour les femmes ;
- 3) des mécanismes pour s'assurer que les éléments genre du projet sont bien mis en place ;
- 4) le suivi-évaluation des indicateurs genre.

Ce plan d'action est lié au projet de document et est incorporé dans le manuel de gestion du projet.

La formulation d'un Plan d'action genre pour chaque projet permet d'inclure des activités spécifiques sur le genre même lorsque l'objet des projets ne s'y prête pas forcément *a priori*. L'exemple ci-après montre quels types d'activités peuvent ainsi être inclus dans un programme ayant pour objectif l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu rural.



### Le programme d'accès à l'eau et à l'assainissement en zones rurales aux Philippines

Le programme d'accès à l'eau et à l'assainissement en zones rurales aux **Philippines**, financé par la BAsD, a développé des projets comprenant les activités d'intégration du genre suivantes :

- ▶ les groupes de femmes ont été identifiés dans chaque localité où est intervenu le programme ;
- ▶ des ONG nationales et locales, y compris des ONG de femmes, ont été recrutées pour mettre en place un processus de suivi-évaluation participatif ;
- ▶ ces ONG, y compris les ONG de femmes, ont été formées pour pouvoir promouvoir la prise en compte des enjeux de genre et la participation des femmes ;
- ▶ elles ont ensuite formé les groupes de femmes locaux sur les enjeux de genre et la façon dont les projets les prenaient en compte, ainsi que sur les processus participatifs de prise de décision ;
- ▶ les organismes de gestion de l'eau et de l'assainissement ont encouragé la participation des femmes dans leur fonctionnement. Des renforcements de capacités ont été fournis aux femmes pour qu'elles occupent des postes à responsabilité dans ces organismes ;
- ▶ des femmes ont été recrutées pour le suivi et la maintenance des installations d'accès à l'eau et à l'assainissement.

Source : Asian Development Bank, « Gender Checklist - Water » 2000.

<sup>39</sup> <http://www.adb.org/publications/gender-checklist-water-supply-and-sanitation>

<sup>40</sup> Voir un exemple pour un projet de réseau d'adduction d'eau urbain au Cambodge : <http://www.adb.org/projects/documents/cambodia-urban-water-supply-project-gap>

La **Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)** promeut quant à elle une double approche en termes de genre : une intégration transversale du genre dans l'ensemble de ses secteurs d'intervention, et la définition et la mise en œuvre de projets ayant spécifiquement pour objectif de réduire les inégalités de genre.

Des stratégies genre sont en outre définies pour cha-que pays d'intervention ou chaque programme. Des agents de la GIZ sont chargés des enjeux de genre dans chaque programme et dans chacun des pays d'intervention.

Dans le cadre des projets du secteur de l'eau et de l'assainissement, les activités définies et menées visent toutes les composantes du secteur : usagers, opérateurs, politiques sectorielles. L'exemple suivant fournit un exemple des volets et activités développées par la GIZ sur un projet d'accès à l'eau et à l'assainissement en Bolivie.



### Le programme PROAPAC de la GIZ en Bolivie

Le Programme d'accès à l'eau PROAPAC en **Bolivie**, financé par la GIZ, assure l'autonomisation des femmes à toutes les étapes de l'accès aux installations sanitaires essentielles. Les membres du conseil des femmes des coopératives d'eau à Santa Cruz ont ainsi été amenés à se concentrer sur les questions liées au genre dans la mise en œuvre du programme, en développant des Plans d'action de coopération. Des actions de renforcement de capacités ont été menées auprès des femmes leaders des organisations

de la société civile, afin de les impliquer dans les projets d'accès aux installations sanitaires de base. Les enjeux de genre ont également été intégrés dans le développement de méthodes, d'instruments et de techniques en matière d'éducation dans le domaine de l'assainissement. Près de 80 projets ont été élaborés à l'intention des « groupes de femmes indigènes » dans le secteur de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Source : <http://www.gender-in-german-development.net/bolivia.html>

# SECTION 6

## RESSOURCES SUR LE GENRE ET LE SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

---

Cette section offre des ressources utiles pour le genre, en général, et dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

**La section comprend la fiche suivante :**

**Fiche 14 :** Sources de données sur le genre et le secteur de l'eau et de l'assainissement – p. 90

Les tableaux suivants présentent des sources d'information et de données utiles pour accéder à des données ventilées par sexe.

### DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE GENRE

SOURCES	RÉFÉRENCE	CONTENU
Banque africaine de développement « Gender, Poverty and Environmental Indicators on African Countries »	<a href="http://www.afdb.org/en/knowledge/publications/gender-poverty-and-environmental-indicators-on-african-countries/">http://www.afdb.org/en/knowledge/publications/gender-poverty-and-environmental-indicators-on-african-countries/</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication annuelle du département de statistiques de la BAfD, comprenant des données sur le genre dans les pays africains.</li> </ul>
Banque africaine de développement, profils genre par pays	<a href="http://www.afdb.org/en/search/?tx_solr%5Bq%5D=profil%20de%20genre%20pays">http://www.afdb.org/en/search/?tx_solr%5Bq%5D=profil%20de%20genre%20pays</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La BAfD publie des profils genre par pays.</li> </ul>
Banque asiatique de développement – Country Gender Assessment	<a href="http://www.adb.org/search/series/country-gender-assessments/subtype/country-planning-documents-1020">http://www.adb.org/search/series/country-gender-assessments/subtype/country-planning-documents-1020</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La BAfD produit des profils genre pour chacun de ses pays d'intervention.</li> </ul>
Indicateurs clés pour le développement en Asie-Pacifique	<a href="http://www.adb.org/publications/series/key-indicators-for-asia-and-the-pacific">http://www.adb.org/publications/series/key-indicators-for-asia-and-the-pacific</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports annuels de la BAfD sur les indicateurs clés du développement de ses pays d'intervention. Des indicateurs sur le genre sont fournis.</li> </ul>
Banque interaméricaine de développement. Base de données Geppal	<a href="http://www.iadb.org/research/geppal/index.cfm">http://www.iadb.org/research/geppal/index.cfm</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Base de données sur la participation des femmes à la vie politique (en espagnol).</li> </ul>
Gender Asset Gap Project	<a href="http://genderassetgap.org/">http://genderassetgap.org/</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exemple de programme collectant des données désagrégées par sexe, incluant des exemples de méthodes et de questionnaires.</li> </ul>
Banque asiatique de développement – Gender Actions Plans	<a href="http://www.adb.org/projects/documents/search/subject/water/subtype/gender-action-plans-1187">http://www.adb.org/projects/documents/search/subject/water/subtype/gender-action-plans-1187</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La BAfD produit des plans d'action genre pour chacun de ses projets. Ces plans contiennent des objectifs, des activités, des résultats et des indicateurs relatifs au genre.</li> </ul>

...

...

SOURCES	RÉFÉRENCE	CONTENU
Bases de données sur le genre de la Banque mondiale	<a href="http://datatopics.worldbank.org/gender/">http://datatopics.worldbank.org/gender/</a> <a href="http://datatopics.worldbank.org/gender/thematic-data">http://datatopics.worldbank.org/gender/thematic-data</a>	<p>Les données sont classées sous les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources</li> <li>▸ Éducation</li> <li>▸ Santé et services de santé</li> <li>▸ Vie publique et prise de décision</li> <li>▸ Droits des femmes et des filles</li> <li>▸ Indicateurs démographiques</li> </ul>
UNWomen 2014 Gender Equality and sustainable development : World survey on the role of women in development 2014	<a href="http://www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2014/unwomen_surveyreport_advance_16oct.pdf">http://www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2014/unwomen_surveyreport_advance_16oct.pdf</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Rapport publié en 2014 sur les questions liées au genre et au développement durable.</li> </ul>
World Bank Survey of Business Managers 2014	<a href="http://www.enterprisesurveys.org/">http://www.enterprisesurveys.org/</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Données sur l'emploi des femmes dans les entreprises aux différents types de postes, ventilées par pays.</li> </ul>
Enquêtes démographiques et de santé (EDS)	<a href="http://dhsprogram.com/What-We-Do/Survey-Types/DHS.cfm">http://dhsprogram.com/What-We-Do/Survey-Types/DHS.cfm</a> Par pays : <a href="http://dhsprogram.com/What-We-Do/survey-search.cfm?pgtype=main&amp;SrvyTp=country">http://dhsprogram.com/What-We-Do/survey-search.cfm?pgtype=main&amp;SrvyTp=country</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Comprend des données intéressantes sur l'inégalité de genre, y compris l'âge médian au premier mariage, la fécondité et la planification familiale, le pouvoir d'action des femmes et la violence conjugale.</li> </ul>
Bureau international du travail (BIT)	<a href="http://www.ilo.org/dyn/lfsurvey/lfsurvey.home">http://www.ilo.org/dyn/lfsurvey/lfsurvey.home</a> <a href="http://www.ilo.org/ilostat/faces/home/statisticaldata?locale=fr&amp;_af-Loop=379133196872507&amp;_adf.ctrl-state=mr3guiu3i_86">http://www.ilo.org/ilostat/faces/home/statisticaldata?locale=fr&amp;_af-Loop=379133196872507&amp;_adf.ctrl-state=mr3guiu3i_86</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Enquêtes emploi par pays et base de données sur l'emploi du BIT.</li> </ul>
Organisation internationale du travail (OIT)	<a href="http://www.ilo.org/inform/online-information-resources/research-guides/gender-equality/lang-fr/index.htm">http://www.ilo.org/inform/online-information-resources/research-guides/gender-equality/lang-fr/index.htm</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Convention sur le travail intégrant la protection des femmes, ainsi que des liens vers des statistiques ou des analyses régionales.</li> </ul>

## RESSOURCES SPÉCIFIQUES AU SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

THÈME	RÉFÉRENCE
<p>Répertoires documentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Répertoire documentaire du pS-Eau. <a href="http://www.pseau.org/outils/biblio/index.php?pgmpseau_id=64">http://www.pseau.org/outils/biblio/index.php?pgmpseau_id=64</a> (Base de données de publications sur l'eau et l'assainissement. Il est possible de filtrer les publications selon les pays et les thèmes, dont le genre).</li> <li>▶ Répertoire documentaire de la <b>Gender and Water Alliance</b> (GWA) (<a href="http://genderandwater.org/fr/bibliotheque">http://genderandwater.org/fr/bibliotheque</a>, regroupe des liens vers des publications et des conférences).</li> <li>▶ Base de données documentaire de l'<b>International Reference Centre for Water and Sanitation</b> (IRC) (<a href="http://www.ircwash.org/search-site?search_api_views_fulltext=gender&amp;x=0&amp;y=0">http://www.ircwash.org/search-site?search_api_views_fulltext=gender&amp;x=0&amp;y=0</a>, il n'y a pas de filtre « genre », mais de nombreux documents sur ce sujet sont disponibles, et une recherche sur le mot-clé « <i>gender</i> » peut ensuite être filtrée par sujet ou pays).</li> </ul>
<p>Annuaire d'experts genre / eau et assainissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Site Internet de BRIDGE, le service dédié à la recherche sur le genre dans le développement du département Genre et Sexualité de l'Institute of Development Studies (IDS) du Royaume Uni : <a href="http://my.bridge.ids.ac.uk/go/gender-experts-marketplace">http://my.bridge.ids.ac.uk/go/gender-experts-marketplace</a> (cet annuaire répertorie des experts genre dans tous les secteurs, il est possible de filtrer les recherches par secteur (dont l'eau et l'assainissement), par région géographique, langues, etc.).</li> <li>▶ Site Internet du réseau francophone « Genre en action » : <a href="http://www.genreenaction.net/spip.php?page=recherche_profils&amp;id_domaine=17&amp;valider=Valider">http://www.genreenaction.net/spip.php?page=recherche_profils&amp;id_domaine=17&amp;valider=Valider</a> (il est possible d'effectuer des recherches par mot-clé, par secteur, par région ou pays, par langues pratiquées par les experts).</li> </ul>
<p>Boîtes à outils <i>Best Practices</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ AFD – pS-Eau. « La prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieu rural et semi-urbain. Guide méthodologique, » 2006.</li> <li>▶ AFD – Gret – pS-Eau. « Eau, genre et développement durable. Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne, » 2002.</li> <li>▶ Asian Development Bank. « Gender Checklist - Water, » 2000.</li> <li>▶ Bridge. « Practical strategies for involving women as well as men in water and sanitation activities, » 1999.</li> <li>▶ Cap-Net, G. W. A. Why Gender Matters: A Tutorial for Water Managers. CAP-NET International network for Capacity Building in Integrated Water Resources Management, Delft, 2006.</li> <li>▶ Fisher, Julie. For Her It's the Big Issue: Putting Women at the Centre of Water Supply, Sanitation and Hygiene. UNICEF – GWA – Norwegian Ministry of Foreign Affairs, Collaborative Council Water Supply and Sanitation, 2006. <a href="https://dspace.lboro.ac.uk/dspace-jspui/handle/2134/9970">https://dspace.lboro.ac.uk/dspace-jspui/handle/2134/9970</a>.</li> <li>▶ World Bank. Toolkit on Gender in Water and Sanitation, 1996.</li> <li>▶ UNPD. Mainstreaming Gender in Water Management. A Practical Journey to Sustainability: A Ressource Guide, 2003.</li> <li>▶ Water Governance Facility. Mainstreaming Gender in Water Governance Programmes: From Design to Results., 2014. <a href="http://www.watergovernance.org">www.watergovernance.org</a>.</li> <li>▶ Wijk-Sijbesma, Christine van, and others. Gender in Water Resources Management, Water Supply and Sanitation: Roles and Realities Revisited. IRC, 1998. <a href="http://www.gewamed.net/share/img_documents/22_back_iwrm1.pdf">http://www.gewamed.net/share/img_documents/22_back_iwrm1.pdf</a></li> <li>▶ WSP. Le genre dans le contexte de l'eau et de l'assainissement. Document de travail, 2010.</li> <li>▶ Narayan, D. Contribution of People's Participation: Evidence from 121 Rural Water Supply Projects. Environmentally Sustainable Development Occasional Paper Series. Washington DC: The World Bank, 1995.</li> </ul>

...

...

THÈME	RÉFÉRENCE
Genre et violence	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gender Violence &amp; WASH : <a href="http://violence-wash.lboro.ac.uk/toolkit/">http://violence-wash.lboro.ac.uk/toolkit/</a></li> </ul>
Hygiène menstruelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>House, Sarah, Thérèse Mahon, and Sue Cavill. « Menstrual Hygiene Matters. » WaterAid, 2012. <a href="http://www.wateraid.org/~media/Files/Global/MHM%20files/Compiled_LR.pdf">www.wateraid.org/~media/Files/Global/MHM%20files/Compiled_LR.pdf</a> <a href="http://sanitationupdates.wordpress.com/tag/menstrual-hygiene-management/">http://sanitationupdates.wordpress.com/tag/menstrual-hygiene-management/</a></li> <li>UNESCO. « Puberty Education &amp; Menstrual Hygiene Management. » Good Policy and Practice in Health and Education Booklet 9 (2014). <a href="http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002267/226792e.pdf">http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002267/226792e.pdf</a></li> <li>UNICEF. « Étude Sur L'hygiène Menstruelle Dans Les Écoles Au Niger et Burkina Faso, » n.d. <a href="http://www.unicef.org/wash/schools/files/MHM_study_report_Burkina_Faso_and_Niger_French_Final.pdf">http://www.unicef.org/wash/schools/files/MHM_study_report_Burkina_Faso_and_Niger_French_Final.pdf</a></li> <li>UNICEF – Columbia University. « WASH in Schools Empowers Girls' Education: Proceedings of the Menstrual Hygiene Management in Schools Virtual Conference 2013, » 2014. <a href="http://www.unicef.org/wash/schools/files/WinS_Empowers_Girls_Education_MHM2013_proceedings.pdf">http://www.unicef.org/wash/schools/files/WinS_Empowers_Girls_Education_MHM2013_proceedings.pdf</a></li> </ul>
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mukherjee, N. Achieving Sustained Sanitation for the Poor: Policy Lessons from Participatory Assessments in Cambodia, Indonesia and Vietnam. Jakarta, Indonesia: Water and Sanitation Program for East Asia and the Pacific, 2001.</li> <li>SHARE – WSSCC. « Social and Psychological Impact of Limited Access to Sanitation: The Link between MHM and Reproductive Tract Infections, and between WASH Practices and Pregnancy. » Research Briefing Note, October 2014.</li> </ul>
Activités IEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>WSP. « Involving Men in Handwashing Behavior Change Interventions in Senegal. » Water and Sanitation Program Learning Note, June 2010.</li> </ul>
Recherches sur genre et eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>The Journal of Water and Gender, publié par l'Université de Pennsylvanie. <a href="http://wh2ojournal.com/">http://wh2ojournal.com/</a></li> </ul>
Résultats concrets de l'accès à l'eau sur la réduction des inégalités de genre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Koolwal, Gayatri, and Dominique van de Walle. Access to Water, Women's Work and Child Outcomes. Washington DC: The World Bank, 2010.</li> <li>Gross, Elena, Isabel Günther, and Youdi Schipper. Women: Walking and Waiting for Water The Time Value of Public Water Supply. Courant Research Centre: Poverty, Equity and Growth, 2013. <a href="http://hdl.handle.net/10419/90533">http://hdl.handle.net/10419/90533</a></li> </ul>
Données désagrégées selon le sexe	<ul style="list-style-type: none"> <li>UN Department of Economic and Social Affairs (UN-DESA). Gender-Disaggregated Data on Water and Sanitation. Expert Group Meeting Report. United Nations Department of Economic United Nations Department of Economic and Social Affairs (UN-DESA), 2009. <a href="http://www.unwater.org/downloads/EGM_report.pdf">http://www.unwater.org/downloads/EGM_report.pdf</a></li> </ul>
Partenariats public-privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>KoWomen's Environment and Development Organization (WEDO), 2003, Diverting the Flow: A Resource Guide to Gender Rights and Water Privatisation, New York: WEDO <a href="http://www.wedo.org/wp-content/uploads/divertingtheflow.pdf">http://www.wedo.org/wp-content/uploads/divertingtheflow.pdf</a></li> </ul>

# ANNEXES

---

**Annexe 1** : Modalités d'utilisation du marqueur CAD/OCDE sur l'Égalité hommes-femmes – p. 95

**Annexe 2** : Notation de la Dimension Égalité hommes-femmes de l'Avis développement durable de l'AFD – p. 99

## MODALITÉS D'UTILISATION DU MARQUEUR CAD/OCDE SUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

Le marqueur genre fait partie des marqueurs politiques du CAD. Depuis plusieurs années, il est utilisé pour notre redevabilité annuelle au CAD en matière de prise en compte du genre dans l'APD française.

Depuis la validation du Cadre d'intervention transversale (CIT) Genre de l'AFD en mars 2014, le marqueur CAD doit être systématiquement renseigné par les équipes opérationnelles de l'AFD (voir ci-dessous). Depuis septembre 2014, les équipes doivent également réaliser une notation « développement durable », dont une dimension porte spécifiquement sur les questions de genre. Une équivalence a été créée dans notre système d'information afin que les chargés de projet n'aient qu'une notation à effectuer.

La présente note propose une **définition** du système de notation ainsi qu'une **méthodologie** illustrée par des exemples pour renseigner ce marqueur.

### 1. Contexte : de nouvelles obligations pour l'AFD en matière de redevabilité sur le genre

La nouvelle Stratégie Française Genre et Développement, validée par le CICID du 31 Juillet 2013 a fixé deux objectifs à l'AFD concernant le marqueur politique CAD-OCDE sur l'Égalité hommes-femmes :

- ▶ un objectif de renseignement systématique du marqueur genre du CAD pour les projets financés par l'AFD : 100 % de projets notés suivant le marqueur en 2017 ;
- ▶ un objectif qualitatif d'intégration progressive et améliorée du genre : en 2017, l'AFD devra pouvoir démontrer que 50 % des projets financés intègrent une problématique et une analyse genre et sont marqués 1 ou 2.

Ces objectifs ont été repris dans le CIT Genre de l'AFD validé par le CA de l'AFD en mars 2014, et font l'objet d'un **suivi annuel** par les tutelles et le Haut Conseil à l'Égalité, pour mesurer les progrès réalisés en termes d'intégration de la problématique genre dans les opérations de l'AFD.

**Au-delà de l'exercice de redevabilité** à l'égard du MAE et du CAD de l'OCDE, la réflexion menée concernant la notation genre des projets s'intègre dans un **contexte d'effort global de l'AFD de meilleure intégration des problématiques d'inégalités hommes-femmes** dans nos projets, et nous oblige à nous interroger de façon systématique sur les enjeux d'accès, de participation, d'opportunités, de ressources, de revenus des bénéficiaires directs et indirects des financements AFD qu'ils soient hommes ou femmes, jeunes et moins jeunes.

### 2. Définition du système de notation du marqueur du CAD sur le genre

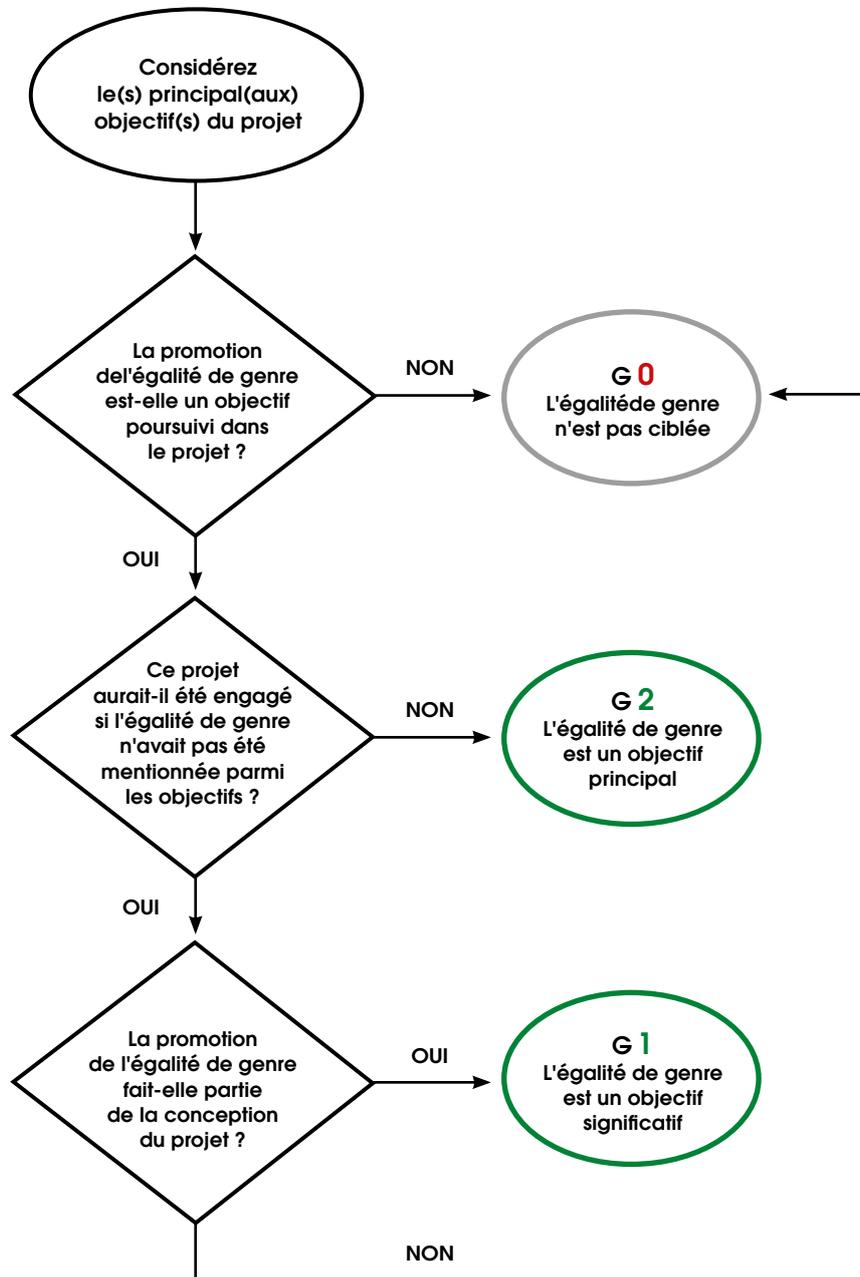
Le tableau ci-après fournit les définitions des 5 notes du marqueur pouvant être attribuées lors de l'analyse des projets et de leur catégorisation en fonction du niveau d'intégration de la problématique du genre et de l'**objectif fixé dans le cadre du projet** en matière de participation à la réduction des inégalités hommes-femmes existant dans le secteur d'intervention.

Tout projet qui vise à renforcer l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes ou à réduire les discriminations et les inégalités fondées sur le sexe doit être noté 1 ou 2.

MARQUEUR	DÉFINITIONS	EXEMPLES
<b>Noté « Nul » / 9</b> = non renseigné	Un projet est noté « 9 » s'il n'a pas été examiné au regard de la question de l'égalité hommes-femmes.	
<b>Noté « NA »</b> = non applicable	Un projet est noté « NA » lorsqu'il ne fait pas partie du périmètre des projets devant faire l'objet d'une notation CAD. (Même s'il contient des enjeux de genre).	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Projets d'urgence.</li> <li>▶ ABG et prêts budgétaires.</li> </ul>
<b>Note « 0 »</b> = non pertinent du point de vue du genre OU sans réflexion / explicitation / documentation sur les enjeux de genre	Un projet est marqué 0 s'il ne vise pas à rétablir la balance relationnelle d'égalité entre les hommes et les femmes <b>mais a fait l'objet d'une réflexion à cet égard</b> (questionnement de départ).  Un projet est marqué 0 si ses activités peuvent potentiellement bénéficier aux femmes, sans avoir fait l'objet d'une réflexion spécifique sur les enjeux de genre ( <b>potentiel de passage en 1</b> ).	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un projet d'amélioration des services d'aérodrome, de gestion du trafic ainsi que des équipements relatifs à l'assistance météorologique.</li> <li>▶ Un projet de développement rural comprenant des enjeux de genre mais n'ayant pas fait l'objet d'une réflexion spécifique pour en faire un des objectifs du projet.</li> </ul>
<b>Note « 1 »</b> = Le genre comme objectif significatif mais secondaire	Un projet est noté « 1 » si la promotion de l'égalité de genre fait partie des objectifs secondaires du projet, mais que celui-ci aurait été engagé même si <b>l'égalité de genre n'avait pas été mentionnée parmi les objectifs</b> .  Tout type de projets (agriculture, finance, formation professionnelle, emploi, accès au marché) qui incluent des approches proactives (composantes dédiées) faisant la promotion du genre sans pour autant que 100 % du projet ne soit dédié aux enjeux de genre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un projet de route qui inclut des passerelles aériennes pour éviter aux femmes de traverser la route ou de prendre un passage souterrain.</li> <li>▶ Un projet de transport en commun qui a pris en compte les intérêts stratégiques des hommes et des femmes dans le design du tracé.</li> <li>▶ Un projet d'adduction d'eau potable qui, outre l'allègement de la corvée d'eau, promeut la participation des femmes à la définition mais aussi à la gestion des ouvrages.</li> </ul>
<b>Note « 2 »</b> = Le genre comme objectif principal du projet	La promotion de l'égalité de genre comme objectif principal du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un projet de soutien au développement des PME qui a activement recherché à cibler l'entrepreneuriat et le salariat féminins en incluant des mesures de discrimination positives par exemple.</li> <li>▶ Un projet banque qui met à la disposition des femmes des produits innovants qui prennent en compte les contraintes habituelles des femmes comme le manque de contreparties pour faciliter l'accès au crédit.</li> </ul>

Il est faux de penser que certains types de projets (infrastructures par exemple) ne peuvent qu'être notés 0. Même si le but déclaré de ce type de projets ne sera jamais de rétablir l'égalité entre les hommes et les femmes, une approche sensible au genre lors du montage du projet (collecte de données désagrégées, approche participative incluant des femmes représentant des groupes de bénéficiaires potentiels au moment des prises de décision) pourra mener à des ajustements dans le design du projet qui augmenteront les chances d'effets directs ou indirects sur l'égalité. Ces démarches permettront aux projets d'être notés 1.

Les questions à se poser pour renseigner le marqueur du CAD sur le genre et parvenir à mettre en place un projet noté 1 ou 2.



Pour les projets notés 1 et 2, trois types de questions peuvent être posées :

- 1) Le genre est-il considéré dans les thématiques abordées ? et/ou
- 2) Le genre est-il considéré dans le montage méthodologique du projet ? et/ou
- 3) Le projet a-t-il identifié les principales causes des inégalités hommes-femmes en termes de capacités, de droit et de participation et proposé des mesures/activités/composantes pour promouvoir leur remise en question ?

Les projets notés 0 lors de l'élaboration d'une FIP peuvent facilement être transformés en des projets notés *a minima* 1, si quelques efforts d'analyses sont fournis par l'équipe projet.

**Comment un même projet peut-il être marqué, 0, 1 ou 2 ?**



### L'exemple d'un projet d'aquaculture

MARQUEUR	COMMENTAIRES
0	Le projet prévoit une aide financière pour développer l'aquaculture. Le document de projet n'inclut aucune donnée désagrégée et il est impossible de comprendre en lisant le document le rôle des hommes, des femmes ou de la famille dans l'aquaculture artisanale. Une mécanisation de la transformation par exemple peut augmenter la productivité, créer des emplois pour les femmes, ou à l'inverse, avoir pour résultat leur éviction de la filière. Cela peut donc se traduire par des impacts positifs ou négatifs pour les femmes (par exemple dans le contexte de l'aquaculture traditionnelle elles travaillaient dans des systèmes d'entraides entre femmes qui se partageaient certaines tâches domestiques, qui sont maintenant à la charge de chacune) mais comme il n'y a aucune données de base et que le projet a probablement ignoré la dimension de genre dans les systèmes de production, personne ne sait vraiment si les changements offrent de nouvelles opportunités d'émancipation économique pour les femmes.
1	Le document de projet inclut des données désagrégées ainsi qu'une analyse genre du système de production aquaculture et du rôle du secteur dans l'économie familiale. Pendant le montage du projet, les associations de femmes et de pêcheurs ont été consultées et les hommes et les femmes ont contribué à l'identification de mesures mitigatives si c'est pertinent. Le projet inclut aussi un ou deux indicateurs de progression de l'égalité hommes femmes (ex : conditions d'emploi, nombre de femmes et d'hommes employés).
2	Le but du projet est de promouvoir l'intégration des femmes de pêcheurs de crevettes dans le développement économique formel à travers le développement participatif du secteur aquaculture.

## NOTATION DE LA DIMENSION ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES DE L'AVIS DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFD

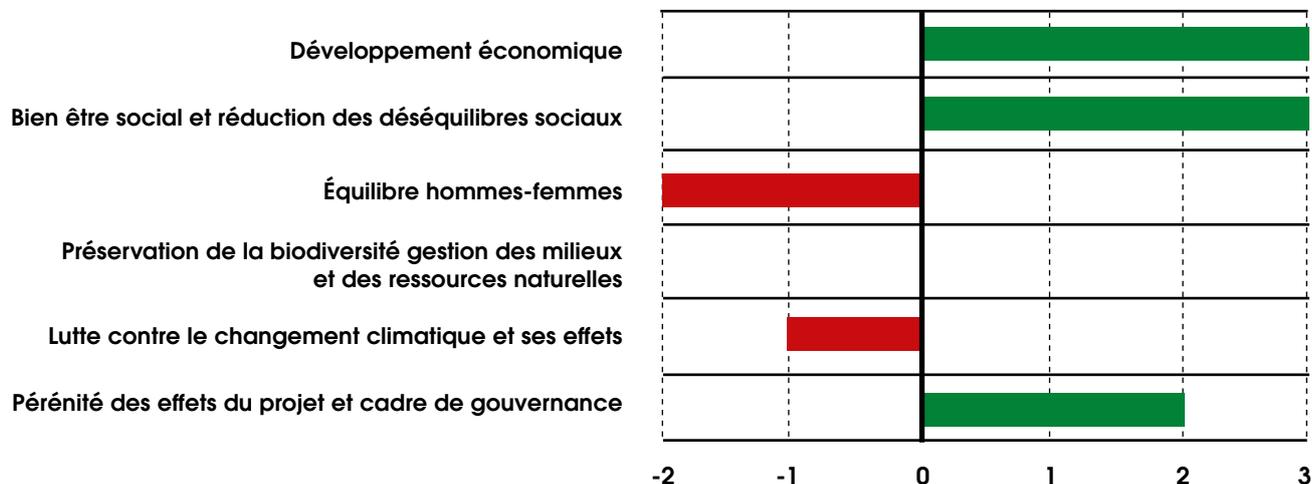
L'approche retenue est celle du Cadre d'intervention transversal « Le genre et la réduction des inégalités femmes-hommes 2014-2017 » dont l'un des deux objectifs stratégiques est de favoriser l'égalité des opportunités entre femmes et hommes, déclinée en actions pouvant avoir un impact à trois niveaux : égalité d'opportunités à l'échelle du projet ou de la contrepartie, égalité d'opportunités à l'échelle du secteur d'intervention, ou égalité structurelle d'opportunités.

La notation proposée ci-dessous a été conçue pour pouvoir comptabiliser les financements AFD dans le cadre du CAD. Aussi, pour pouvoir faire l'objet d'une notation 2 ou 3, les actions envisagées en faveur du genre doivent figurer comme des objectifs explicites du projet.

### Échelle d'évaluation proposée :

- ▶ Le projet prend-il en compte les besoins et intérêts des hommes et des femmes (par le biais d'un diagnostic, participation, communication) ? ou bien : Un dialogue a-t-il été entamé avec la contrepartie sur l'égalité hommes-femmes dans le secteur/la structure concerné(e) ? **Noter 1**
- ▶ Un des objectifs explicites du projet est-il d'assurer l'**accès effectif des femmes aux services**/prestations/biens prévus dans le cadre du projet (en menant un travail avec les hommes et les femmes pour identifier les barrières à cet accès et définir les moyens pour les dépasser) ? ou bien : Un des objectifs du projet est-il de favoriser le **contrôle des ressources par les femmes dans le secteur concerné** et leur participation aux instances de gouvernance du projet ? **Noter 2**
- ▶ Un des objectifs principaux du projet vise-t-il l'**autonomisation des femmes et la réduction structurelle des inégalités** entre les hommes et les femmes (contrôle des ressources, participation aux instances de gouvernance, mise en œuvre effective des changements institutionnels/lois) ? **Noter 3**
- ▶ Si l'impact du projet est neutre sur une dimension, ou si les impacts négatifs résiduels, une fois les mesures d'atténuation mises en œuvre, sont négligeables : **Noter 0**
- ▶ Le projet maintiendra-t-il les inégalités hommes-femmes (le projet présente une opportunité mais ne prévoit pas de mesure pour modifier la situation inégalitaire de départ) ? **Noter -1**
- ▶ Le projet présente-t-il un risque d'aggravation des inégalités hommes-femmes ? **Noter -2**

### IMPACT DU PROJET SUR LES 6 DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>AEP</b>	Alimentation en eau potable
<b>AES</b>	Appui environnemental et social
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>BAfD</b>	Banque africaine de développement
<b>BAfD</b>	Banque asiatique de développement
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>CGES</b>	Cadre de gestion environnementale et sociale
<b>DAT</b>	Département des Appuis transversaux
<b>E&amp;S</b>	Environnemental(e) et social(e)
<b>EAA</b>	Eau et assainissement
<b>EIES</b>	Etude d'impact environnemental et social
<b>GIZ</b>	<i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i>
<b>IEC</b>	Activités information-éducation-communication
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OP</b>	<i>Operational Policy</i>
<b>PAR</b>	Plan d'action de réinstallation
<b>TdR</b>	Termes de référence
<b>WSP</b>	<i>Water and Sanitation Program</i>





[www.afd.fr/genre](http://www.afd.fr/genre)

Contact AFD : [\\_Genre@afd.fr](mailto:_Genre@afd.fr)